

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
 Bellevue 4
 2608 Courtelary
 032 944 18 18
 FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
 Sport, utile et paroisses: lundi soir
 Rédac. et annonces: mercredi 9h
 Officiel: mardi 12h
 fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
 sur demande
 ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

**Le spécialiste
en peinture décorative**

Rue des Sources 8, 2613 Villeret
032 941 32 78 – 079 679 45 59



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Des sacs et des troussees en bâches recyclées

Après deux expositions en plein air à La Vue-des-Alpes (2018) et aux Savagnières (2018-2019), les bâches grand format tirées des photographies de Monika Flückiger trouvent une nouvelle et ultime existence avec leur transformation en sacs et en troussees pratiques et durables. Les articles – un sac multi-usages de la taille d'un sac à commission et deux troussees de tailles différentes – ont été confectionnés par Equipe Volo, un atelier de réinsertion situé à Bienne. La filature Laines d'ici, basée à Cernier, a brodé les étiquettes.

Les articles sont en vente dès à présent dans les Magasins du Monde situés dans le territoire du Parc Chasseral (à Corgémont, Tramelan et Cernier), et chez Laines d'ici, à Evologia, aux prix de 18 francs, 14 francs et 12 francs.

La vente de ces articles recyclés est la conclusion d'un vaste projet de mise en valeur du paysage et du patrimoine régional mené à La Vue-des-Alpes entre 2014 et 2018 sur la voie historique menant du Chasseral à La Vue-des-Alpes. Par l'image,

au travers du regard aiguisé de l'artiste bernoise Monika Flückiger, l'exposition « Des murs et des hommes » retraçait la reconstruction de 800 m de murs entre Les Vieux-Près et La Vue-des-Alpes, sur la fin de ce tronçon.

Un projet à forte valeur sociale également, puisque 340 personnes ont participé à cette reconstruction, dont des requérants d'asile, des personnes en réinsertion professionnelle et des jeunes dans le cadre de chantiers nature

organisés par le Parc. Tous ces participants étaient encadrés par l'équipe du Parc Chasseral et par des muretiers professionnels.

www.desmursetdeshommes.ch



© Parc Chasseral

Réclame

SAINT-IMIÉ VOTATION POPULAIRE DU 19 MAI 2019

OUI À LA MAISON DE LA MUSIQUE: 100 AUCUN DOUTE!

Membres du comité de soutien: **Adatte** Patrick, chef du Service de l'équipement, **Aellen** Gaëtan, président du Conseil de ville, **Aeschlimann** Gérald, ancien Conseiller municipal, **Aeschlimann** Mary-Louise, ancienne présidente de la Paroisse réformée, **Baume** Anne, enseignante et ancienne Conseillère municipale, **Béguelin** Francis, retraité, **Berberat** Jean-Luc, enseignant et Conseiller municipal, **Boillat** Stéphane, avocat et ancien maire, **Bourquin** Martine, employée de commerce, **Brand** Dominique, médecin formateur et coach professionnel, **Brand** Mathilde, étudiante, **Brand** Sandrine, médecin cheffe, **Buchs** John, ancien maire, **Buchs-Adatte** Monique, ancienne présidente du Conseil général, **Bueche** Frédéric, dessinateur en bâtiment, **Bussian** Morgane, employée de commerce et Conseillère de ville, **Cananau** Sorin, médecin, **Cattin** Cyril, contrôle électricité, **Cattin** Leonor, coiffeuse, **Celant** Mara, membre du comité du CCL, **Chiesa** Josepha, étudiante en travail social et Conseillère de ville, **Chiofalo** Anita, cuisinière, **Clerc** Arlette, retraitée, **Clerc** Jacques, professeur retraité, **Cocco** Tino, directeur cefi industrie, **Comte** Michèle, étudiante et Conseillère de ville, **Dalla Piazza** Arno, étudiant, **Dalla Piazza** Lucas, étudiant, **Dalla Piazza** Silvio, ingénieur physicien EPF et ancien Conseiller municipal, **Domon** Patrick, animateur socioculturel et Conseiller de ville, **Dougoud** Francine, secrétaire médicale, **Dougoud** Jean-Claude, directeur et membre de la commission économique, **Doutaz** Yann, chauffeur et Conseiller de ville, **Dubail** Bernard, vice-président du Conseil de la paroisse catholique romaine, **Figueiredo** Hugo, pharmacien et membre de la Commission des finances, **Fontana** Cornelio, architecte et ancien Conseiller de ville, **Gambetta** Isabelle, formatrice d'adultes, **Gerber** Denis, membre du CJB et Conseiller de ville, **Gerber** Jean-Paul, Conseiller de ville, **Gerber** Monica, membre de la commission de l'école primaire, **Gerber** Patrizia, **Gerber** Talika, ancienne Conseillère de ville, **Gigandet** Romain, électricien, **Gilomen** Marcel, chef d'entreprise et vice-maire, **Glück** Raymond, ingénieur civil et ancien Conseiller municipal, **Grossbacher** Marie-Madeleine, animatrice en paroisse, **Grünig** Thierry, journaliste et comédien, **Houriet** Yves, président du Conseil d'administration CEC Clientis, **Iles** Josika, assistante en soins et santé communautaire et Conseillère municipale, **Jeanneret** Corentin, bachelier en droit et Conseiller municipal, **Jeanneret** Pierre, retraité, ancien Conseiller municipal, **Jeanneret** Stéphanie, regional sales manager et membre de la commission culturelle, **Juil-lerat** Aurélie, directrice centre MIA, **Kernen** Jérôme, architecte, **Kernen** Mélanie, praticienne en technique de santé, **Krüttli** Christine, musicienne, **Krüttli** Jérémie, musicien, **Leblois** Nicole, secrétaire et ancienne Conseillère municipale, **Leuthold** Pierre, maître secondaire retraité, **Linder** Patrick, directeur de la Chambre d'économie publique du Jura bernois, **Luginbühl** Jean-Michel, délégué au SESE, **Lüthi** Patrice, directeur, **Mathys** Yves, directeur et membre de la commission des finances, **Meyer** Michel, retraité et Conseiller de ville, **Müller** Daniel, Conseiller de ville, **Oppliger** Sandra, secrétaire, **Orval-Marchand** Pamela, enseignante, **Oswald** Vanessa, assistance médicale, **Perrenoud** Corinne, secrétaire, **Perret** Danika, enseignante et Conseillère de ville, **Perret** Johnny, infirmier-chef, **Perret** Séverine, responsable administrative, **Perotto** Raphaël, horloger et Conseiller de ville, **Pessotto-Bueche** Florine, psychologue et Conseillère de ville, **Roulet** Marcelle, architecte et ancienne présidente Société jurassienne d'émulation, **Rytz** Martin, président de l'Association des Amis de l'EMJB, **Rytz** Valérie, enseignante spécialisée, **Schlupe** Christian, chef d'entreprise et ancien Conseiller municipal, **Schneider** Grégoire, facteur d'instruments Arc Musique, **Schneider** Maude, artiste-céramiste, **Schwery** Marie-Claire, retraitée, **Spielhofer** Cédric, chef d'entreprise et Conseiller de ville, **Spring** Thierry, directeur et ancien et Conseiller municipal, **Tanner** Patrick, économiste et maire, **Tanner** Claude-Alain, responsable d'agence, président du Conseil de ville 2018, **Tanner** Paula, physiothérapeute et Conseillère municipale, **Tharin** Gisèle, cheffe de service et Conseillère de ville, **Tharin** Christian, Conseiller de ville, **Thommen** Micheline, membre du comité du CCL, **Thommen** Swann, artiste et Conseiller de ville, **Tolck** Blaise, membre du comité du CCL, **Treichel** Jeanne-Lise, musicienne, **Uebersax** Robert, ancien médecin-chef de l'hôpital, **Voisin** Claude, chef d'entreprise et Conseiller de ville, **von Känel** Walter, directeur général de la Cie des Montres Longines, **Wermeille** Johan, musicien, **Wittmer-Chiesa** Bruna, retraitée, **Wittmer** Catherine, employée de commerce, **Wittmer** Michel, retraité, **Zihlmann** Christian, chef du domaine de l'eau et du gaz. (comité de soutien Maison de la Musique)



Fête des mères

Vendredi 10 mai 2019

Chaque maman se rendant à nos guichets recevra une petite attention.



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

cec.clientis.ch



SOINS À DOMICILE
Restez chez vous dans le confort et la sécurité remboursés par l'assurance de base

079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch

Samaidd – 2613 villeret
Prestations infirmières et ménagères

DIMANCHE DE LA FÊTE DES MÈRES

BRUNCH

DU SKI-CLUB CORGÉMONT

12 MAI, DE 9 H À 13 H,
SALLE DE SPECTACLES DE CORGÉMONT

INSCRIPTIONS AVANT LE 8 MAI
079 503 35 12 | INFO@SKICLUBCORGEMONT.CH



GARAGE GERBER
2722 LES REUSSILLES

Le N° 1 des entreprises



Etienne Klopfenstein
Député UDC au Grand Conseil

OUI au projet pour l'aide sociale du Grand Conseil.
Non au projet populaire

Oui à la modification de la loi sur l'aide sociale au projet du Grand Conseil

Non au projet populaire onéreux

Votation du 19 mai 2019
www.modification-aide-sociale.ch



ESPACE DECOUVERTE ENERGIE
Mont-Soleil – Vallon de Saint-Imier – Mont-Crosin

PORTES OUVERTES À MONT-SOLEIL
11 ET 12 MAI 2019 DE 10H À 17H
Animations pour petits et grands

VENEZ PASSER UNE JOURNÉE PASSIONNANTE ET PROFITEZ DE NOMBREUSES ACTIVITÉS GRATUITES:

- Découverte du centre visiteurs et de son hologramme
- Fête des mères: menu spécial et surprise
- Visites guidées des centrales solaire et éolienne
- Restauration (tente chauffée)
- Balades en char attelé et en trottinette
- Animations pour enfants
- Animaux de la ferme
- Animation musicale
- Découvertes technologiques

CONCOURS
Gagnez une montre Longines Heritage Diver Valeur CHF 3000.-

Partenaires **BKW** JURA TROIS-LACS DREI-SEEN-LAND JURA BERNOIS TOURISME

Favorisez nos annonceurs



katholisch biel/bienne catholique
römisch-katholische kirchgemeinde biel und umgebung
paroisse catholique romaine de bienne et environs

Assemblée ordinaire de la Paroisse catholique romaine de Bienne et environs

du mercredi 05 juin 2019, 20h00 au Centre paroissial de Christ-Roi, Ch. Geysried 31, 2504 Bienne

Ordre du jour

1. Elections des scrutateurs et des scrutatrices
2. Votation: nouvelle constitution de l'Eglise nationale
3. M48: Transfert PA vers PF
4. Règlement «Financement spécial pour l'entretien des bâtiments»
5. Comptes annuels 2018
6. Rapport sur la protection des données (Art. 25 RO)
7. Divers/questions

Les documents peuvent être consultés dès le 04 mai 2019, pendant les heures de bureau, auprès de l'Administration de la Paroisse et des centres à l'exception de la Communauté des Villages.

Pour pouvoir répondre à des questions détaillées, nous prions les membres de la Paroisse de les adresser à l'Administration, 15 jours avant l'assemblée.

Union syndicale du Jura bernois
Conférence publique

Mercredi 15 mai 2019 - 19h00

Restaurant le Central - Tavannes

Conférence publique et débat
L'égalité hommes-femmes: agir pour l'obtenir

Table ronde avec

- Anne Fritz**
Responsable de campagne USS pour la Grève des femmes*
- Angel Meynioglu Tiraki**
Membre de l'Association Interjurassienne grève des femmes
- Florent Cosandey**
Co-président du Réseau égalité du Jura bernois

Entrée libre

Un apéritif clôturera la soirée

Union syndicale du Jura Bernois c/o Union Transjurane
rue des Moulins 19, Delémont - T 0948 421 900

USJB

SAMD-24h-APPEL D'URGENCE

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.
Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.



Plus d'informations: Service d'aide et de maintien à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan (SAMd),
téléphone: 032 487 68 78 ou www.samd.tramelan.ch

Saint-Imier, votation populaire du 19 mai 2019

Non à la maison de la Musique

Pour le comité référendaire du Parti socialiste de Saint-Imier, voter **NON**, ce n'est pas un non à la culture, c'est un **non au gaspillage**, un **non à une aventure financière mal préparée** qui hypothèque des projets plus urgents pouvant être utiles à tous, c'est aussi un **non pour assurer un financement de la culture à long terme** avec toute la rigueur financière qui s'impose.



PLR
Les Libéraux-Radicaux



Votations du 19 mai 2019
RECOMMANDATION DE VOTE

VOTATION COMMUNALE

Acceptez-vous une subvention d'investissement de 885000 francs pour la réalisation de la « Maison de la musique » dans l'ancien manège de Saint-Imier?

OUI

PLR SECTION DE SAINT-IMIER

Accompagner au lieu de stigmatiser!

Des prestations complémentaires au lieu de l'aide sociale pour les chômeurs plus âgés



OUI Projet populaire pour une aide sociale efficace

www.aide-sociale.ch

Parti socialiste



Recommandations de vote pour le 19 mai 2019:

- Réforme fiscale et financement de l'AVS**
Renforcer l'AVS et régler la fiscalité **OUI**
- Loi sur les armes**
Sécurité accrue
Aucun changement pour les tireurs, chasseurs ou soldats **OUI**
- Modification de la loi sur l'aide sociale**
Projet du Grand Conseil **NON**
- Projet populaire**
Respect des chômeurs âgés
Former et soutenir plutôt que sanctionner **OUI**
- Question subsidiaire** **X** dans projet populaire

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS

Invitation à la présentation publique de documents anciens

La Commune municipale de Romont a récemment remis à Mémoires d'Ici un fonds très important d'imprimés officiels reçus par les autorités du village entre 1795 et 1918.

Ces lois, ordonnances, arrêts, règlements et autres décrets transmettent bien sûr les instructions des autorités supérieures. Mais leur lecture est aussi une façon de découvrir les préoccupations des habitants de notre région il y a plus de deux siècles.

La circulaire relative à la formation des tableaux de la conscription, l'annonce de la paix conclue par Napoléon entre la France et l'Autriche en 1809, le Règlement des meuniers, la Loi sur l'infanticide, l'avortement forcé et l'exposition des enfants nouveau-nés, les arrêtés sur la liberté de la presse ou sur les quêtes en faveur des victimes des inondations, le décret sur les pensions de retraite et secours extraordinaires pour les

maîtres d'école primaire, les ordonnances sur la rage parmi les chiens, sur les cas de sur-langue et de claudication dans le bétail ou sur les passeports pour l'étranger... ces documents révèlent tout un monde!

La Commune de Romont, en collaboration avec Mémoires d'Ici, Centre de recherche et de documentation du Jura bernois, vous invite chaleureusement à prendre part à la présentation au public d'une sélection de documents extraits de ce fonds.

Un diaporama de photographies anciennes de Frinwillier, Plagne, Vauffelin et Romont sera projeté lors de la soirée.

L'entrée est libre et le verre de l'amitié sera offert par la Commune de Romont à l'issue de la présentation.

Toute personne intéressée est bienvenue!

**Mardi 7 mai, 19h30,
Salle du Conseil municipal,
route principale 1, Romont**



Conscription de l'an 1812

N°	Noms des familles ou nom de famille	Age	Date de naissance	Qualité	Profession	Observations
1 ^{er}	Bouquin Jean-Baptiste	29 ans	29 juillet 1792	1	670 cultivateur Romont	Monsieur Bouquin et son épouse Marie-Anne Bouquin habitent à Romont
2 nd	Benoît Abraham	21 ans	21 août 1792	1	698 vendeur Romont	Monsieur Benoît et son épouse Isabelle habitent à Romont

Certifié véritable à Romont le 3^e janvier 1812.
Benoît Maire
Abraham Bouquin le jeune
Choseux procureur

ÉTAT des terres à salpêtre qui se sont trouvées dans chacune des maisons ci-après désignées, lesquelles, après avoir été lessivées, ont été remises dans lesdites maisons, aux endroits d'où elles avoient été tirées, en conséquence des règlements et décrets, et à la garde de

Maire et Adjoints dudit lieu, qui ont promis de les faire conserver et d'empêcher qu'on ne les gîte et jette hors des maisons où elles ont été remplacées, après avoir été travaillées par le chef salpêtrier au Département du Haut-Rhin, Arrondissement de Romont.

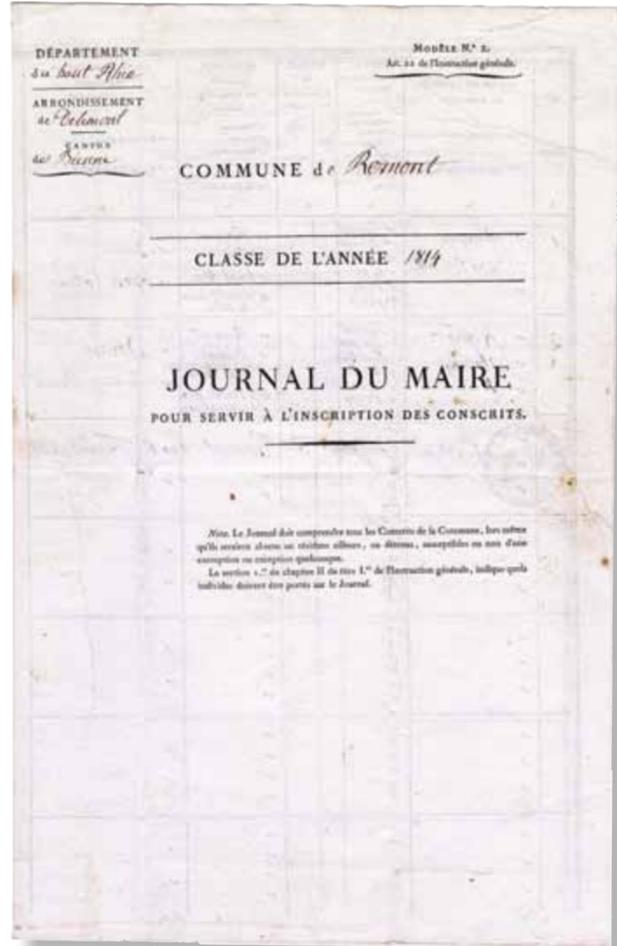
À SAVOIR:

NOMBRE DE CUVEAUX DE TERRE A SALPÊTRE.

DANS LES MAISONS appartenant aux particuliers ci-après.	Dans la grange ou sous-grange.	Dans les caves et celliers.	Dans la cour.	Dans les écuries.	Dans les étables habitées.	Dans les étables vides.	Dans les bergeries.	TOTAL.
4	6		2					12
5	8							13
6							1	11
8	5						2	15
7	6							13
								11

Mémoires d'Ici, Fonds Commune municipale de Romont

Mémoires d'Ici, Fonds Commune municipale de Romont



Mémoires d'Ici, Fonds Commune municipale de Romont

ORVIN Prix littéraire pour Kate Wagner



Catherine Dudenhoefler, alias Kate Wagner, habitante d'Orvin et auteure de polar reconnue, a obtenu le premier prix littéraire international 2019 de la nouvelle pour « Prune et Framboises » de l'association Arts et Lettres de France. Cette histoire de fanfare de village dont la répétition pour l'inauguration d'un monument aux morts trop contemporain tourne au fiasco, a convaincu le jury tant par la forme que par le fond. Kate Wagner se verra remettre son prix le 1^{er} juin à Bourges (Paris).

16 communes
1 JOURNAL

CHEVAL BLANC VAUFFELIN Vide-grenier pour rafraîchir le restaurant

L'ancien restaurant du Cheval Blanc à Vauffelin va s'offrir une nouvelle jeunesse! La famille Hofmann souhaite créer une petite épicerie fine pour promouvoir des produits du terroir, des denrées locales et aussi naturelles que possible, le tout accompagné d'un petit café. Les locaux abriteront aussi un espace galerie lounge, dans lequel art, décoration, meubles et autres produits naturels seront exposés. Mais ce sera

surtout un endroit convivial, où il fera bon se retrouver. Avant de démarrer ce projet, il est nécessaire de rénover entièrement le bâtiment, et pour cela, il faut faire de la place. Un vide-grenier, vide-maison, vide-restaurant est donc organisé les vendredis 3 mai de 14h à 19h, samedi 4 mai de 10h à 18h et dimanche 5 mai de 11h à 17h. Le verre de l'amitié vous sera offert! Venez nombreux!



GYM DAMES
Petit-déjeuner
Le dimanche 5 mai, vous êtes invités à la buvette du FC Plagne dès 8h30 pour le traditionnel petit-déjeuner préparé par les dames de la gym. Un grand choix de produits maison vous permettra de vous rassasier et de passer un moment convivial. A dimanche! | mya



Votation municipale
19 mai 2019



- Une solution innovante pour réhabiliter l'ancien manège
- Un investissement minimal pour la commune
- Une offre complémentaire pour renforcer l'attrait de la région
- Aucun effet sur la fiscalité

votez OUI au projet
de Maison de la musique

www.arc-saint-imier.ch

vente de plantons bio
(légumes, herbes aromatiques, fleurs)
pour vos jardins

18 mai
de 9h à 13h
sur la place du village à Villeret

du 21 au 24 mai
de 9h à 11h30
au jardin de la Werksiedlung,
Envers des Convers 70, Renan
(pas de vente les après-midis)

Saveurs et secrets
du jardin de la relation

Soirée interactive animée par
Anne Howald Balz,
psychologue et psychothérapeute ASP.
(voir communiqué)

Judi 9 mai, 19 h 30-21 h 30,
Villeret, salle de la cure

Organisation: « Inspirations »,
volet culturel des paroisses
réformées et catholique de l'Erguël

Galerie le Moulin 4

2608 Courtelary
032 323 09 03
079 374 86 31



présente les tableaux et les sculptures de
**Roberto Converio et
Regula Santschi**
exposition : 3 mai - 26 mai 2019
vernissage : vendredi 3 mai 19 - 21 h

ICI

voire annonce
aurait été lue

2 col x 55 mm
107 francs + TVA



«Le texte négocié respecte notre
tradition du tir et garantit l'échange
d'informations.»

Peter Bohnenblust,
Capitaine lib.

securite-oui.ch

Lettre ouverte à mes concitoyennes et à mes concitoyens
de Saint-Imier à propos du projet Maison de la musique

Mesdames et Messieurs,

Quand je suis arrivé à Saint-Imier, il y a plus de 40 ans, je fus très favorablement surpris par le dynamisme de la cité. Il se développait alors une politique de projets ambitieux au service des générations futures et du rayonnement de la cité et de la région, avec la conviction que les utopies d'aujourd'hui seront la réalité de demain.

Tout en gardant mon indépendance partisane - je ne fus jamais membre d'un parti -, j'adhérai avec conviction à cette perspective politique et j'eus même l'honneur et le privilège d'y contribuer modestement en siégeant dans des commissions pour lesquelles le parti socialiste m'avait sollicité. Mes convictions politiques vont aujourd'hui encore dans cette direction, c'est pourquoi je soutiens sans réserve le projet de Maison de la musique.

Le projet de Maison de la musique est en gestation. Le 19 mai, nous nous prononcerons sur une question simple: voulons-nous mesurer la faisabilité, en particulier financière, d'un projet ambitieux au service des générations futures, du rayonnement de la cité et de la région? S'il n'est pas réalisable, il sera abandonné. Mettre 40 000 francs à disposition pour explorer cette utopie est une somme modique au vu de ce qui pourrait peut-être advenir. Dans ce cas, parler de gaspillage me semble exagéré.

Un nouveau projet engendre des débats. Il suscite la controverse. Il génère des discussions et voit naître des oppositions. Heureusement!

Lors de la récolte de signatures pour lancer un référendum suite à la décision du conseil de ville, j'ai reçu trois arguments qui ont guidé mon analyse:

1. Il m'a été dit textuellement: «Nous ne voulons pas soutenir le projet de personnes qui, par ailleurs, coupent dans le social.»

Non, le débat sur un projet n'est ni l'opposition de principe à ce qui pourrait venir d'un adversaire politique, ni l'occasion d'instrumentaliser des thèmes politiques. Ne confondons pas l'effet et la cause. Le débat sur un projet est l'art de se pencher sur des idées, d'en analyser le contenu, de peser contextuellement le pour et le contre, d'en mesurer l'opportunité, de l'insérer dans de possibles synergies. Débattre d'un projet ne consiste pas à le mettre en concurrence avec des acquis, c'est chercher quel enrichissement il apporte, c'est regarder les étoiles et garder les pieds sur terre, c'est regarder devant plutôt qu'en arrière. C'est le contenu d'un projet qui en constitue sa pertinence.

2. Il m'a été dit textuellement: «Nous ne voulons pas soutenir le joujou de luxe de quelques musiciens régionaux.»

Non, l'opposition à un projet ne peut pas fonder sa légitimité en mettant en cause des personnes, qu'elles soient engagées dans la culture ou la politique. Opter pour cette méthode, c'est se laisser piéger par la dérive émotionnelle, c'est quitter le terrain d'une discussion raisonnable, joyeuse et amicale. A mon sens, cette méthode n'est pas adaptée au débat, car elle le lie à des sympathies personnelles qui travestissent les enjeux.

3. Il m'a été dit textuellement: «Ce projet ne vise qu'une culture élitiste.»

Non, la musique mise au service de l'enfant, de l'adulte, de la population et de ses sociétés locales n'a pas pour but le prestige ou la rivalité. Elle endosse une fonction d'une tout autre noblesse: la musique contribue à humaniser la vie, à pacifier les rapports humains, et à faire du bien à l'âme. Oublier que ce projet s'inscrit dans cette démarche, c'est prendre le risque de mal le comprendre. S'y ouvrir, ce n'est pas vouloir l'imposer en force, c'est vouloir simplement vérifier que le projet de Maison de la musique est réalisable.

Parmi les projets que j'avais découverts à l'époque se trouvait, entre autres, la création de l'EMJB. Les acteurs actuels de cette institution sont de remarquables continuateurs du projet d'alors. Ils contribuent avec efficacité au développement et au rayonnement de cette institution, ici et ailleurs. Ils le font avec rigueur, professionnalisme et avec un projet pédagogique humaniste, au service de la population et des écoles. Le fait qu'ils soient engagés dans le projet de Maison de la musique est un gage de sérieux, une garantie contre toute dérive élitiste. Pour en être convaincu, il suffit d'avoir participé à un concert de clôture de l'EMJB, d'avoir été émerveillé par ces jeunes élèves ayant le privilège de faire de la musique avec des artistes professionnels de haut niveau, d'avoir rencontré un large public représentatif de toute la population. Le concert de clôture a quelque chose de magique où l'on se prend à rêver d'utopies qui seront la réalité de demain.

J'irai voter oui au projet de Maison de la musique le 19 mai et j'invite mes concitoyennes et mes concitoyens à faire de même.

Maurice Baumann

Concert annuel de la
Fanfare Harmonie Orvin
CANTINE SOUS-LES-ROCHES
Samedi 4 mai 2019

L'Harmonie fait son Hit-Parade

Direction: Johnny Vicenzi

- 18 h 30 Ouverture des portes
Jambon – salade de pommes de terre
- 19 h 30 Concert des jeunes musiciens d'Orvin EJMO
- 20 h 15 Concert de l'Harmonie
Théâtre « C'est qui qui s'en occupe? »
par la troupe de l'Harmonie de Prêles
Cantine – restauration – bar
Entrée: 12 francs

Halle polyvalente
La Ferrière

Samedi 4 mai à 20h15

CONCERT ANNUEL
DE LA FANFARE

Direction Jacques Geiser

Participation du groupe de Tambours

Apéritif offert et restauration chaude
dès 18 h 30
Bar avec ambiance disco
TOMBOLA

emploi • à vendre • à louer • concerts • menus • etc.
UNE ANNONCE, UNE ADRESSE: fac@bechtel-imprimerie.ch



Une entreprise du groupe BKW

125 ANS
1893 - 2018

En 2019, la Société des Forces
Électriques de La Goule SA célèbre
les 125 ans d'activité de sa centrale!

À cette occasion, elle vous invite à partager un moment convivial

le samedi 4 mai 2019 de 10h00 à 16h00,
à la centrale hydroélectrique de La Goule
(Le Noirmont)

Au programme: visites commentées
de la centrale et possibilités de
restauration. Parking à proximité de
la halle polyvalente du Noirmont et
navettes gratuites jusqu'à la centrale.

Au cœur du printemps, venez
passer un moment de découverte
et de convivialité à la centrale de
La Goule: nous nous réjouissons
de votre visite!

Société des Forces Électriques de La Goule • Route de Tramelan 16 • 2610 Saint-Imier
T 032 942 41 11 • info@lagoule.ch • www.lagoule.ch

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Les Papillons déménagent

La paroisse ayant besoin du local qu'elle prêtait gracieusement à la garderie Les Papillons, cette dernière va déménager vendredi prochain 10 mai au premier étage de l'ancien collège de Péry (à côté de l'administration), dans un lieu que la Municipalité lui met à disposition pour un à deux ans au moins.

Une infrastructure très utile

On rappellera que la garderie Les Papillons a été créée dans les années 1980 par un groupe de parents; elle est portée par des bénévoles, seule l'animatrice étant rémunérée. Elle accueille les enfants dès l'âge de deux ans et jusqu'à l'entrée à l'école obligatoire (1H), chaque semaine les lundi, mer-

credi et vendredi de 8 h30 à 11 h30. Les bambins y passent de bons moments de socialisation, en s'amusant, en bricolant, en se régaland de comptines et autres histoires, sous la surveillance attentive et chaleureuse d'une animatrice expérimentée.

Aux Papillons, les prix de garde peuvent être qualifiés de dérisoires, grâce à la structure porteuse basée sur le bénévolat et grâce à la participation des collectivités locales pour l'hébergement.

Cette garderie offre un cadre idéal pour préparer les petits à l'entrée à l'école, tout en offrant à leurs parents des plages de liberté appréciables.

La Municipalité ne peut que recommander et soutenir cette initiative, sur laquelle on trouvera tous renseignements utiles à l'adresse www.garderie-les-papillons.com. | cm



Jeux, échanges, découverte et sociabilisation au menu des Papillons

Pour la journée de la lecture à voix haute

Le Conseil municipal a accepté unanimement de soutenir l'initiative de Sabrina Anastasia, qui propose un rendez-vous passionnant aux enfants de la commune, le mercredi 22 mai prochain: ils seront invités à venir écouter des histoires, de 14h30 à 16h30, à l'occasion de la Journée suisse de la lecture à voix haute.

L'initiatrice et conteuse a obtenu l'aval de la bourgeoisie pour installer sa caravane, lieu d'accueil adapté, dans la clairière de Ruegge. Les autorités municipales lui ont confié les clés nécessaires à franchir le portail.

On rappellera qu'avec *L'espace enchanté* (voir le site internet éponyme) et notamment ses activités placées sous le titre *La caravane raconte*, Sabrina



Une chaleureuse invitation sera lancée aux enfants le 22 mai à Ruegge

Anastasia embarque les enfants dans des aventures extraordinaires, leur racontant des histoires qu'elle accompagne souvent à la guitare. Enseignante

à l'école enfantine, elle sait comme personne faire partager aux plus jeunes des moments de rêve, d'évasion et d'émotion. | cm

Des comptes positifs

Gaëtan Hirschi, administrateur des finances, a présenté les comptes communaux 2018 au Conseil municipal, durant sa séance de lundi soir. Alors que le budget y prévoyait un léger excédent de charges, le compte de résultats boucle finalement sur un reliquat positif de quelque 20 000 francs, ceci après même une attribution supplémentaire de quelque 34 000 francs aux amortissements.

Les autorités ont accepté unanimement ces comptes, qui ont été vérifiés cette semaine par la fiduciaire Soresa. Ils seront présentés et commentés en détails tout prochainement dans ces colonnes.

| cm

Ramassage des déchets – containers

Il a été constaté que beaucoup de containers restaient plusieurs jours sur les points blancs à la suite des différentes tournées de ramassage.

Nous prions les citoyens de mettre leur container le matin de la tournée et de le ramasser le jour même afin de libérer la route.

Merci de respecter les jours et règles de ramassage.

| le service technique

Pique-nique: la saison a redémarré! Elagage



La voirie et les autorités annoncent que les places de pique-nique de Ruegge, des Bains, des Fontuetes et du Paradis (en photo ci-dessus) sont à nouveau ouvertes pour toute la belle saison. On souhaite à chacun de pouvoir y passer de très bons moments de détente et de rencontre. Par avance, les utilisateurs de ces places aménagées sont remerciés chaleureusement d'y respecter les équipements et la propreté. On est ainsi priés instamment de ne laisser traîner aucun déchet en ces endroits que chacun apprécie de trouver dans un état de propreté accueillant. Par ailleurs, certaines places sont équipées d'une réserve de bois, préparé par les cantonniers. Merci par avance de l'utiliser avec parcimonie. Il n'est pas interdit non plus de réalimenter le tas après usage... | cm

La fontaine sera réparée

Le Conseil municipal en a pris la décision lundi soir: la fontaine sise place de la Gare sera finalement remise en état par l'entreprise Huguélet SA, qui a devisé les travaux ad hoc à quelque 2800 francs. On rappellera que cette fontaine souffre incontestablement de malfaçon, elle qui n'a quasiment jamais coulé à satisfaction; son installation datant de 2012, il n'est cependant plus possible

d'exiger des travaux de garantie. Il reste qu'après intervention de l'entreprise Huguélet, on ose espérer qu'elle produira moins de mousse et davantage d'eau claire.

Dans le même temps, il sera procédé à la pose de la nouvelle vitrine, sur le panneau d'information communale également installé place de la Gare.

Ces travaux seront effectués incessamment. | cm

Crottes de chiens

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que votre animal doit être tenu en laisse dans le village, que toutes les crottes doivent obligatoirement être ramassées pour que nos rues restent propres. Nous vous rappelons également que les champs sont à ban depuis le 1^{er} avril et qu'il est interdit d'y pénétrer et d'y lâcher des animaux.

Cherche vice-président(e)

L'assemblée municipale du 24 juin prochain devra procéder à deux élections au sein de son bureau, qui doit repouvoir les fonctions de vice-président(e) et de secrétaire. On rappellera que Pierre-Michael Kleiner occupe la fonction de président.

Le poste de vice-président est vacant depuis la fin 2018, et doit donc être repourvu pour la législature 2019-2022. Jusqu'ici, aucune candidature n'a été présentée.

A la fonction de secrétaire, qu'a quittée Aurélie Hadorn à la fin de l'année dernière également, une citoyenne a manifesté son intérêt, à savoir Alexandra Buraglio, mais malheureusement trop tard pour être élue

par le plenum de décembre dernier. Elle présentera officiellement sa candidature en juin prochain, pour la législature qui a commencé début janvier dernier.

Jusqu'au 24 mai

Les personnes intéressées par l'une de ces deux fonctions sont priées de former une liste, portant leur propre signature et au minimum dix signatures d'ayants-droits au vote en matière communale. Les formulaires ad hoc sont disponibles au secrétariat municipal.

Ces listes doivent être déposées au bureau municipal jusqu'au vendredi 24 mai, 12h, dernier délai. | cm

A pied c'est mieux

Les autorités municipales se réjouissent que la commune accueille la 92^e Fête de lutte du Jura bernois, événement qui se déroulera les 18 et 19 mai prochains à Péry. Tout en remerciant chaleureusement les bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation de ce rendez-vous prisé, ainsi que les sponsors qui le soutiennent financièrement ou logistiquement, elles invitent chaleureusement les habitants de Péry-La Heutte à profiter de cette belle occasion sportive et festive. Ce faisant, elles exhortent la population locale à se rendre sur place à pied, afin de ne pas grossir le trafic motorisé de cette fin de semaine et de laisser aux conducteurs de l'extérieur les places de stationnement qui ne seront numériquement pas illimitées. | cm

Péry: prudence aux abords de l'ancien collège



Les autorités réitèrent leur appel à la plus grande prudence, aux abords du chantier installé actuellement sur l'ancien collège de Péry. Conducteurs de véhicules automobiles, deux-roues et piétons font bien d'éviter tant que possible ce secteur, tandis que les parents sont invités à mettre leurs enfants en garde. Afin d'éviter tout accident, on respectera à la lettre la signalisation mise en place. | cm

Rien ne bouge donc à la gare!

C'est avec une profonde déception et un agacement certain que le Conseil municipal a pris connaissance de la réponse apportée le 17 avril par les CFF à son courrier du 21 janvier. La grande régie y affirme notamment que la gare de Péry-Reuchenette répond aux normes en vigueur du point de vue de la sécurité et ne nécessite donc pas de mesures supplémentaires. Les autorités s'insurgent contre

cette affirmation, en estimant au contraire que le croisement de trains, avec des quais aussi étroits, est source de véritable danger pour l'usager.

Quant à l'accessibilité des convois pour les personnes à mobilité réduite, les CFF répètent une nouvelle fois que des études approfondies sont en cours... Seront-elles achevées avant la fermeture de la gare? | cm

À LOUER À COURTELARY
Maison familiale 5 pièces
 Libre dès le 1^{er} juin 2019
 Loyer: 1500 fr. + 400 fr. de charges
Renseignements: 079 481 08 75

À VENDRE À PÉRY
 rue des Tilles 21
2 garages en collectif
 Prix intéressant. Libre de suite.
Tél. 032 485 12 85

À LOUER À CORGÉMONT
 pour le 1^{er} juin où à convenir
joli petit studio meublé
 cuisine, salle de bain douche,
 une place de parc pour voiture.
 Loyer: 430 fr. charges comprises.
Tél. 032 489 33 73

À LOUER À SAINT-IMIER
 Rue de la Clef 27
Appartement de 3 pièces
 Cuisine agencée, balcon, concierge...
 Libre de suite. 650 fr. + 230 fr. a.c.
O32 941 15 71 ou 079 431 29 60

Vide-grenier géant
 10 - 11 - 12 mai 2019
Romont Berne
 Route principale 19

Vente de matériel agricole
 Machines agricoles, outils,
 meubles, habits, livres
 et accessoires de maison.

Restauration
 Raclette de la clique **Tschaupi**
 de Bienne
 Poisson des **Branle-Grottes** de Bienne

Vendredi 17 h00 - 21 h00
Samedi 10 h00 - 21 h00
Dimanche 10 h00 - 17 h00



ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
 Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
 Des jeux de société
 De la gymnastique douce
 Des activités à l'extérieur
 Concert et spectacle
 Du repos
 Des repas de qualité
 Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
 LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



St-Imier - Place du Marché 1
 A louer au centre-ville, dans un
 immeuble représentatif, pour date
 à convenir une

Surface commerciale
de 112 m²

1^{er} étage av. ascenseur, 4 bureaux,
 hall d'entrée et WC.
 Loyer: CHF 1'290.- + CHF 320.- ch.
 032 341 08 85 | info@engelmannimmo.ch

engelmann
immo.ch



Tramelan, Grand-Rue 107
 A louer, pour le 1^{er} juillet 2019

App. 4½ pcs avec
grand balcon

près de la gare, 3ème étage avec
 ascenseur, cuisine ouverte avec
 lave-vaisselle. Grenier et cave.
 Jardin commun.
 Loyer: CHF 1'190.- + CHF 260.- ch.
 Garage: CHF 100.-/mens.
 032 341 08 85 | info@engelmannimmo.ch

engelmann
immo.ch



Jass au cochon individuel
le dimanche 5 mai

Avec repas à 12h: 32 fr.
Sans repas à 14h: 20 fr.

Merci de réserver
au 032 534 78 01
ou au 079 763 23 10

Nous recherchons une sommière
pour le 1^{er} juin ou date à convenir.
Débutante acceptée.

Contact: I. Strambini 079 763 23 10

L'imprimerie Bechtel SA à Courtelary
 est une entreprise en pleine expansion.

Nous recherchons pour une date à convenir un

technologue en impression CFC
(imprimeur) à 100 %

Autonome et consciencieux, expérience sur
 machine à feuilles (Speedmaster 4 couleurs et
 machine offset une couleur).

Si travailler dans un cadre familial,
 avec indépendance et avec un esprit
 d'initiative vous intéresse, nous attendons
 avec plaisir votre candidature accompagnée
 des documents usuels jusqu'au 29 mars 2019.

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4
 2608 Courtelary
 info@bechtel-imprimerie.ch
 www.bechtels-imprimerie.ch



MANFRED
DIT
++

OUI
 À LA RÉFORME FISCALE
 ET FINANCEMENT DE L'
AVS

Manfred Bühler,
 Conseiller national UDC,
 Maire de Cortébert

«Un plus pour l'AVS. Un plus pour la
 Suisse en tant que site de recherche
 et développement. OUI à l'AVS!»

Emplois

 **Commune municipale d'Orvin**
Service hivernal – mise au concours

Afin de compléter son équipe pour le service hivernal, la commune
 municipale d'Orvin recherche un partenaire pour seconder le service
 de la voirie.

Votre tâche: Subordonné au service de la voirie, vous êtes appelé à
 intervenir en cas de chutes de neige ou de verglas pour le déneigement et
 le salage des routes communales. Votre rayon d'action sera porté sur les
 Prés-d'Orvin, mais il n'est pas exclu que vous interveniez dans les rues du
 village.

Début du mandat: à partir du 1^{er} novembre 2019.
Période hivernale: du 15 novembre au 30 avril.

Critères d'adjudication: le soumissionnaire doit disposer d'un tracteur au
 minimum. La saleuse est mise à disposition par la commune.

Profil souhaité: disponible, consciencieux et capable de travailler en
 équipe.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Julien
 Tièche 079 362 83 59.

Le délai d'envoi des dossiers de candidature est fixé au 31 mai 2019. Les
 dossiers doivent être envoyés au Conseil municipal d'Orvin avec la mention
 «soumission déneigement», La Charrière 6, 2534 Orvin.



Afin de compléter notre équipe éducative,
 nous recherchons:

• **1 ASSISTANT(E) SOCIO-EDUCATIF(VE)**
ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

Degré d'occupation 40% fixe + sur appel pour remplacements
 Entrée en fonction 1^{er} juillet 2019

Les offres de service avec documents usuels sont à adresser avec
 mention "POSTULATION" à Crèche «Les hirondelles», CP 1,
 2607 Cortébert ou par mail à direction@creche-leshirondelles.ch

Délai d'envoi des dossiers: 15 mai 2019

Des renseignements peuvent être demandés à la directrice
 de la crèche, Madame Melody Walther, au 032 489 32 81.



Valbirse et environs

Route de Moron 5 / 2735 Malleray
 Tél. 032 492 19 19 – 079 819 54 78

gerberpompefunebres@bluewin.ch
 www.gerberpompefunebres.ch



SAINT-IMIER **MISE AU CONCOURS**
 TERRE D'ÉNERGIES

La Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste de

Concierge (H ou F) à 100 %
pour différentes infrastructures communales

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration
 > offres d'emploi

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 2019 ou à convenir

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil
 municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Concierge»,
 jusqu'au 24 mai 2019.



COMMUNE
DE
TRAMELAN

PISCINE DE TRAMELAN
GARDE-BAINS AUXILIAIRES

Pour compléter notre équipe, nous recherchons des
 garde-bains auxiliaires pour assurer la surveillance des
 bassins cet été.

Exigence: être détenteur du brevet pool-plus et CPR
 (massage cardiaque).

Travail rémunéré à l'heure.

Informations: Piscine de Tramelan,
 M. Jean-Luc Mercerat (032 487 59 50)

Commune de Tramelan
 Finances et Infrastructures
 2720 Tramelan

emploi • à vendre • à louer
 concerts • menus • etc.

UNE ANNONCE: UNE ADRESSE

fac@bechtel-imprimerie.ch

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Une situation financière saine, à l'heure de relever de nouveaux défis

2018 fut une très bonne année comptable, la commune se porte bien financièrement, mais elle doit s'adapter à sa nouvelle démographie



La fortune importante de la commune lui permet d'envisager assez sereinement les nouveaux défis qui se présentent, liés à son évolution démographique positive

Coup d'œil, avec l'administrateur des finances Vincent Viret et avec le sourire, sur les comptes communaux 2018 qui seront présentés à l'assemblée municipale du 17 juin prochain. Avec un excédent de recettes de quelque 633 000 francs, alors qu'on prévoyait un très léger excédent de charges (6000 francs), le compte global présente une belle amélioration par rapport au budget, grâce à des excédents positifs enregistrés aussi bien au compte général (370 000 francs, sur un roulement total de 11,24 millions de francs) qu'aux financements spéciaux (FS, 263 000).

Des attributions appréciables

Ce résultat éminemment positif est atteint après attributions de 500 000 francs au FS intitulé *Fluctuations de la fiscalité* (lequel atteint désormais un total de 1,5 million et permet à la commune d'affronter une baisse subite des rentrées fiscales), ainsi que d'un demi-million également au FS *Maison de l'enfance et bâtiment administratif*; ce groupe de matière est donc quasiment équilibré. Suite à l'installation non prévue de deux récupérateurs de balles, le compte Ordre et sécurité publique voit ses charges augmenter de quelque 8000 francs. Dans le domaine de la Formation, on l'a déjà dit, l'embellie atteint près de 190 000 francs, quand bien même des frais d'entretien supplémentaires d'environ 20 000 francs ont dû être consentis au collège suite aux cambriolages survenus, tandis que les 34 000 francs

à également dû être réalisés un amortissement supplémentaire de quelque 17 000 francs, obligatoire lorsque les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements, alors même que le résultat global est positif.

Les principales différences

En comparaison avec le budget, les principales différences enregistrées au compte de résultats, dont Vincent Viret souligne qu'il s'appuie sur une année standard, au niveau des charges.

Au chapitre de l'administration générale, le dépassement se monte à 495 000 francs, mais après affectation d'un demi-million au FS *Maison de l'enfance et bâtiment administratif*; ce groupe de matière est donc quasiment équilibré.

Suite à l'installation non prévue de deux récupérateurs de balles, le compte Ordre et sécurité publique voit ses charges augmenter de quelque 8000 francs.

Dans le domaine de la Formation, on l'a déjà dit, l'embellie atteint près de 190 000 francs, quand bien même des frais d'entretien supplémentaires d'environ 20 000 francs ont dû être consentis au collège suite aux cambriolages survenus, tandis que les 34 000 francs

pour l'étude du bâtiment d'école enfantine initialement envisagés ont été déplacés des investissements au compte de résultats.

Rien de très particulier à signaler dans les domaines de la Culture (142 000 francs de charges) et de la Santé (5800 francs), tandis qu'est expliquée ci-contre (encadré *Un budget bien tenu*) la différence globale du chapitre Sécurité sociale.

Le compte des Transports (634 000 francs de charges totales), celui de la Protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire (99 000), et celui de l'Economie publique (35 000) présentent des différences minimales.

La péréquation, c'est fini...

C'est évidemment au compte Finances et impôts que sont enregistrées les principales différences: 5,4 millions de recettes, contre 5,2 budgétées.

Outre la belle surprise des rentrées fiscales (voir encadré *Un budget bien tenu*), on relèvera que la commune a touché l'an dernier 58 000 francs au titre de la péréquation financière. «C'était la dernière fois, cette année Sonceboz-Sombeval appartiendra aux contributeurs, la fiscalité locale s'étant sensiblement améliorée.»

Quant aux comptes autofinancés, on soulignera qu'ils tournent tous fort bien. A relever que ceux de l'alimentation en eau (95 000 francs d'excédent de revenus) et de l'assainissement des eaux (128 000 francs) n'ont pas du tout souffert des baisses de tarifs concédées l'an dernier et cette année. Il faut bien dire que de nombreuses taxes de raccordement ont pu être encaissées l'an dernier, qui ont fait baisser les charges d'autant.

Une jolie fortune

Au bilan, avec 11,2 millions de francs de capitaux propres (dont 2 millions de Financements spéciaux et 6,3 millions de pré-financements) et une fortune nette de 2,8 millions de francs, Sonceboz-Sombeval affiche une belle santé financière. Celle-ci lui permet d'envisager assez sereinement les défis qui l'attendent dans un futur très proche. «La commune doit en effet adapter ses infrastructures et son personnel à son évolution démographique», souligne Vincent Viret.

Ces adaptations passeront notamment par des locaux scolaires et parascolaires (EJC) plus importants, avec probablement la Maison de l'enfance. La planification financière de ce bâtiment constitue un défi à elle seule.

Modernisation

Le Conseil municipal a débouqué mardi soir un crédit de 431 francs pour l'installation de nouveaux paramètres indispensables, sur le logiciel de gestion des étrangers. Ce travail sera effectué par l'entreprise spécialisée Prime Technologies, du Noirmont. | *cm*

Un crédit qui freine

Pour du marquage au sol et de la signalisation, l'Exécutif a voté mardi soir un crédit global de 11 700 francs. La plus grande partie de ce montant sera utilisée pour le matériel et les travaux nécessaires au signalage de la limitation à 30 km/h, le long de la rue des Prés. Le reste consistera essentiellement en réfection de signaux et de passages pour piétons, à travers le village. | *cm*

Ouverture de la déchetterie

La déchetterie communale sera ouverte samedi 4 mai de 9h à 11h pour la récolte des déchets usuels selon détails figurant dans le MEMODéchets 2019. La déchetterie est en outre ouverte chaque mercredi ouvrable:

- du 1^{er} octobre au 11 décembre de 17h30 à 18h30.
- du 1^{er} avril au 30 septembre de 17h30 à 19h.

Il est utile de préciser que ces prestations ne sont offertes qu'aux personnes domiciliées dans la commune.

| *administration communale*

Les investissements

Au chapitre des investissements, la commune s'est montrée modeste l'an dernier. Principal poste, les 235 000 francs nécessaires à la construction modulaire pour deux nouvelles classes à l'école primaire; dans le même domaine et toujours au collège, un nouvel espace de récréation, compensant le terrain perdu avec la nouvelle construction, a coûté quelque 55 000 francs.

Suivait le premier acompte, d'environ 160 000 francs (sur un total de 465 000), pour le remplacement du tonne-pompe du Corps de La Suze.

Rue du Brahon, un collecteur des eaux a coûté quasiment 100 000 francs, tandis que le remplacement du chauffage du complexe éponyme a nécessité un investissement de 97 000 francs.

L'étape 2018 de réfection des canalisations, dans le cadre du programme 2018-2021 devisé à 225 000 francs, a coûté environ 43 000 francs, tandis que le nouveau mobilier de l'école enfantine vaut environ 29 000 francs.

| *cm*

Un nouvel employeur

Le bureau d'ingénieurs et géomètres officiels Aeschlimann & Waelti Sàrl, actuellement installé à Saint-Imier et Péry, annonce sa fusion avec un autre spécialiste de la branche, Sigeom SA, qui tient son siège à Moutier. Dès le moins de juillet prochain, tous ces professionnels travailleront sous la bannière unique de Sigeom.

Suite à cette fusion, un bureau principal sera installé à Sonceboz, dans l'ancien bâtiment Bienna, où travailleront une quinzaine de personnes.

Le Conseil municipal se réjouit de l'arrivée de ce nouvel employeur et lui adresse une très cordiale bienvenue dans la commune. On soulignera que Sigeom a choisi notre localité pour sa situation géographique au centre du Jura bernois. | *cm*

Pas de chien sur cette pelouse !

Avalisée par la présidente du Tribunal civil Jura bernois/Seeland, la mise à ban de la place de sport sera publiée incessamment dans la *Feuille officielle du Jura bernois*. Cette publication est indispensable à l'entrée en force d'une décision prise l'an dernier par le Conseil municipal, lequel avait répondu à de multiples réclamations en interdisant formellement l'accès aux chiens, sur les parcelles 156 et 162. On se souvient

en effet que de nombreuses crottes de canidés jonchaient régulièrement cette place dévolue à la pratique du sport et non à la promenade des animaux de compagnie.

Les contrevenants à cette mesure pourront être amendés, d'un montant allant jusqu'à 2000 francs. Plaques explicatives et signaux ad hoc seront commandés et posés tout prochainement autour de la place de sport. | *cm*



Cette place est dévolue à la pratique du sport par des humains uniquement

Un budget très bien tenu

A l'embellie constatée entre le budget et les comptes, Vincent Viret, administrateur des finances, voit quatre causes principales.

Pour commencer, les impôts sur les personnes morales, une fois de plus, ont été supérieurs aux prévisions, de 330 000 francs (quelque 2,5 millions de francs au total, soit environ 15% de plus que budgété): «Malgré même les contacts que nous prenons annuellement avec les responsables des principales entreprises locales, les rentrées de ce type sont très difficilement quantifiables, qui dépendent de nombreux facteurs volatiles.» A relever que les taxations spéciales elles aussi ont causé une bonne surprise, avec quelque 47 000 francs supplémentaires.

Deuxième facteur important, la commune a touché une contribution cantonale relative aux frais de traitement des enseignants de 130 000 francs. «Nous avons obtenu à nouveau cette subvention, car notre commune appartient aux 15% des collectivités présentant une forte proportion d'élèves. En clair, l'Etat assume 70% des frais dépassant 400 francs par habitant,



Outre les impôts sur les personnes morales, la part cantonale au traitement des enseignants a valu une bonne surprise comptable

pour la part communale au traitement des enseignants de l'école obligatoire. Ceci pour autant que la commune en fasse la demande!» Par ailleurs, les charges sociales se sont avérées inférieures de 70 000 francs aux prévisions. «Nous avons dû verser 26 000 francs de moins au SASC et 20 000 de moins au canton pour les œuvres sociales; s'y sont encore ajoutées plusieurs économies plus modestes.»

Enfin, l'administrateur des finances souligne que le Conseil municipal a veillé, tout au long de l'exercice, à conserver toutes les dépenses au plus près du budget. Pour preuve de cette vigilance: les dépassements correspondant à des dépenses liées ont atteint pas loin de 450 000 francs, alors même que les crédits supplémentaires décidés par l'Exécutif se sont limités à 126 000 francs. | *cm*

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Nous imprimons pour vous...

affiches flyers

brochures

enveloppes

publicités

en-têtes de lettre

matériel de vote

faire-parts

livrets de fête

publipostage

boîtes pliantes

journal d'entreprise

cartes de visite

blocs notes personnalisés

formulaires facture

Nos réalisations répondront à vos désirs.

imprimerie

bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch



3 au 5 mai 2019

Fête du jardin

Plantation gratuite dans vos caisses à fleurs,
paradis des enfants avec château gonflable.

Une fête pour tous les goûts: Notre fête
du jardin! Profitez des différents parfums
et une multitude de fleurs de printemps.

Vendredi, 3 mai 2019 08h–18h30
Samedi, 4 mai 2019 08h–17h
Dimanche, 5 mai 2019 10h–17h

www.lehmann-baumschulen.ch
3294 Büren an der Aare

LEHMANN
conseil. choix. qualité.



Une entreprise du groupe BKW

125 ANS
1893 - 2018

Invitation à l'assemblée générale

ordinaire des actionnaires

Judi 6 juin 2019, à 17h00
au Centre Visiteurs chez Camille Bloch, à Courtelary

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. **Rapport de gestion et des comptes pour l'exercice 2018 avec rapport des réviseurs**
Proposition : approbation des comptes et du rapport de gestion

2. **Emploi du bénéfice**

Proposition :

Bénéfice reporté au début de l'exercice	3 826 000 CHF
Bénéfice net de l'exercice	<u>1 899 000 CHF</u>
Bénéfice disponible au bilan	<u>5 725 000 CHF</u>

à répartir comme suit :

Versement d'un dividende brut de 90 CHF par titre	1 260 000 CHF
Attribution à la réserve spéciale	20 000 CHF
Solde reporté	4 445 000 CHF
Total	<u>5 725 000 CHF</u>

Remarque: il est prévu de renoncer au paiement du dividende sur les actions détenues par La Goule. Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale de la présente proposition d'affectation du bénéfice, le dividende de 90 CHF pourra être encaissé à partir du 7 juin 2019, sur présentation du coupon N° 64, après déduction de l'impôt anticipé de 35 %, soit 58.50 CHF net.

3. **Décharge aux membres du Conseil d'administration**

Proposition : décharge à tous les membres du Conseil d'administration

4. **Election du Conseil d'administration**

Réélection du Conseil d'administration, soit M. Mario Annoni, La Neuveville, M^{me} Corinne Montandon, Sutz, M^{me} Antje Kanngiesser, Morat, M. Christoph Röthlisberger, Zurich, M. Roland Donzé, Les Emibois, M. Vincent Gigandet, Le Bémont

5. **Nomination de l'organe de révision pour l'année 2019**

Proposition du Conseil d'administration : Ernst & Young SA

Le rapport de gestion, les comptes pour l'exercice 2018, le rapport de l'organe de révision seront déposés au siège de la société, à Saint-Imier, à partir du 6 mai 2019, pour examen par les actionnaires. Tout actionnaire peut demander un exemplaire de ces documents.

Les actionnaires peuvent retirer eux-mêmes leur carte d'entrée jusqu'au 5 juin 2019 au plus tard, contre dépôt de leurs actions (ou en présentant une attestation suffisante de dépôt auprès d'une banque) soit auprès de la société ou auprès de l'une des banques suivantes :

BEKB/BCBE à Berne

BEKB/BCBE à Saint-Imier

Les dépositaires au sens de l'art. 689 d. CO rév. sont invités à communiquer à la société suffisamment tôt, mais au plus tard le 5 juin 2019 à 16h00, le nombre des actions qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires, les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gérants de fortunes professionnels.

Suite à la mise en œuvre, au 1^{er} juillet 2015, des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), révisées en 2012, les détenteurs d'actions au porteur doivent avoir été préalablement inscrits au Registre des actionnaires afin de pouvoir participer à l'assemblée générale et d'y exercer leur droit de vote.

Saint-Imier, le 2 mai 2019

Le Conseil d'administration

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Le budget était très réaliste, les résultats sont réjouissants



Vigilance comptable et bonne surprise fiscale valent un résultat réjouissant aux comptes 2018

Les comptes communaux 2018 bouclent sur des résultats clairement positifs, grâce à un respect quasi parfait du budget, dans tous les domaines où les autorités et l'administration peuvent exercer une influence comptable; une vigilance comptable qui s'est ajoutée à une bonne surprise fiscale.

Le compte global (compte de résultats + financements spéciaux), qui doit être approuvé par l'assemblée municipale du 3 juin prochain, boucle sur un résultat positif de quelque 80 000 francs, alors même que le budget prévoyait un excédent de charges de l'ordre de 140 000 francs.

Mieux vaut prévenir...

L'embellie de ce compte global atteint quelque 370 000 fr., puisque les autorités ont pu attribuer, avant bouclage, un montant de 150 000 francs au Financement spécial lié aux fluctuations de la fiscalité; ledit FS compte aujourd'hui 1,18 million de francs, ce qui permet à la commune d'appréhender sans trop d'inquiétude les prochaines variations inévitables de la fiscalité. Le compte de résultats boucle pour sa part sur un excédent de revenus de quelque 81 000 francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de l'ordre de 136 000 francs.

Tout près de la vérité

La surprise est donc bonne, mais on ne manquera pas de souligner que la différence est proportionnellement très faible par rapport au budget, l'exercice roulant sur quelque 7,6 millions de francs (7,5 en 2017).

Les raisons de l'embellie sont fiscales avant tout. Ainsi les impôts payés par les personnes physiques, toutes catégories confondues, ont-ils représenté un total de 3,04 millions de francs, alors qu'avait été budgété un montant de 2,85 millions. Un signe de bonne conjoncture, souligne l'administrateur des finances, Fabian Burgunder, non sans préciser

que les prévisions sont toujours difficiles pour une commune de cette taille; d'importantes différences peuvent en effet subvenir avec les départs ou les arrivées de quelques contribuables.

L'impôt sur les personnes morales s'est également révélé un brin supérieur aux prévisions (quelque 40 000 francs), lui dont

l'extrapolation est évidemment plus ardue encore.

Santé en hausse

A relever que Corgémont a touché 63 000 francs de moins que prévu au titre de la péréquation financière et de la compensation des charges, avec une rentrée totale de quelque 498 000 francs et donc inférieure de 13 pour cent au montant budgété. Un signe que la santé communale s'est améliorée l'année dernière.

On soulignera encore que les Financements spéciaux sont équilibrés, qui contribuent donc au bon résultat du compte global.

En conclusion, l'exercice comptable écoulé atteint parfaitement le seul but que peut se fixer une relativement petite collectivité, à savoir l'équilibre tout en parvenant à financer les meilleurs services possibles à la population. Car les autorités et l'administrateur des finances le soulignent, la marge de manœuvre d'une commune est très faible, l'immense majorité de ses dépenses étant faite de charges liées, imposées par le droit supérieur. | cm

Délégations

Hermann Liechti a représenté et représentera la commune à l'assemblée ordinaire du Cefojb (Cercle forestier) samedi dernier, au point Rencontre du Jura bernois le 16 mai à Tavannes, à l'assemblée générale du Service Action sociale (SASC) le 23 mai à Courtelary, ainsi qu'à l'assemblée de membres de la Croix-Rouge Jura bernois, le 6 juin à Tavannes.

Le maire, Etienne Klopfenstein, participera pour sa part à deux prochaines assemblées générales: celle de Pro Natura Jura bernois le 10 mai à Loveresse et celle du Parc régional Chasseral le 18 mai à Lamboing. | cm

Au menu du 3 juin

Le Conseil municipal a mis au net l'ordre du jour de l'assemblée municipale du 3 juin prochain, lequel sera publié dans les pages de la *Feuille Officielle d'avis*.

Outre le compte municipal 2018 (voir ci-contre), les citoyennes et citoyens présents se verront commenter l'arrêté de comptes de la rénovation des bâtiments de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon, qui a nécessité un investissement de près de 4 millions de francs. | cm

CHASSERAL EN CHŒURS

Une première édition réussie

Pour sa première édition, le festival Chasseral en Chœurs s'est déroulé à la salle communale de Lamboing samedi dernier. La manifestation a été organisée par le chœur mixte local l'Arzillière de Lamboing, commandé par Jacques Chételat, assisté de la présidente Daniela Allemann. Dans l'op-

tique de créer un événement plaisant, les organisateurs ont ouvert les portes à de nouvelles expériences musicales. Quelle belle réussite!

L'Arzillière a présenté deux chants avec le brio propre à sa formation. Le Männerchor Eintracht de Corgémont, sous la direction de Marie-Louise

Hoyer, a pour sa part présenté deux chants sous des applaudissements nourris. Le Chœur Mixte de Péry-Sonceboz, dirigé par Jean-Daniel Lécureux, n'a pas failli à sa tradition et offert à son tour deux chants, le 1^{er} du compositeur Paul Montavon et le 2^e de Francis Poulenc, pour ensuite revenir avec la formation La Clé des Chants sous une belle ovation. La Chorale Ouvrière de Tramelan, sous la direction de Toni Ascione, a conquis les auditeurs avec *For me, formidable* de Charles Aznavour et *Havah Nagilah* de Gus Anton. Bernard Guye de Lignières, expert qualifié de l'Union suisse des Chanteurs a remercié et félicité les formations présentes pour leur amour du chant et leurs prestations par une critique constructive.

L'ancien festival du Bas-Vallon a ainsi, avec la nouvelle mouture, une petite sœur digne de son glorieux passé, selon Jacques Chételat. La prochaine édition sera encore plus belle. | jcl



Le bétail se réjouit



Peut-être entend-on aujourd'hui quelques piaffements d'impatience, dans les étables et les écuries du village: mardi prochain 7 mai, bovins et équidés inscrits seront en effet lâchés sur le pâturage communal, pour y passer toute la belle saison. C'est l'occasion de rappeler aux promeneurs que les chiens n'ont pas à agresser ou courser les bêtes pâturant. Merci par avance de votre respect également pour la propreté des lieux. | cm

Réclame

VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER?



CONSEIL EN MARKETING
GRAPHISME
CRÉATION DE STAND
SITE INTERNET

clin d'œil
PUBLICITÉ CRÉATIVE

TONY MARCHAND
2502 BIENNE
032 940 11 16
WWW.CLIN-D-OEIL.NET

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



La Commune municipale de Romont a récemment remis à Mémoires d'Ici un fonds très important d'imprimés officiels reçus par les autorités du village entre 1795 et 1918. Une sélection de ces documents sera présentée au public le mardi 7 mai à 19h30, à la Salle du Conseil municipal, (route principale 1 à Romont). La Municipalité de Romont et le Centre de recherche vous y invitent chaleureusement.

Mention de provenance: Collection Mémoires d'Ici

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE, Cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la communauté catholique des Villages Péry:

7 et 8 mai: Yannick Salomon, Cure La Neuveville, 032 751 14 39, 079 352 38 12, yannick.salomon@jurapastoral.ch.

Du 9 au 11 mai: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielbienne.ch. Les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées par le célébrant.

Messe: samedi 18 mai à 18 h, Chapelle de Reuchenette suivie d'un apéritif à la salle Sainte-Bernadette. Pour les autres célébrations, se référer à l'Angelus.

Visite de la Chapelle et des vitraux d'Emile Aebischer, dit «YOKI»: téléphoner pour la clef à Marlyse Nobs au 032 485 12 82/079 756 09 32 ou à Jean-Claude Lièvre au 032 358 17 49 /079 668 01 32 quelques jours avant.

Avis à nos paroissiens: en vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concernant notre Chapelle sise à Reuchenette. Contact: Jean-Claude Lièvre, 032 358 17 49, jeanclaudeleivre@bluewin.ch, photos argentiques ou diapos seront scannées et ensuite vous seront retournées.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence: Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

Rencontre des aînés Orvin: mercredi 8 mai à 13 h 06, départ du bus place du village pour une balade direction Les Prés-d'Orvin.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER, rue des Roses 6, case postale 207

Assemblée générale ordinaire: mercredi 5 juin à 19 h 15 à la cure, rue des Roses 6, 2610 Saint-Imier (près du funiculaire) avec notamment, élection de Conseillers/ères de paroisses + modification de l'art. 20 al. 1 RO + nouvelle constitution de l'église nationale catholique-chrétienne du canton de Berne.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 4 mai, pas de messe. Dimanche 5 mai à 17 h 30, messe à Tavannes. Jeudi 9 mai à 9 h, messe.

Groupe de jeunes: vendredi 3 mai à 18 h.

Parcours du Pardon: samedi 4 mai à 15 h à la paroisse.

Petit Chœur: mardi 7 mai à 19 h 30, répétition.

Parcours 1^{re} communion: mercredi 8 mai à 13 h 15 à la paroisse de Tramelan pour le transport à Tavannes.

Parcours confirmation: mercredi 8 mai à 17 h à Tavannes.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 4 mai, 18 h, Saint-Imier; dimanche 5 mai, 10 h, Corgémont (salle paroissiale, sous l'église).

Repas pour tous: vendredi 3 mai, 12 h, Corgémont.

Un livre à partager: vendredi 3 mai, 19 h, Saint-Imier.

L'Evangile à la maison: lundi 6 mai, 19 h 30, Corgémont; jeudi 9 mai, 19 h 45, Saint-Imier.

Prière du chapelet: mardi 7 mai, 19 h, Saint-Imier.

Parcours Vivre de l'eucharistie: mardi 7 mai, 20 h, Saint-Imier, pour les parents; mercredi 8 mai, 13 h 30, Saint-Imier, pour les enfants.

Mouvement Chrétien des Retraités: jeudi 9 mai, 14 h 30, Corgémont.

RÉFORMÉES

LE CATÉ EN ERGUËL

11H, séquence «JBCC»: mercredi 8 mai, 16h-20h, cure de Saint-Imier.
7H, séquence «Aller/retour»: mercredi 15 mai, 16h-19h, à L'Ancre de Renan.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 5 mai, 10 h, à la chapelle de Cortébert, sainte-cène. Officiant: David Giauque.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19 h 15 à 19 h 40 au temple de Corgémont. Moment de partage de silence et d'oraison, dans l'esprit de Taizé, ouvert à tous.

Groupe de partage biblique: jeudi 16 mai à 20 h, salle de l'Eglise mennonite de Cormoret, thème «Itinéraire d'une promesse», Genèse 22,9-19.

Eveil à la foi: samedi 18 mai, 9 h 30 à 11 h 30, à la chapelle de Cortébert. Thème «Météo Bible», «Dieu chuchote dans le vent». Si vous souhaitez participer ou que vous avez besoin de renseignements, merci de contacter David Giauque.

032 489 17 08

www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse: E. Hohemuth, 032 963 11 89, 4hohemuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 5 mai, 9 h 45, église à Courtelary. Collecte: Main tendue.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63, jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07, annelise.stieger@bluewin.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 5 mai, Renan, 10 h, avec sainte-cène (Pasteur J. Wimmer; Alice Tschannen, soprano; participation d'Eric Oppliger et Michel Sautaux qui parleront de leur séjour aux Andes; collecte: prix suisse des droits humains «Alpes ouvertes» 2019).
Aînés: mardi 7 mai, Cure, 14 h, loto.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente et service auto, 032 961 15 81

www.referguel.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

Cultes: dimanche 5 mai, 10 h, à Vauffelin, avec la participation des catéchumènes de 8H. Officiants: Anne Noverraz et Gilles Bourquin. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de La Neuveville.

Catéchisme 8H: dimanche 5 mai, 10 h, culte de conclusion à Vauffelin.

11H: samedi 4 mai, 9 h-12 h, partir en camp, Bienne. Dès 11 h, présence des parents.

Rencontre des aînés Orvin: mercredi 8 mai, 13 h, balade au Grillon. Bus à 13 h 06 sur la place du village.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 16 mai. Livraisons le 29 mai à Péry et Vauffelin, le 30 mai à Orvin.

032 485 11 85

(lu: 13 h-17 h 30, ve: 7 h 45-11 h 30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: 079 724 80 08

Location de salles: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. 032 485 11 85

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77. 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28. 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Daniel de Roche, 079 337 50 76, et Christian Borle, 078 739 58 28. 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 5 mai, 10 h, avec sainte-cène (Pasteur J. Wimmer; Alice Tschannen, soprano; participation d'Eric Oppliger et Michel Sautaux qui parleront de leur séjour aux Andes; collecte: prix suisse des droits humains «Alpes ouvertes» 2019).

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 5 mai, culte avec sainte-cène à 10 h à la collégiale. Pasteur officiant: Marco Pedrol. Offrande: EPER.

Premier concert du marché: vendredi 3 mai, mini-concert d'orgue dès 10 h 30 à la collégiale. Venez vous faire surprendre, entrez et sortez librement!

Petit-déjeuner offrande: samedi 4 mai, de 8 h à 11 h à la cure.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille le vendredi 3 mai de 9 h 30 à 11 h à la cure.

Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre mardi 7 mai de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 5 mai culte avec sainte-cène à 10 h à Sombeval.

Catéchisme cycle I, 3H-6H: 1^{re} rencontre ce vendredi 3 mai de 11 h 45 à 13 h 20 à la cure (rue du Collège 19), avec séance et repas chaud offert. Infos: Annerose Riesen. 076 615 23 52, et sur www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval/ activités.

Aînés: mardi 7 mai de 14 h à 17 h à la cure, Collège 19, jeux et partage.

Téléphone de piquet de l'Erguël, services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richardriesen@sunrise.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 5 mai, 10 h, sainte-cène. Officiante: Corinne Baumann.

Corinne Baumann, pasteur, 079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59

location@paroissesonvilier.ch

Permanence des services funèbres: 0800 225 500

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: Sonntag, 5. Mai, 10 Uhr, Corgémont, Konfirmation von Cédric Gilgen, mit Pfrn. Christina Meili und dem Twannbergli-Echo. Heimgottesdienst Mittwoch, 8. Mai, 10.15 Uhr, La Roseraie.

Christina und Stefan Meili, Pfarrehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Journée Osez le Jour: samedi 4 mai, 14 h-22 h, Centre de Sornetan sur le thème *Changer de latitude, changer d'attitude.*

Culte: dimanche 5 mai, 10 h, église de Sornetan; pasteur J.-L. Dubigny. Taxi: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12 h au 077 520 48 93.

Services funèbres: 0848 778 888
www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte: samedi 11 mai, culte liturgique 18 h 15, Villeret.

Prière matinale: mardi 7 mai à 6 h 30, église de Villeret.

P'tit café: mardi 7 mai, dès 9 h 30, cure de Villeret.

Repas pour tous: mercredi 15 mai, spaghetti party, dès 12 h à la cure.

Secrétariat: 032 941 14 58 (vendredi: 8 h-11 h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres et urgences: 0800 225 500

villeret@referguel.com
www.eglise-protestante.ch sous «Villeret»

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

Culte: dimanche 5 mai 10 h à Cormoret, sainte-cène.

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN, Le Crêt 2

Culte: dimanche 5 mai, culte à 9 h 45.

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER, Jacques-David 12

RJ: du vendredi 3 mai au dimanche 5 mai, le groupe de jeunes du Roc sera à la RJ Bulle avec 3500 autres jeunes.

Culte: dimanche 5 mai à partir de 10 h avec le pasteur Luc Normandin de Saint-Imier. Garderie et école du dimanche pour les enfants. Accueil café avant et après la rencontre.

Blablathé: lundi 6 mai à 14 h, cours de français oral sans inscription et entrée libre.

Rondin-Picotin: jeudi 9 mai à 9 h 45, chants et contes pour les enfants de 0 à 6 ans suivis de jeux libres et d'une collation. Pause-café pour les parents.

Sans inscription et entrée libre.

Groupes de partage: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
<http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER, Fourchaux 36

Cellule de prière: vendredi 3 mai, 20 h.

Culte: dimanche 5 mai, 9 h 30, garderie et école du dimanche.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

Soirée d'évangélisation: samedi 4 mai, 20 h à la salle Saint-Georges avec chorale IBG.

Culte: dimanche 5 mai, 10 h à la salle Saint-Georges, prédication David Niblack. Ecole du dimanche et garderie.

Club d'enfants: jeudi 9 mai, 12 h.

David Weber, pasteur,
dpj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 5 mai, pas de service à Saint-Imier, la paroisse est invitée à Neuchâtel pour la confirmation à 9 h 30. Mercredi à 20 h, visite de l'Evêque.

Musique: lundi à 20 h, répétition du chœur.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 5 mai, 9 h 30, message biblique de Doug Virgin «Persévérer dans la prière», école du dimanche.

Etude biblique: mardi 7 mai, 20 h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte: dimanche 5 mai à 10 h à la rue des Prés.

Gottesdienst: dimanche 5 mai à 10 h à Jean Guy, garderie.

Prière et silence: mercredi 8 mai à 13 h 30 à la rue des Prés.

Soirée communautaire: mercredi 8 mai à 20 h à la rue des Prés.

Kangourou: jeudi 9 mai à 9 h 15 à la rue des Prés.

mmummel@bluewin.ch
www.menno-sonnenberg.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA FERRIÈRE

Remerciements

Dans le cadre de l'action Carême-Pain pour le Prochain, notre Paroisse a organisé à deux reprises des repas «soupe» et une crouille «pain» a été déposée au magasin du village. Grâce à la participation réjouissante à ces repas, à la générosité des clients du magasin et à la collecte lors d'un culte, la somme de 440 francs a pu être versée aux institutions respectives pour soutenir leurs projets d'aide au développement et lutter contre la faim

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN, Grand-Rue 58

Prière: dimanche 5 mai, 9 h.
Culte, école du dimanche, garderie: dimanche 5 mai, 9 h 45.
Méli-Mélo: lundi 6 mai, 15 h, animation pour les requérants.
Prière 29B12: lundi 6 mai, dès 19 h 30, nous prions pour vous.
Prière: mardi 7 mai, 9 h.
Brico-déco: mardi 7 mai, 20 h.
Danse: mercredi 8 mai, 19 h.
Repas pour tous: jeudi 9 mai, 12 h.
Groupe accès: vendredi 10 mai, 18 h.

P. et M. Donzè, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN, Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15)

Culte: dimanche 5 mai, 9 h 30 avec Eric Germain, suivi d'un repas canadien.

RJ: du vendredi 3 au dimanche 5 mai, Espace Gruyère à Bulle.

Assemblée Générale de l'EEF: dimanche 5 mai, 14 h.

Prière: mercredi 8 mai, 12 h 25.

032 487 32 17, eric.germain@lafreee.ch
www.eglise-dufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN, rue A. Gobat 9

Culte: dim. 5 mai, 9 h 30, avec Marino Junod, garderie, école du dimanche.

Conseil d'église: mardi 7 mai, 19 h 30.

Etude biblique: mercredi 8 mai, 19 h 30 avec Daniel Molla.



La fabrique Langel, un bijou largement reconnu

Un prix cantonal décerné à Liliane Wernli-Langel

Le Conseil municipal adresse ses chaleureuses félicitations et ses sincères remerciements à Liliane Wernli-Langel, qui vient d'être désignée lauréate d'un prix anniversaire décerné par le Service cantonal des monuments historiques (SMH). Pour marquer le dixième anniversaire de son prix, le SMH a décidé de choisir cette année cinq lauréats, parmi

lesquels figurent donc la propriétaire du véritable bijou que constitue l'ancienne usine Langel à Courtelary.

Un engagement hors du commun

Seul prix décerné dans la région francophone du canton, il récompense l'engagement hors du commun de Liliane Wernli-Langel, qui s'active

depuis de nombreuses années pour conserver la fabrique d'étampes et de colonnes. Cette usine fut construite en 1917 par Robert Langel et exploitée jusqu'en 1997. Nichée dans un jardin d'époque, l'entreprise a conservé ses machines, ses outils, et même sa timbreuse. Grâce à sa propriétaire Liliane Wernli-Langel, le visiteur y plonge instantané-

ment dans le quotidien professionnel du siècle passé.

La lauréate recevra son prix le 16 mai prochain à Berne.

Les autres récompenses vont à des objets historiques de Gléresse (ensemble bâti à visiter le 22 juin), Gerzensee (villa Jugendstil, le 18 juillet), Oberdiessbach (château, le 8 juin) et Interlaken (église du château, pour y découvrir le travail des spécialistes en restauration/conservation, le 17 octobre).

Une soirée de visite

Le SMH a choisi de mettre en vedette les cinq lauréats à travers son programme de visites publiques 2019, intitulé Fachwerk, venir pour voir. Le 22 août prochain (et non 2018, comme cela figure par erreur dans la brochure imprimée tout récemment par l'Office de la culture), une visite sera organisée à Courtelary; les intéressés ont rendez-vous à 18h devant l'usine, Grand-rue 49. Ils recevront les explications et le témoignage de Liliane Wernli-Langel, petite-fille du constructeur de l'entreprise, et de René Koelliker, du SMH.

Les autorités municipales invitent chaleureusement la population à profiter de cette occasion pour découvrir ce véritable bijou du passé industriel local. | cm



Parfaitement préservée grâce à Liliane Wernli-Langel, l'usine plus que centenaire

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT COURTELARY

Liquidation totale

C'est le samedi 11 mai, dès 9h, à l'Espace Nicolas Béguelin, qu'aura lieu à l'occasion de la traditionnelle Fête du printemps et le parrainage des fontaines, la liquidation totale de la brocante de la SDC.

En effet, il a été décidé de mettre un terme à cette activité bénévole qui a duré plus de 10 ans. Les affaires ne sont plus ce qu'elles étaient. Ainsi, nous appelons la population de l'Erguël et même d'ailleurs

de venir et d'emporter tous les objets, petits et grands, se trouvant dans le local sis à la rue de la Préfecture 8, à Courtelary. Vous pouvez, par la même occasion et selon vos possibilités, mettre quelques pièces dans la tirelire.

Aussi, durant la même journée, nous vous invitons à parrainer l'une des vingt fontaines du village. A l'heure de l'apéro, vers 11h30, la Fanfare municipale de Courtelary donnera son aubade musicale. A cette occasion, une jolie rose sera offerte aux femmes. A midi, comme les années antérieures, l'on servira une restauration chaude. Nos succulentes côtelettes et saucisses seront servies avec et sans frites. N'oubliez pas de nous rendre visite et que la fête soit belle! Nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue. | le comité de la SDC



NÉCROLOGIE

† Adieu Eric Tschan

Dès mon plus jeune âge, je te connaissais, des apéros au Café du Raisin où j'accompagnais mon père lors des passages de mes grandes-tantes de Courtelary. Presque toujours les mêmes personnes se tenaient à la table ronde et la Zena me servait un sirop grenadine. Par la suite, c'est toute ta famille que j'ai fini par connaître. Et toi plus encore lors de nos années au Conseil municipal.

Bernois aussi convaincu que moi, nous ne pouvions que nous entendre. Il en a encore été de même, des années plus tard, grâce à ton soutien à la Caravane du Jura bernois. Responsable des œuvres

sociales, je ne pouvais que remarquer l'amour de l'autre que tu incarnais à merveille, ta sensibilité et tes larmes même à l'approche de certains sujets sensibles.

Pour moi, tu restes surtout un homme profondément vrai. Tes rires, tes défauts et tes choix n'étaient pas calculés. Tout était toujours sincère, spontané, franc et direct. Grâce à ton fils Roland j'ai, par chance, eu souvent l'occasion de te revoir. La dernière fois autour d'un verre aux Chosés; une fin d'après-midi radieuse qui restera mon dernier souvenir. Ce soir, j'ai perdu un ami, un vrai!

| G. A. Houriet

Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs délais auprès de

l'Imprimerie Bechtel Courtelary

bechtel-imprimerie.ch

032 944 18 18

Pour les jubilaires Des comptes bien tenus

Comme de coutume, la Municipalité prendra en charge un tiers des frais de l'apéritif qui sera servi, au soir du 24 mai prochain à Cormoret, à l'occasion du traditionnel concert donné par La Fanfare de Courtelary-Villeret en l'honneur des jubilaires des trois communes mentionnées.

Notre Exécutif sera représenté à cette occasion par Johnny Stauffer. | cm

Des sacs pour les bambins

Suite à la demande présentée par un citoyen, la Municipalité précise que des sacs à ordures officiels seront bel et bien offerts aux habitants de la commune qui partagent la garde de leur(s) très jeune(s) enfant(s). Le Conseil a en effet décidé que ce cadeau parental sera accordé au pro rata du pourcentage de garde assumée.

Toutes les personnes concernées (parents séparés ou divorcés), sont invitées à contacter le bureau de l'administration. En y présentant un justificatif de leur taux de garde, elles recevront la quantité de sacs ad hoc, pour chaque enfant de moins de trois ans qui n'a pas encore bénéficié de cet avantage. | cm

Merci!

La Municipalité a reçu le traditionnel don annuel de la Clientis CEC, à savoir un montant de quelque 30 000 francs à faire valoir sur les charges de prévoyance sociale. Les autorités adressent leurs sincères remerciements à cet établissement bancaire. | cm

Délégations

Johnny Stauffer a représenté la commune hier jeudi, à l'assemblée générale de l'AOUP (Association des œuvres d'utilité publique du district de Courtelary). Ronald Ermatiniger participera pour sa part à l'assemblée générale de Jura bernois Tourisme, le 16 mai à Tavannes. | cm

Réseau de randonnée

L'Office cantonal des ponts et chaussées vient de transmettre la version adaptée cette année du plan sectoriel du réseau des itinéraires de randonnée pédestre. Un lien vers ce plan est disponible sur le site internet de la commune. | cm

Un règlement très attendu

En assemblée municipale de fin 1995, l'électorat avait avalisé la vente par la commune de la parcelle 134, sise Sous-L'Eglise. A cette occasion, les ayants droit avait recommandé que le bénéfice de cette vente, qui se monte à environ 184 000 francs, soit utilisé à des fins sociales.

Pour répondre à cette volonté populaire, le 17 mai prochain sera publié dans la *Feuille Officielle d'Avis* le Règlement concernant le Financement spécial relatif aux gains réalisés en vendant la parcelle 134. Avalisé par le Conseil municipal mardi dernier, ce texte sera

soumis à l'approbation de l'assemblée municipale du 17 juin prochain. Si celle-ci donne son accord, ledit FS sera dissous durant les années à venir, qui sera utilisé pour neutraliser des charges purement sociales. | cm

COURTELARY

Poussins en vedette ce dimanche

Poussins et autres sujets d'élevage tiendront une fois de plus la vedette ce dimanche 5 mai pour le plus grand plaisir des éleveurs et autres amoureux de cette gent ailée si attachante et attendrissante.

Il s'agira en l'occurrence du traditionnel Marché aux œufs, poussins et sujets d'élevage, 29° du genre, organisé par la Société d'Ornithologie et Amis

de la basse-cour de Courtelary-Cormoret. Il se déroulera à la halle polyvalente de Courtelary, où les visiteurs et acheteurs sont attendus dès 10h30 et jusqu'à 14h. Ce rendez-vous printanier accueille toujours plus de visiteurs au fil des ans, car il permet aux éleveurs en particulier d'acquiescer œufs ou poussins en prévision des expositions et concours aux-

quels ils participeront durant la saison à venir avec leurs sujets.

Entrée gratuite et possibilité de se restaurer sur place. | bo

Marché aux œufs et poussins, dimanche 5 mai à Courtelary, livraison de 8h30 à 10h15, vente de 10h30 à 14h.





Venez tous bouger avec et pour la commune

L'édition 2019 de Cormoretbouge a démarré mercredi avec les activités dédiées aux adolescents, elle se poursuit dès demain avec toute la population, sportifs émérites ou du dimanche. On mentionnera que certaines activités se dérouleront d'office à la halle de gymnastique, d'autres pouvant être pratiquées en extérieur, à savoir sur la Cour à Moret, en cas de conditions météorologiques favorables.

Signalons également que l'amacc tiendra une cantine durant toutes les activités du week-end et qu'elle distribuera des cadeaux offerts par les sponsors.

En forme et en bottes!

Samedi à 13h, le départ sera donné par l'Espace Jeunesse Erguël, qui réitérera son activité de mercredi, mais cette fois pour des participants de tous les âges. On rappellera que l'EJE s'adresse aux jeunes populations (10 à 17 ans) de Renan, Sonviller, Saint-Imier et des trois localités de CoViCou.

Philippe Schär et Gloria Senderos, les deux animateurs, proposeront un parcours dit « rural », qui sera adaptable à l'âge de chacun. En bottes - eh oui, il y en aura de toutes les tailles possibles sur place! -, les participants aligneront des postes requérant tantôt de l'agilité, de l'habileté ou de la rapi-

dité, mais surtout de l'humour et de l'entrain. Bouger avec plaisir et en s'amusant, tel sera l'unique but de ces défis sympathiques. Une occasion de se défouler en famille et de découvrir l'EJE.

Ce parcours sera accessible demain samedi de 13h à 17h et dimanche de 9h à 13h.

Et bien dansez...

Samedi en parallèle, l'école de danse bien connue Platinum Dance Academy, de Villaret, proposera pour sa part deux sessions originales: de la line dance country de 14h30 à 15h30, et de la danse de salon synchro de 15h30 à 16h30. Nathalie et Patrick Maurer animeront ces deux heures de mouvement ouvertes à tous, sans prérequis aucun. Le seul but: le plaisir de danser en

bonne compagnie, dans une ambiance chaleureuse!

Philippe Schär de l'EJE reprendra la main pour officier en tant que DJ de la disco sirop, laquelle fera danser les plus jeunes de 17h à 18h30.

A table!

Les gourmands et tous ceux qui auront brûlé des calories rallieront la petite salle (rez-de-chaussée) dès 18h30, où les élèves de 10H du syndicat scolaire CoViCou proposeront une appétissante crêpes-party. Salées - avec les traditionnels version fromage et/ou jambon en particulier - ou sucrées - à tous les goûts qui cartonnent, du citron au caramel, en passant par le chocolat et d'autres délices -, ces crêpes maison requierront les sportifs, tout en visant un but à plus long

terme. Le bénéfice de la soirée sera effectivement utilisé pour financer le camp de dernière année. A signaler que les élèves vendront également des pâtisseries maison.

La soirée se poursuivra en mouvement, avec la silent party de l'amacc, qu'animeront des DJs de la région, BlytMusic, Team velcro, DJ Platinum, DJ Nap'Sti.

Toute la zumba!

Le dimanche après-midi sera consacré à la plus grande leçon de gymnastique de Suisse, une session qui fera bouger la foule, on l'espère, de 13h à 16h. L'animeront Fifi Droz et Platinum Dance Academy notamment. Le couple Nathalie et Patrick Maurer proposeront une session particulièrement attirante, qui permettra de faire connaissance et de goûter à trois des six ou sept types de zumba.

On commencera par la version gold, puis on passera à la zumba fitness, avant de terminer par le type le plus intense, la strong by zumba. Il y en aura



Souvenir d'une précédente édition de cette manifestation qui cartonne annuellement à Cormoret

donc pour tous les goûts, toutes les conditions physiques, tous les âges, dans une ambiance du tonnerre!

On scanne et ça repart!

Voilà pour ce week-end, mais l'événement Cormoretbouge se déroulera jusqu'au 2 juin sans interruption. Ainsi durant tout un mois chacun est invité à comptabiliser des minutes (ou

des heures!) de mouvement pour le compte de Cormoret.

Dans cette optique, le Club Athlétique de Courtelary ouvrira ses diverses séances d'entraînement à tous les intéressés. Les détails à ce sujet sur cormoretbouge.ch

Pour contribuer de manière individuelle, il faut scanner un code QR au début de son activité; ces codes sont disponibles à la gare, sur la place de basket, à la salle polyvalente, sur le terrain de sport et à l'entrée de la promenade de La Doux.

Par ailleurs, l'application pour Smartphone permet aussi d'organiser des défis au sein d'un groupe; tous renseignements sur duelintercommunalcoop.ch | cm

Le Cormobooste, boisson santé

Le choix d'une version dite light n'empêche pas une personnalisation originale de ce Cormoretbouge 2019. Dimanche, celle-ci prendra la forme d'une presque potion magique: la boisson énergisante cent pour cent naturelle concoctée par Pascale Uva et baptisée Cormobooste! Dès le matin, cette boisson sera offerte gracieusement aux sportifs et elle rafraîchira les participants de la plus grande leçon de gymnastique, jusqu'à épuisement du stock.

On précisera que Pascale Uva vient d'ouvrir dans la localité Le Jardin de Jade, où elle propose de l'accompagnement intuitif, de la guidance spirituelle, de la médiumnité et des soins énergétiques, dont le premier objectif est double: permettre aux clients d'atteindre un état de bien-être et de commencer enfin à s'aimer eux-mêmes. | cm

Avec vous en 2020?

Ce printemps comme en 2018, Cormoret vit une version « light » de La Suisse bouge. L'an prochain par contre, la manifestation sera sensiblement plus étoffée, avec de multiples et très divers rendez-vous. Dans cet objectif, les organisateurs lancent un appel à tous les intéressés, individuels ou groupements, qui pourraient envisager de proposer des activités physiques ou/et de participer à l'organisation de l'événement. | cm

C'est parti!

Cela n'aura échappé à aucun habitant, le grand chantier pour la nouvelle adduction d'eau a démarré dans les rues du village, avec le fraisage de la chaussée et les premiers travaux de remplacement des conduites. Tout cela sur le tronçon entre le collège et la Douzette, dans un premier temps.

Durant la période de chantier, des raccords provisoires ont dû être installés pour l'approvisionnement en eau potable, tandis que d'importantes et indispensables restrictions de circulation sont instaurées autour du collège. Il est d'ailleurs fortement déconseillé de fréquenter les alentours du collège, les véhicules devant être station-

nés sur la place de parc sise à l'Ouest du complexe.

Les riverains sont informés au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Les autres, habitants et visiteurs, sont instamment priés de respecter à la lettre la signalisation de chantier. La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'irrespect des mesures provisoires.

Bus déplacé

L'arrêt du bus scolaire a dû être déplacé pour la durée des travaux et il est instamment demandé aux parents de ne pas emprunter la zone de chantier pour conduire ou déposer leur enfant à l'école. | cm

Le projet remanié colle aux besoins scolaires et parascolaires

Les ayants-droit au vote ont reçu, avec leur matériel de vote, un message circonstancié concernant le projet de construction route Principale 14 et 16. Le 19 mai prochain, il s'agit pour l'électorat de statuer sur la rénovation et le réaménagement complet de ces deux immeubles contigus, propriétés de la Commune et qui abritent actuellement l'école enfantine, l'Ecole à journée continue (EJC) et des appartements.

Un premier projet, qui concernait alors uniquement l'immeuble route Principale 16, avait été accepté clairement en juin 2018; divers facteurs intervenant immédiatement après cette votation, les plans ont été revus fondamentalement, en incluant donc la maison contiguë.

Deux écoles en attente

Installées route Principale 14, l'EJC et la classe de 1H-2H travaillent dans des locaux qui ne répondent plus à leurs besoins. La première, au fort développement récent, nécessite une surface sensiblement plus

importante; l'évolution sociétale confirme la pertinence de ce système parascolaire, très probablement à long terme.

Au niveau de l'école enfantine, le programme d'enseignement a considérablement changé ces dernières années, qui exige des locaux adaptés; ces derniers ne répondent plus aux normes actuelles.

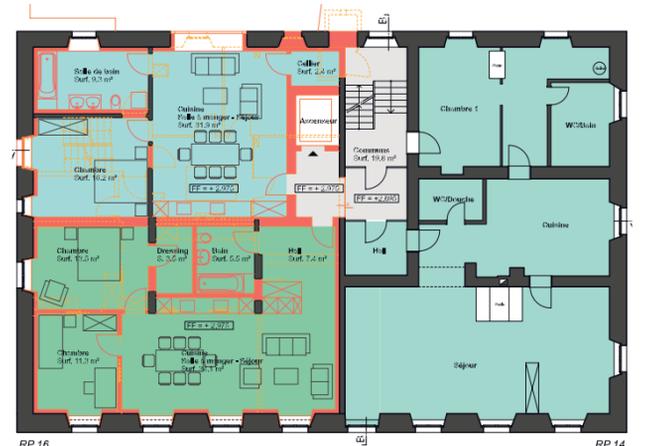
Bon rendement

Le projet actuel est devisé à 1,8 million de francs, soit 300'000 de plus que la version votée l'an dernier. Une augmentation qui s'explique notamment par les travaux prévus pour l'école enfantine, sanitaires, vestiaires et isolation thermique du bâtiment N° 14, le déplacement de l'Ecole à journée continue, ainsi que les rafraîchissements nécessaires des appartements dans le même immeuble.

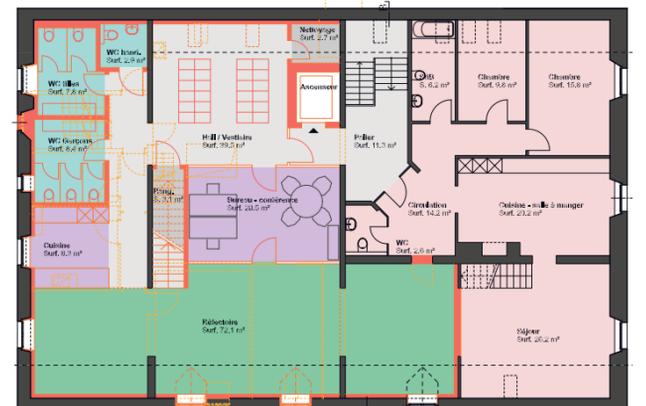
La planification financière, pour l'ensemble immobilier route principale 14-16, avec les structures scolaire et parascolaire, le Café commu-

nal et quatre appartements, fait état d'un rendement évalué à 4.93 %, donc un bénéfice non négligeable pour une petite commune comme la nôtre.

Les autorités municipales plébiscitent unanimement ce projet et invitent chaleureusement les électeurs à l'approuver par les urnes le 19 mai prochain. | cm



Deux appartements seront créés au premier étage à droite: un 2 pièces et demie (en haut) et un 3 pièces et demie; l'appartement de 4 pièces existant subsistera



L'Ecole à journée continue s'étendra sur près de 250 mètres carrés, en duplex

Réclame

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch



Au rez-de-chaussée sont prévus le café communal (en haut sur l'illustration), la classe de 1H-2H et ses annexes (en bas), ainsi qu'un appartement de 3 pièces créé dans les locaux libérés par l'ancienne école enfantine

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Sous l'égide de la SSEVT

Plusieurs chantiers sont et seront menés dans la localité par les employés de la SSEVT (Structure sociale d'encadrement vouée au travail). Actuellement, le mur surplombant la partie Ouest de la Vieille Route bénéficie de leurs soins attentifs. Automobilistes, cyclistes et piétons sont priés de faire preuve de la plus grande prudence lorsqu'ils longent ce chantier.

La réfection du sentier Binding figure également au programme printanier de cette structure, ainsi que la pose de nouvelles marches le long du cheminement de la Doux.

Par ailleurs, un petit escalier, nouveau celui-là, sera installé dans le triangle herbeux joux-

tant la nouvelle écurie à chevaux, qui permettra aux piétons de rejoindre le trottoir bordant la route cantonale, sans devoir empiéter sur une chaussée étroite. | *cm*

Travaux attribués

Le Conseil municipal a attribué à l'entreprise Oppliger-bois Sàrl, de Saint-Imier, les travaux d'étanchéification nécessaires sur les fenêtres de la halle de gymnastique. Des infiltrations d'eau s'étant produites dans ce local, divers travaux sont nécessaires sur les joints et profils. | *cm*

Ouverture de l'administration

L'administration sera exceptionnellement ouverte selon l'horaire suivant durant la semaine du 6 au 10 mai :

- ouvert mardi 7 mai de 9h30 à 11h45
- ouvert jeudi 9 mai de 9h30 à 12h
- fermé lundi 6 mai et mercredi 8 mai

Le conseil municipal et l'administration vous remercient pour votre compréhension. | *cm* | *administration*



Un nouvel escalier sera installé ici à l'intention des piétons

Nouvelle directrice

Luana Paratte Rufener, une jeune professionnelle et maman du village, a été nommée en tant que nouvelle directrice de l'Ecole à journée continue du syndicat scolaire Cormoret-Villeret-Courtelary. Elle entrera en fonction dès la mi-mai, pour assurer la transition avec sa prédécesseure. Le Conseil municipal se réjouit de cet engagement et souhaite à Luana Paratte Rufener de rencontrer pleine satisfaction dans sa nouvelle fonction. | *cm*

JURA BERNOIS TOURISME

Le Salaire de la Suze : la 7^e saison est lancée !

Après un grand succès rencontré lors des années précédentes, Jura bernois Tourisme lance la 7^e saison de la visite-spectacle Le Salaire de la Suze à Courtelary. Avec guides et comédiens, cette offre culturelle originale propose de remonter le temps sur les traces des travailleurs d'antan.

L'offre développée par le Parc régional Chasseral et Mémoires d'Ici a été reprise en 2017 par Jura bernois Tourisme afin d'en faire un véritable produit touristique. Le Salaire de la Suze sera joué, en 2019, à dix occasions. 6 représentations se dérouleront en français et 4 en allemand.

Programme

- Dimanche 5 mai, 14h15-16h
- Dimanche 23 juin, 14h15-16h
- Dimanche 4 août, 14h15-16h
- Samedi 24 août (Fête du village), 10h-12h
- Dim. 8 septembre, 14h15-16h
- Dim. 20 octobre, 14h15-16h

Visites pour les groupes

Il est toujours possible d'organiser une visite-spectacle sur demande pour les groupes.

Renseignements :

Jura bernois Tourisme St-Imier
032 942 39 42
saintimier@jurabernois.ch

La première aura lieu le dimanche 5 mai. A 14h15, précisément, sur la Piazza devant l'entrée de CHEZ Camille Bloch, il sera l'heure de partir sur les traces des travailleurs d'antan pour revivre les grandes heures industrielles et artisanales du Vallon de Saint-Imier. Un guide, un comédien et de multiples surprises : un concept original qui ne cesse de séduire les curieux de la région et au-delà.

Grande nouveauté cette année, la collaboration entre CHEZ Camille Bloch et Jura bernois Tourisme prend une nouvelle dimension. La visite spectacle pourra en effet être réservée sous forme d'offre combinée (Salaire de la Suze + Parcours découverte CHEZ Camille Bloch ou Salaire de la Suze + Collation au Bistrot CHEZ Camille Bloch). Un nouveau forfait famille complète également l'offre 2019.

Grâce au Parc régional Chasseral et à Mémoires d'Ici, ce type d'événements culturels mettant en valeur le patrimoine régional permet de renforcer l'attractivité de la région dans un cadre de développement durable et de donner une visibilité à l'important travail scientifique et historique réalisé à l'échelle régionale.

Le soutien local à ce projet est une composante essentielle. La participation active de partenaires de la région



(Boulangerie Chez Jean-Pierre, Espace Nicolas Béguelin, Usine Langel) démontre l'ancrage très fort de ce projet au sein de la commune de Courtelary. Jura bernois Tourisme remercie également les sponsors locaux, en particulier Clientis Caisse d'Epargne Courtelary (sponsor or) ainsi que VOH SA, la Municipalité de Courtelary et Camille Bloch qui soutiennent le projet.

La réservation est obligatoire jusqu'au vendredi midi précédent la visite. Le paiement s'effectue au centre visiteurs CHEZ Camille Bloch le jour de la visite. La visite se fait par tous temps.

Prix : 22 francs adulte
20 francs AVS, AI, étudiant
12 francs enfant jusqu'à 16 ans

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Ramassage du papier

Les élèves du Syndicat scolaire Courtelary – Cormoret – Villeret procéderont au ramassage du papier, le mardi 14 mai dès 8h. Afin que le ramassage se déroule correctement nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux recommandations suivantes : Le papier doit être ficelé et non pas mis dans des cabas, sacs ou cartons.

- Les paquets ne doivent contenir ni enveloppe de plastique ni aucun déchet.
- Les paquets sont à déposer à l'extérieur.
- Prière de ne pas déposer de carton pour ce ramassage.

En cas de non-respect des prescriptions ci-dessus, les dépôts ne pourront malheureusement pas être ramassés par les élèves. Nous vous remercions pour votre compréhension. | *cm*

Délégations

Carlos Chatelain a participé à l'assemblée générale de l'AOUP, le jeudi 2 mai dernier à Courtelary. Christine Giovannini Chatelain et Mireille Gerber représenteront la commune lors de l'assemblée des délégués du Syndicat scolaire Courtelary – Cormoret – Villeret, le lundi 6 mai à Courtelary. Bruno Lemaitre et Richard Habegger participeront à la 39^e assemblée générale de Jura bernois Tourisme, le jeudi 16 mai à 18h à la Salle communale à Tavannes. Bruno Lemaitre représentera la commune à l'assemblée générale du Parc régional Chasseral, la samedi 18 mai à Lamboing. Carlos Chatelain sera le représentant communal à l'assemblée des délégués du SASC, le jeudi 23 mai à Courtelary. | *cm*

Assemblée communale

L'ordre de jour de l'assemblée communale du lundi 3 juin a été finalisé. Les citoyens se prononceront sur les comptes communaux 2018, sur le cautionnement d'un prêt NPR de maximum 600 000 francs en faveur de Villeret Energie SA, la présentation du décompte des travaux réalisés à la route des Raimbœufs, une information à propos des travaux à l'école et une autre information en rapport avec l'éclairage public. | *cm*

Plan d'aménagement local

L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire a rendu son rapport préalable concernant le Plan d'aménagement local. C'est dans le courant du mois de juin qu'une délégation du Conseil municipal, accompagnée de l'urbaniste mandaté pour ces travaux, recevra Weber de l'OACOT pour une discussion de synthèse au sujet de cet important dossier pour la commune. | *cm*

VILLERET

Saveurs et secrets du jardin de la relation

Qu'est-ce qui facilite et enrichit une relation ? Comment la rendre vivante et passionnante ? Comment la cultiver au mieux ?

Une soirée interactive qui alternera moments informels et expérimentation de la méthode de dialogue Imago, qui donne des pistes et fournit des outils pour favoriser l'échange, l'écoute et la compréhension de l'autre et de soi-même est proposée au grand public. Cette soirée sera animée par Anne

Visite de la Préfète

Le Conseil municipal a reçu la visite de Stéphanie Niederrhauser, Préfète, accompagnée de Magali Giglio Spampinato et Diego Eleuterio, Préfets suppléants. C'est avec une grande satisfaction que des pistes ont été trouvées pour faire avancer plusieurs dossiers dont la problématique a été abordée avec les représentants de l'autorité de surveillance. | *cm*

Course pédestre VCV

Le Conseil municipal a réservé la halle de gymnastique à l'occasion de la 20^e édition de la course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret agendée au samedi 7 septembre. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site Internet de la manifestation à l'adresse suivante : www.coursevcv.ch. | *cm*

Hangar de la voirie

L'entreprise Achermann Couverture SA procédera à des travaux d'entretien de la toiture de la voirie. | *cm*

Howald Balz, psychologue et psychothérapeute ASP.

L'activité est gratuite, ouverte à toute personne adulte intéressée à cultiver son jardin intérieur et à se laisser surprendre par la découverte du jardin de l'autre.

Soirée proposée par Inspirations, volet culturel des paroisses catholiques et réformées de l'Erquël

Jeudi 9 mai, 19h30-21h30
Villeret, salle de la cure



B comme Boucherie ou comme Bye Bye

Chères Clientes, Chers Clients,

Notre boucherie comme vous l'avez connue jusqu'aujourd'hui va disparaître d'ici au 18 mai.

En effet, Madeleine Traiteur connaît un succès qui s'étend bien au-delà de notre Vallon et nous devons adapter nos ressources pour accompagner cet essor.

Pour maintenir notre niveau de qualité, nous avons choisi de nous concentrer sur notre savoir-faire culinaire et notre service traiteur et mettre ainsi un terme à nos activités de boucherie traditionnelle.

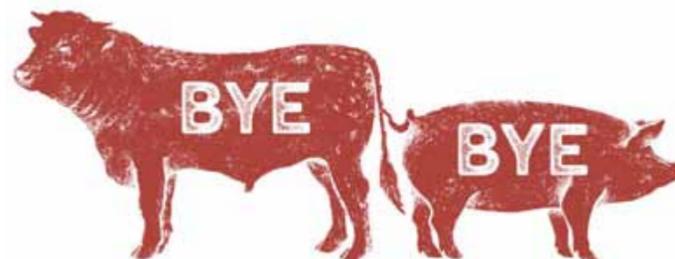
Vous retrouverez cependant une large sélection de produits traiteurs et plateaux-fondus que nous vous servirons avec le plus grand plaisir dans notre nouvelle structure d'accueil.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre fidélité, nous nous réjouissons de pouvoir contribuer à la réussite de vos prochains moments savoureux.

Votre équipe
Madeleine Traiteur

*Madeleine
Traiteur*

Grand-Rue 29, 2608 Courtelary | Tél 032 944 14 76 | Fax 032 944 21 57 | info@madeleine-traiteur.ch



**BOUCHERIE
A COMPTER DU 18 MAI
MADELEINE DEVIENT
100% TRAITEUR**

La Torsade



Du 01.05 au 11.05

Action spéciale Fête des mères

2 articles achetés - 50% sur le 3^{ème}

Rue Dr-Schwab 4 • 2610 Saint-Imier • 032 940 71 71
Grand-rue 30 • 2735 Malleray • 032 492 21 71

atelier du corps
Francillon 34, 2610 St-Imier

Mélanie Kernen

Prendre un moment pour soi, se retrouver dans son corps pour s'y sentir bien, diminuer les douleurs, être serein avec soi-même, dans sa famille, son cercle social et son travail.

Tous ces éléments que le développement personnel amène sont des bienfaits qui guérissent ou soignent notre âme.

Fabio Mazzoli

Je propose plusieurs soins thérapeutiques qui agissent sur différents domaines tels que : douleurs diverses, fatigue, insomnies, maux de tête, stress, peurs, phobies, angoisses, dépression, burn-out, blessures émotionnelles, dépendances diverses...

- Hypnose Ericksonienne & Classique
- Soins énergétiques avec bilan et analyse par radiesthésie
- Analyse des perturbations alimentaires
- Massages classiques
- Kinésiothérapie (en formation)

Ariane Béranger

Massage classique, acupressure : Les bienfaits sont multiples... Beaucoup de maladies et douleurs proviennent de blocages énergétiques, le but est de faire circuler l'énergie vitale.

Bréuss - le magique : Très agréable, doux et efficace ! Des gestes lents rejoignent le système nerveux pour amener une détente profonde, ils étirent la colonne vertébrale pour lui donner de l'espace, la libérer et régénérer.

Douleurs dorsales, lombaires, fatigue, etc.

Lucienne Cramatte

Kinésiologie : travail sur les blessures de l'âme, libération des traumatismes, perte de poids, amélioration des performances scolaires, aider les bébés à trouver le sommeil, travail sur l'amour de soi, l'estime de soi et sur la confiance en soi. Conseil en huiles essentielles.

Cours et atelier de yoga à Bienne
Cours de Reiki 1 à Saint-Imier : 22 et 23 juin 2019

BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother
at your side



EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

TOF Sports

La meilleure adresse pour tous les sportifs

Start saison McKinley

Souliers ~~159.-~~ ~~199.-~~ **-20%**
129.- 159.- sur les vêtements

Sacs à dos ~~99.-~~ ~~79.-~~
79.- 63.-

Les souliers de marche sont arrivés!

Francillon 11 - 2610 Saint-Imier - 032 941 39 07

Demander une offre pour
des pneus d'été ?
Un check-up de printemps ?
Un contrôle de climatisation ?



GL Import Saint-Imier
Rue Baptiste-Savoie 16 • 032 843 00 00

atelier du corps

MÉLANIE KERNEN
Soins thérapeutiques
079 347 86 50

FABIO MAZZOLI
Kinésiologie
079 335 34 42

LUCIENNE CRAMATTE
Kinésiologie
079 476 46 70

ARIANE BÉRANGER
Massage classique
079 732 04 42

Francillon 34, 2610 St-Imier

FCM à Saint-Imier: Carrelage et sanitaire

- Vous trouverez chez nous pour tous vos projets de salles de bains et carrelages des **solutions adaptées à vos budgets**.
- Notre exposition **permanente à 2 pas de chez vous**, ouverte du lundi matin au samedi midi, vous permettra de vous rendre compte de nos choix toujours adaptés à l'actualité.
- **Douche à l'Italienne**, tout le monde la veut et vous pourrez la voir dans notre exposition. Nous disposons d'une grande panoplie de produits à vous montrer.
- **N'oubliez jamais le carrelage** dans des prix défiant toutes concurrences et qui donne une vraie vie à votre rénovation ou nouvelle construction.



FCM Sàrl

www.fcmsarl.ch

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16

**Carrelage
défiant
toutes
concurrences**

**Meubles
de bains
suisses
à bas prix**

Aussi sur facebook



- **Et la couleur des meubles de bains**, avez-vous pensé au fait que leur aspect de tous les jours en dépend ?
- Tous nos **fabricants suisses**, même à bas prix, vous suggèrent une grande diversité et exclusivement de la qualité !

- Ne vendant que du carrelage et du sanitaire de première gamme, nous pouvons **vous garantir un service après-vente irréprochable**, même à long terme.

Votre chez-soi se trouve chez nous !

*Les commerçants du CIDE souhaitent à toutes les mamans
une très belle journée de Fête des mères !*



AUSSI ORIGINAUX QUE VOUS !

Avec les nouveaux verres correcteurs originaux RAY-BAN®, vos RAY-BAN® restent 100% authentiques !

- **MONTURE ORIGINALE** : les modèles légendaires de la marque culte
- **VERRES CORRECTEURS ORIGINAUX** : pour toutes les formes et pour de nombreuses couleurs
- **LOOK ORIGINAL** : la gravure du logo et des initiales est conservée

Ray-Ban avec verres correcteurs originaux !

-20%



visiblement plus proche

Rue Francillon 28 • 2610 Saint-Imier Tél. 032 941 23 43 www.jobinoptique.ch

TLmatik
Services

Télécommunication | Informatique | Sécurité

www.tlms.ch | info@tlms.ch | +41 32 941 11 30

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

La Vinoterie

Vins et épicerie fine

La Vinoterie est là pour votre gourmandise, comme pour vos cadeaux !
Produits régionaux, artisanaux et de qualité ainsi que du vin bio et biodynamique.



Rue Francillon 14 • 2610 Saint-Imier
032 941 72 10 • epiceriefine@lavinoterie.ch

Votre spécialiste à proximité de chez vous

La société Vuilleumier Roland SA est une entreprise novatrice spécialiste dans les domaines sanitaire, chauffage, ferblanterie, couverture et électroménager depuis 30 ans.

Rénovation clé en mains

En cette année anniversaire, Vuilleumier Roland SA ajoute une nouvelle touche à son éthique : dès à présent, elle assure la direction totale pour la rénovation de cuisines et salle de bains. Concrètement : vous avez envie de changement, nous vous proposons la salle de bains ou la cuisine de vos rêves, établissons un devis global et un calendrier du chantier puis nous chargeons de toutes les collaborations avec les autres artisans. Vous commandez, choisissez, et tout sera fait dans les plus brefs délais.

Notre mission

- Contribuer à l'amélioration de votre cadre de vie ou de votre espace professionnel en vous proposant nos travaux et nos services de qualité. Vuilleumier Roland SA propose un travail de qualité respectueux des techniques et des méthodes les mieux adaptées à chaque chantier en tenant compte de vos contraintes et de vos impératifs.
- Notre mission consiste à vous conseiller et à vous apporter une aide efficace face à toute décision,

et nous vous proposons de vous aider à trouver les solutions les plus favorables. Conscients de la priorité qu'accordent nos clients à leur projet, nous réagissons rapidement afin de proposer une solution chiffrée, adaptée et planifiée.

- Assurer un service de dépannage.

En tant que partenaire de V-ZUG SA, la société est également très performante dans le domaine de l'électroménager. Toujours à la pointe des technologies nouvelles, elle présente les dernières nouveautés mises sur le marché par V-ZUG SA :

FullFlex : Cuisinez avec les technologies les plus modernes pour préparer de bons petits plats de manière plus rapide, plus économique, plus sûre et plus agréable. Vous pouvez placer librement les ustensiles sur la surface en vitrocéramique du nouveau champ de cuisson à induction de V-ZUG - pour profiter d'un maximum de liberté et de flexibilité quand vous cuisinez.

www.rolandvuilleumiersa.ch
Rénovation clé en mains !

Vuilleumier/Roland sa

**Electroménager - Sanitaire - Chauffage
Ferblanterie - Couverture - Dépannage**

Expo électroménager - sanitaire 032 944 15 35
Rue Francillon 24 079 240 70 27
2610 Saint-Imier 2608 Courtelary
078 922 44 71 www.rolandvuilleumiersa.ch

Smart ICT, le meilleur outil pour les PME

Avec Smart ICT, Swisscom a mis au point le meilleur outil télématique pour les PME. Et TLM-Atik l'installe parfaitement!

Patrons de PME, cet outil effacera d'un coup tous vos soucis télématiques! Smart ICT, c'est l'externalisation de votre informatique, à travers une solution complète, adaptée très précisément à chaque PME, réunissant informatique, téléphonie et Internet.

Grâce au cloud Swisscom, l'exploitation de votre réseau informatique est parfaitement sécurisée, vos données protégées au mieux. Smart ICT comprend aussi bien les outils hardware que les logiciels et l'espace mémoire. Il vous garantit la sécurité de votre réseau, postes de télétravail et succursales compris. Dans le domaine de la téléphonie, l'offre

est modulable, qui s'adapte parfaitement à vos besoins, conversations vers l'étranger, chat et conférences online inclus bien évidemment. Quant à l'accès Internet, oubliez toutes vos inquiétudes: il est garanti sans interruption et performant!

Cette solution multiplie les avantages:

- un accès sécurisé aux données, en tout temps et où que vous soyez
- une réduction des coûts télématiques d'environ 20%
- une sécurité optimale des données, stockées en Suisse
- un seul interlocuteur pour tous vos besoins télématiques
- une assistance rapide en cas de problème
- une modularité totale, adaptée à un développement interne ou externalisé (télétravail)

TLMatik
Services

Télécommunication | Informatique | Sécurité

www.tlms.ch

lundi à vendredi:

8h30 -12h et 13h-17h

www.swisscom.ch/smart-ict

Fleurs la Clairière

Bonne fête à toutes les mamans!

Horaires spéciaux:

Samedi 11 mai ouvert de 8h à 16h

Dimanche 12 mai ouvert de 9h à 12h

Tél. 032 941 32 20 · Rue du Temple 5 · 2610 Saint-Imier

Madeleine
Traiteur

Boucherie & Service Traiteur



A votre disposition 7 jours sur 7
Grand-Rue 29 - 2608 Courtelary - Tél. + Fax 032 944 14 76

www.madeleine-traiteur.ch

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
ALIMENTATION GÉNÉRALE

chez jean-pierre
famille Leuenberger

SAINT-IMIER - VILLERET - COURTELARY - CORTÉBERT

Diatel

Besoin de conseils ou d'aide pour les offres
ou produits UPC? Passez simplement nous voir!

Abonnement mobile dès 19.- / mois!



Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

Pour la fête
des mamans...

Dites-le avec des bisous!

Grand-Rue 43
2608 Courtelary
+41 32 944 30 68

Christophe
Chocolatier

Vous ne savez pas quoi offrir?

Pensez aux bons CIDE et laissez à vos proches le soin de choisir...

Vous pouvez vous les procurer auprès de Clientis Caisse d'Épargne Courtelary de Saint-Imier (partenaire du CIDE).



Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

Vos commerçants locaux

Cormoret

- Menuiserie David Schwab
- Boucherie-Charcuterie Schwab

Courtelary

- Chez Jean-Pierre
- Chocolaterie et biscuiterie Christophe Sàrl
- Co-Dec Sàrl IT
- Imprimerie Bechtel SA
- Madeleine Traiteur
- Vuilleumier Roland SA

Renan

- A l'épicerie

Villeret

- Erguël voyages
- Garage Gerster SA
- PLN Sound Sàrl

Saint-Imier

- Annelise Coiffure
- Arc-en-Ciel "Elle et lui"
- Astria Informatique Sarl
- Atelier du Corps, M. Kernen
- Au p'tit Caf
- Boulangerie - Pâtisserie Zoni Andrea
- Brasserie de la Place
- Buri Gestion Sàrl
- Cart-electronique
- Cattin Contrôle Elec
- CDM
- Chiesa
- Coco Coiffure
- Croisitour Voyages
- Diatel
- Domitec Hug
- Droguerie du Vallon

- Evro photocopies SA
- FCM Sàrl
- Fitness Energy
- Fleurs La Clairière
- Fromages Spielhofer SA
- Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil SA
- Gilomen Carrelage
- GL Import
- Gonthier Fleurs
- Grünig-Giachetto
- id3a Sàrl
- Institut Sabaidee
- Jobin Optique
- La Torsade Sàrl
- La Vinoterie Sàrl
- Laiterie Demont
- Le Pub 2610 Sàrl
- LumiMénagers Sàrl

- Nikles Toiture SA
- Oppliger-bois Sàrl
- Optic 2000
- Pharmacie Pilloud SA
- PharmaciePlus du Vallon
- Quincaillerie du Vallon
- Qwell by VALSER
- Restaurant La Reine Berthe
- Rêve d'enfant
- RoCHAT Intérieur
- SenShâ Cosmetics Sàrl
- TASK 5-S SA
- TLM-ATIK Services Sàrl
- Tof Sports
- Traiteur et boucherie Pellet
- Velo Nell'o

Sonvilier

- ZEP Chauffage et sanitaire

CIDE

SAINT-IMIER

A la recherche du bonheur

Une pièce présentée par la troupe ProVerbe



Qui n'a jamais rêvé de trouver le bonheur? Qui ne s'est pas un jour demandé si ce bonheur existait vraiment? Voilà des questions qui ont accompagné le groupe artistique ProVerbe dans la préparation de son spectacle alliant musique, théâtre, chorégraphie, vidéos et témoignages. Le dosage bien équilibré de ces différents moyens

artistiques fait de ce spectacle un outil utile pour apporter des éléments de réponse. Régulièrement en tournée pendant plusieurs week-ends par année, ProVerbe présente maintenant son nouveau spectacle qui nous entraîne à la recherche du bonheur. Celui que beaucoup de monde cherche! Le bonheur durable, profond et authentique!

Sait-on vraiment s'il existe? Peut-on avoir la conviction de l'avoir trouvé? Si la réponse vous intéresse, ProVerbe vous donne rendez-vous demain soir. L'entrée est gratuite et aucune collecte n'est prévue en fin de spectacle. Toutefois, pour ceux qui désirent soutenir financièrement ce groupe artistique composé d'une trentaine d'étudiants

de l'Institut biblique de Genève, un tronc spécifiquement prévu pour cela sera à disposition sur place.

Samedi 4 mai, 20h
Centre paroissial Saint-Georges
Rue Agassiz 19, Saint-Imier
Entrée libre
dj.weber@gmail.com
079 518 00 78

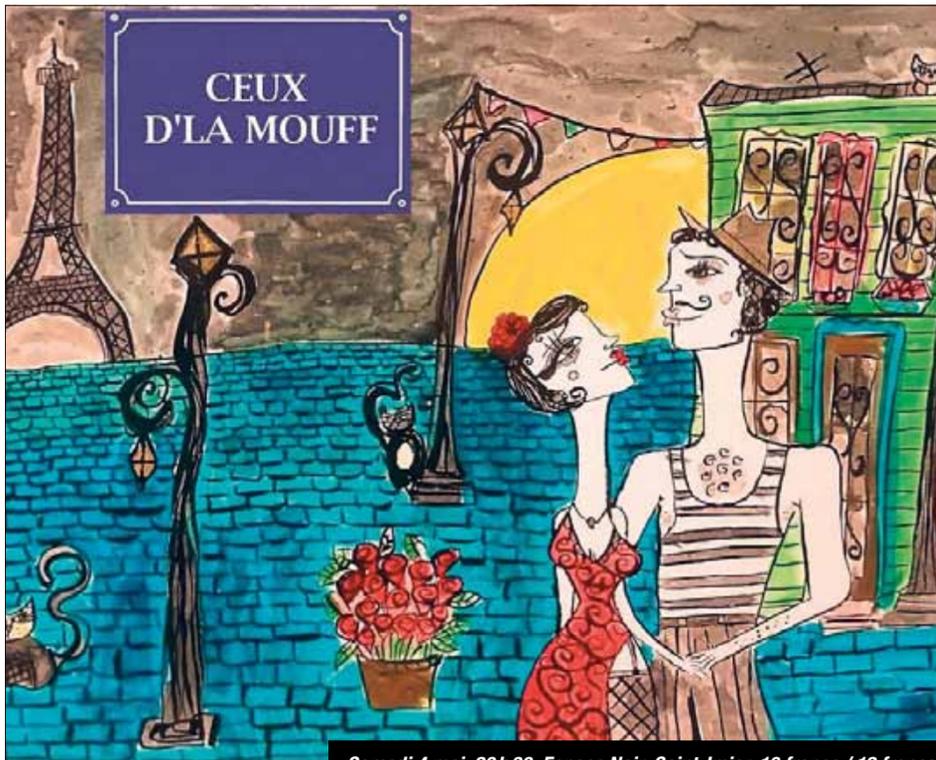
ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Trois groupes pour une scène enflammée

Ceux d'la Mouff est une formation latino rock, mais pas que! Après plus de vingt ans d'aventures musicales professionnelles, c'est en 2015 que le projet Ceux d'la Mouff voit le jour et joue alors un répertoire fait de reprises. Ils font bon nombre de concerts de soutien et d'animation durant toute cette année. Fin 2015, la formation change de direction, écrit et compose ses textes et sa musique. Ils enregistrent une démo qui est remarquée par Gambeat (dernier bassiste de la Mano Negra et bassiste actuel de Manu Chao La Ventura) qui leur propose de les produire. Ce qui aura évidemment une influence sur la couleur de leur univers.

Le réparateur, c'est une guitare, une batterie et deux grandes gueules pour chanter l'amer constat d'une société pantouflarde plus préoccupée par son profit personnel et son apparence que par les vraies valeurs, à savoir le sexe, la drogue et le rock'n'roll.

Et pour finir, restez pour écouter Old School Activities, pour du pur bonheur!



Samedi 4 mai, 20h 30, Espace Noir, Saint-Imier, 10 francs / 12 francs

Les Ptits Chats, selon vos envies

Apéro musical à la taverne

Surnommés Human Jukebox, Les Ptits Chats, qui jouent ensemble depuis plus de quinze ans, ont la capacité de s'adapter aux goûts et aux envies du public.

Ils connaissent des milliers de titres, anciens et actuels: de la chanson française (Brasens, Brel, Henri Dès, Noir Désir, Céline Dion, génériques

TV, etc.), en passant par la chanson anglophone (Pink Floyd, Radiohead, Neil Young, Britney Spears, Backstreet Boys, etc.) mais aussi en d'autres langues.

Vendredi 10 mai, 19h
Taverne d'Espace Noir
Saint-Imier
Au chapeau



Le réparateur

Florestan Berset et Watchdog à voir ce soir

Espace Noir propose un programme riche en musique. La soirée s'ouvrira à 20h30 avec un concert du talentueux guitariste de La Chaux-de-Fonds Florestan Berset en solo. Elle continuera avec Watchdog à 21h30, le somptueux duo d'Anne Quillier (piano, Fender Rhodes, Moog, chant) et Pierre Horckmans (clarinettes soprano, alto et basse, effets). Leur musique est très cinématographique, ils travaillent d'ailleurs beaucoup avec des artistes visuels, dont l'illustrateur Benjamin Flao avec qui ils partagent des univers magnifiques.

Vendredi 3 mai, 20h 30, prix libre



CONCERTS DE SONVILIER, FESTIVAL PRINTANIER

Trios de Brahms et Schostakovitch

Pour terminer ce festival printanier, les musiciens du Trio Gamajun, cofondateurs de l'association, opèrent un retour aux sources en reprenant le premier programme qu'ils ont abordé ensemble: il s'agit du Trio N° 1 op. 8 en si majeur de Johannes Brahms, et du Trio N° 2 en mi mineur op. 67 de Dmitri Schostakovitch, deux chefs-d'œuvre du répertoire de musique de chambre. Après la lumière et la fougue du trio de Brahms, vous entendrez

un monument du répertoire de musique de chambre, composé en 1944 par Schostakovitch à la mémoire d'un ami proche, et qui s'inscrit ainsi dans la tradition très russe du trio élégiaque. L'austérité des formes et le choix des tonalités contribuent à conférer à cette pièce une couleur particulièrement sombre.

Dimanche 12 mai, 17h 15
Eglise de Sonvillier
Entrée libre, collecte

Un week-end tout en musique

Pour sa troisième série de concerts, l'association Les Concerts de Sonvillier propose une digression dans l'univers de la musique ancienne, puis un concert de trios avec piano.

18^e siècle interprétée sur des instruments d'époque. Seront notamment jouées des sonates de C.P.E. et J.S. Bach, ainsi que le sublime Sixième Quatuor Parisien de Telemann.

Musique galante du 18^e siècle

Une fois n'est pas coutume, le piano Bösendorfer cédera sa place à un clavecin. Pour ce concert, les Imériens Jeanne-Lise et Johan Treichel seront rejoints par le flûtiste Marc Borel et le violoncelliste baroque Marc Durolet, avec qui ils collaborent depuis de nombreuses années. Vous pourrez partir à la découverte de la musique baroque du

Samedi 11 mai, 19h 15
Eglise de Sonvillier
Entrée libre, collecte



Marina Zinsstag-Cotallo



Marc Borel



Jeanne-Lise Treichel



Johan Treichel



Marc Durolet

SAINT-IMIER

Un premier pas vers la solidarité, vers une ville plus humaine

2^e édition de la Fête des voisins : les inscriptions sont lancées, un joli soutien municipal proposé

Forte du succès rencontré l'an dernier, la Municipalité de Saint-Imier, par son Service de l'action sociale, renouvelle ce 24 mai la Fête des voisins. Objectif : une vingtaine de rencontres soutenues logistiquement par le kit *ad hoc*.

On s'achemine donc vers une deuxième édition imérienne de cette fête née à Paris, qui en vivra pour sa part la 20^e, et qui a essaimé depuis dans toute l'Europe et même dans l'outre-Atlantique francophone.

La cité s'humanise

Alexandre Bédât, chef du Service imérien de l'action sociale, a induit cette manifestation l'an dernier avec un but clair : relier les voisins, pour poser les jalons de nouvelles relations, basées sur les liens, l'amitié, l'entraide. « Dans une vie quotidienne trépidante et individualiste, on oublie souvent ses voisins. Qu'on se contente de s'adresser un signe de la main d'une voiture à l'autre, ou un sourire dans l'ascenseur, on ne se connaît pas forcément. On vit parfois durant des décennies dans des maisons voisines, sans jamais s'adresser vraiment la parole... A travers la Fête des voisins, on crée les premiers échanges, susceptibles d'aboutir à de nouveaux liens et donc d'enrichir l'existence de chacun. »

Paula Tanner, conseillère municipale en charge de l'action sociale, voit elle aussi dans cette manifestation une occasion incontournable de soigner le vivre-ensemble et donc la qualité de vie imérienne.

En toute simplicité

Grâce à l'aide apportée par la Municipalité, l'organisation d'une Fête des voisins, par rue, quartier, immeuble, n'a jamais été aussi simple. En s'inscrivant, les potentiels instigateurs obtiendront en effet un kit facilitant grandement leur entreprise. Affiches, cartes d'invitations, ballons de décoration, t-shirts aux couleurs de la manifestation, vaisselle réutilisable : au besoin, on obtiendra même des tables et des bancs !

La commune pousse son implication jusqu'à offrir des bons du CIDE (Commerce indépendant d'Erguël), qui permettront d'enrichir par exemple l'apéritif.



Coup d'œil sur le succès de la Fête des voisins imérienne, version 2018

Important : chacun est bien sûr parfaitement libre de donner à sa fête les contours et les saveurs qui lui conviennent.

Et même un mode d'emploi

Histoire de partager expériences et bonnes pratiques, la commune a même mis au point un mode d'emploi en dix étapes, assorti de conseils pratiques : penser aux aînés qu'il faudra peut-être encourager personnellement à participer, privilégier des lieux communs du quartier ou de l'immeuble, associer le plus possible de voisins à l'organisation, veiller à la prévention des consommations illicites par les mineurs, entre autres.

Mais avant toute chose, ce mode d'emploi invite les organisateurs potentiels à privilégier la rencontre, à saisir cette occasion d'échanges, ce premier pas vers une ville plus conviviale, plus solidaire.

Objectif croissance

L'an dernier, l'Espace Jeunesse d'Erguël avait réalisé un reportage photographique de la Fête des voisins imérienne, lequel avait débouché sur une exposition à l'administration. Ce mois, l'EJE organisera lui-même une fête avec ses nouveaux voisins de la rue du Marché.

Une dizaine de rendez-vous ont été mis sur pied l'année passée à Saint-Imier, qui ont réuni entre 300 et 500 personnes selon Alexandre Bédât.

musicaux des années 60 et 70 joués à leur intention. Christian Marquis, président de cet ensemble, a tenu un discours touchant empreint d'humour. Le verre de l'amitié a ensuite été servi dans une belle ambiance conviviale.

Lequel souhaite donc que l'édition 2019 prenne de l'ampleur, avec si possible une vingtaine de rendez-vous dans la cité. Une croissance qui ne ruinera pas la commune, sachant que grâce au sponsoring notamment, la facture du soutien municipal n'avait pas atteint mille francs l'an dernier. | de

Vendredi 24 mai
Inscriptions auprès du Service de l'action sociale jusqu'au mardi 21 mai (sur place, au 032 942 44 94 ou à social@saint-imier.ch)

Sans écho alentour

Première ville de la région jurassienne à organiser cette manifestation, Saint-Imier espérait cette année essaimer chez ses voisins. Or sa proposition est restée lettre morte, dans les villages concernés par le projet de fusion Erguël. « On nous a répondu en particulier que des fêtes de quartiers sont mises sur pied spontanément et régulièrement. Pourtant, nous demeurons persuadés que la Fête des voisins offrirait une occasion supplémentaire de tisser des liens, de faire se rencontrer les générations. »



En sus des affiches officielles, la Municipalité offre à chaque organisateur quantité de présents utiles

LETTRE DE LECTRICE

Du bio au marché de Saint-Imier ?

Nous n'en avons toujours pas !

Seulement des produits du Seeland. Or Pro Natura a fait une enquête sur le Seeland et fait savoir dans sa revue que celui-ci est menacé par la pollution, due à la surexploitation de terres marécageuses artificiellement remédées. Cela avec pollution et stérilisation du sol à moyen terme. N'est-ce pas aux femmes de se mobiliser pour la santé ? Avec une offre locale saine au marché !

Nous sommes aussi avertis de toutes parts que demain ne sera plus comme aujourd'hui, que

relocaliser les fonctions vitales est une nécessité. Mais à Saint-Imier, les petits commerces locaux sont partis, les jardins sont devenus des garages et les fermes des zones industrielles. Dans ces domaines, nous sommes assez mal partis. Je souhaite que des femmes s'unissent pour un changement avec réhabilitation de jardins potagers et un vrai choix écologique au marché de Saint-Imier.

Contact : jnfavre@gmail.com

AGENDA

EXPOSITIONS

- « Souches », François Schneider et Laurent Guenat au CCL, Saint-Imier, jusqu'au 12 mai
- Histoires de Gare jusqu'au 18 mai au CIP à Tramelan, ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, samedi de 14 h à 20 h. Dimanche et jours fériés : fermé

VENDREDI 3 MAI

- Fête de la Tête de Moine à Bellelay
- Vide-grenier à l'ancien restaurant du Cheval Blanc à Vauffelin, de 14 h à 19 h
- Florestan, Espace Noir, Saint-Imier, 20 h 30

SAMEDI 4 MAI

- Concert classique Euterpia organisé par le groupe Agora à l'église réformée de Tramelan, 20 h
- Osez le jour du Sud de 14 h à 22 h à Sornetan

- Concert annuel de la Fanfare Harmonie et l'Ensemble des Jeunes musiciens d'Orvin à la Cantine Sous-les-Roches, dès 18 h 30

- Festival printanier de musique de chambre, église de Sonvilier, 19 h 15

- Dédicace de Stéphane Augsburger au CIP, Tramelan, de 9 h à 12 h

- Fête de la Tête de Moine à Bellelay
- Vide-grenier à l'ancien restaurant du Cheval Blanc à Vauffelin, de 10 h à 18 h

- Concert annuel de la Fanfare de La Ferrière, halle polyvalente de La Ferrière, 20 h 15

- Watchdog, Espace Noir, Saint-Imier, 20 h 30

- « A la recherche du bonheur », une pièce présentée par la troupe ProVerbe, centre paroissial Saint-Georges, Saint-Imier, 20 h

DIMANCHE 5 MAI

- Petit-déjeuner organisé par les dames de la gym de Plagne dès 8 h 30 à la buvette du FC Plagne

- Chasse à l'œuf organisée par Narnia, à Orvin dès 11 h 30, seuls les enfants peuvent s'inscrire

- Festival printanier de musique de chambre, église de Sonvilier, 17 h 15

- Fête de la Tête de Moine à Bellelay

- Salaire de la Suze de 14 h 30 à 16 h 30, rendez-vous devant l'entrée CHEZ Camille Bloch à 14 h 15

- Vide-grenier à l'ancien restaurant du Cheval Blanc à Vauffelin, de 11 h à 17 h

- Petit-déjeuner des dames de la gym de Plagne dès 8 h 30 à la buvette du FC Plagne

- Marché aux œufs, poussins et sujets d'élevage, halle polyvalente de Courtelary dès 10 h 30

MARDI 9 MAI

- Mardi-rando pour les aînés, rendez-vous à 14 h au Cernil (Les Reussilles), informations au 079 672 36 92

JEUDI 9 MAI

- Conférence de Jean-Marc Waeger au CIP à Tramelan, Vieilles galeries et gares fantômes, à la découverte de friches ferroviaires, 19 h 30

- Conférence sur le thème des relations donnée par Anne Howald Balz à la salle de la cure, Villeret, 19 h 30
- Marche aux Prés d'Orvin pour les aînés, rendez-vous à 9 h 15 à la cantine sous les Roches à Orvin, informations au 079 771 22 44

VENDREDI 10 MAI

- Les P'tits Chats, Espace Noir, Saint-Imier, 19 h

- Vente de cœurs en chocolat par insieme Cerebral Jura bernnois dans plusieurs villages

SAMEDI 11 MAI

- Fête de fin de saison du ski club de Saint-Imier à la ferme Longines de Saint-Imier

- Les Concerts de Sonvilier, église de Sonvilier, 19 h 15

- Gypsy Sound System Orkestra, CCL, Saint-Imier, 20 h 30

- Vente de cœurs en chocolat par insieme Cerebral Jura bernnois dans plusieurs villages

DIMANCHE 12 MAI

- Les Concerts de Sonvilier, église de Sonvilier, 17 h 15

JEUDI 16 MAI

- Les récrés du jeudi, après-midi jeux et autres de 14 h à 16 h à l'ancienne école de Vauffelin

- Conférence-débat : un point de vue à l'épreuve du temps, réflexions autour du discours de Carl Spitteler, Nobel de littérature, CIP Tramelan, 20 h

VENDREDI 17 MAI

- Fête de la lutte à Péry

SAMEDI 18 MAI

- Fête de la lutte à Péry

DIMANCHE 19 MAI

- Fête de la lutte à Péry

MERCREDI 22 MAI

- Conférence : quand les Suisses ne s'aimaient pas : le fossé moral, 1914-1917, CIP Tramelan, 19 h 30

VENDREDI 24 MAI

- Vernissage de l'exposition collective de peintures et de sculptures au CIP, Tramelan, 19 h

- Fête des Voisins dans toute la commune de Saint-Imier

SAMEDI 25 MAI

- Arena Fight Show à la Zurich Arena de Tramelan

DIMANCHE 26 MAI

- CIP-Solidaire, 10 h-16 h

MERCREDI 29 MAI

- Après-midi lecture et gourmandise à la bibliothèque communale et scolaire de Sonvilier, de 16 h à 18 h

VENDREDI 31 MAI

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19 h, avec repas

LA ROSERAIE SAINT-IMIER

Les nonagénaires célébrés en musique

Samedi 27 avril dernier, le Corps de musique de Saint-Imier a fêté les nonagénaires de la cité en les invitant à un concert donné en leur honneur à La Roseraie. Une centaine de personnes ont écouté avec plaisir les différents morceaux



Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

PLR SAINT-IMIER

Maison de la musique, un grand « oui »

La réhabilitation du Manège en Maison de la Musique est une opportunité et une chance pour Saint-Imier et toute la région, voire l'espace Bejune.

Ce bâtiment est un témoin de l'histoire de Saint-Imier. Il ne peut pas être démolé. Le canton s'y opposera car c'est un bâtiment qui jouit du plus haut degré de protection. Sans nouvelle affectation, l'édifice nécessitera des investissements, sans aucune valeur ajoutée, pour assurer la sécurité des riverains et éviter l'écroulement des murs.

Un bâtiment délabré au cœur de la Cité est-il une bonne image?

Les contribuables sont-ils prêts à payer des frais d'entretien pour un bâtiment qui sert de dépôt?

Une nouvelle vie

Le projet qui est présenté répond à un besoin et permettra à Saint-Imier de se profiler dans différents créneaux et en particulier dans le domaine musical. Son exploitation par l'Association de la Maison de la Musique lui permettra d'acquérir une dimension suprarégionale et d'importance cantonale, sans oublier que les sociétés locales et régionales musicales y auront accès à un prix de location raisonnable.

Le coût pour la collectivité est connu

L'investissement total pour les contribuables imériens est connu.

Il s'agit du crédit d'étude: 40 000 francs, subven-

tion de fonctionnement de 50 000 francs durant 15 ans soit 750 000 francs, cession du terrain et des bâtiments à titre gratuit: 93 600 francs, soit (arrondi) 885 000 francs.

La subvention de fonctionnement de 50 000 francs par année sera prélevée dans le Fonds de développement de Saint-Imier, ainsi le coût sera neutre pour la commune et les contribuables.

Le solde du financement sera recherché par l'Association de la Maison de la Musique, à qui le PLR fait entière confiance.

Gouverner, c'est prévoir; et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte

Cette citation du journaliste et homme politique Emile De Girardin résume parfaitement l'enjeu de la décision à prendre par le corps électoral.

Le PLR est convaincu de la fiabilité du projet et de la crédibilité de l'Association de la Musique en tant que porteur du projet.

Saint-Imier, qui sera certainement la cité la plus importante du Jura bernois, doit faire preuve d'ambition, une ambition raisonnable et sans risque financier qui sera un plus pour l'image de l'Erguël.

Aussi, pour nos enfants, petits-enfants et les générations futures, nous recommandons aux électrices et électeurs de déposer un grand oui dans l'urne le 19 mai.

Du cœur et du cran, afin qu'il fasse toujours bon vivre à Saint-Imier. | plr

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-IMIER

Communication

Durant la période du 6 au 15 mai, les élèves de la 5^e à la 8^e Harmos de l'École primaire de Saint-Imier effectueront la collecte traditionnelle en faveur des camps de l'Association des colonies de vacances du district de Courtelary.

La formule de collecte, qui a remporté un franc succès ces années passées, continuera à

vous offrir tous ses avantages: les donateurs auront la chance de participer à un concours permettant de gagner 5 prix offerts par Leysin-Tourisme et l'association (ACV).

Nous vous remercions par avance de soutenir cette action et de réserver un bon accueil à nos jeunes vendeurs.

| école primaire Saint-Imier

SAINT-IMIER – VOTATION MUNICIPALE DU 19 MAI

Oui à la Maison de la musique

Porté par des personnalités qui ont déjà tant donné à la culture, reconnues loin à la ronde, le projet de Maison de la musique à Saint-Imier offre le plus beau des destins à l'ancien manège tristement délabré: des années d'activités et de culture musicale, pour toutes et tous, qui feront rayonner création et diversité, sans aucun risque financier. ARC recommande de soutenir ce magnifique projet par un oui dans les urnes.

Enfin une solution pour l'ancien manège

En plein centre de Saint-Imier, proche des halles de gymnastiques refaites, dans un quartier en plein développement, l'ancien manège, délabré et abandonné, fait honte à son propriétaire: la commune. Cet immeuble protégé ne peut pas être détruit, et toute transformation doit respecter son volume. Le projet de Maison de la musique, à proximité des établissements scolaires et de l'École de musique – implantée dans la Villa Savoye, immeuble historique lui aussi réhabilité – est une opportunité unique: la commune ne s'acquittera que d'une partie des coûts de transformation, et une association emmenée par des personnalités d'envergure réunira des fonds et assurera une vie culturelle de qualité, à la hauteur de notre cité.

4,6 millions d'investissements, dont seuls 40 000 francs et le don du bâtiment à charge de la commune

La transformation de l'ancien manège en Maison de la musique est dévisée à 4,6 millions de francs. Sur ce total, seul

le crédit d'étude (40 000 francs) et la remise du bâtiment sont à charge de la commune. Une participation du canton (1,2 million de francs), des fonds privés à réunir (1 million de francs) et un prêt bancaire assureront le solde du financement. Si les fonds privés ne sont pas réunis, le projet ne sera pas réalisé, et le coût pour la collectivité n'aura été que celui du crédit d'étude.

15 années de projets musicaux (concerts, répétitions, accueil) assurés pour Saint-Imier

L'association Maison de la musique est portée par des personnalités reconnues dans le monde musical, qui ont largement démontré leur capacité à amener des projets musicaux de qualité et à y associer toute la population. Ensemble vocal d'Erguël, Coup de Chœur, Corps de musique, 1001 notes: nous avons toutes et tous en mémoire l'un ou l'autre de ces moments magiques où la musique vibre. Pour que ce rayonnement imérien perdure, il faut des conditions adaptées au monde actuel (acoustique, loges, espace de rangement, sanitaires), que nulle salle imérienne n'offre actuelle-

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

TRAVAUX CONSÉQUENTS LIÉS AU RÉSERVOIR DES PHILOSOPHES

Route de Mont-Soleil fermée à partir du 6 mai

EAU-Vallon est à bout touchant. Le dernier tronçon de conduite menant au réservoir des Philosophes s'apprête à être posé. Les travaux nécessiteront la fermeture de la route de Mont-Soleil durant quelque trois semaines.



Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Anne-Sophie Roelens et sa fille Sylvie Gassmann se sont vues remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles jalonnent leur demande de naturalisation. Le 12 juin 2018, le Conseil municipal de Saint-Imier leur a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 2 avril dernier, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de les compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces nouvelles concitoyennes. | cm

Le projet de raccordement du puits des Sauges aux réseaux de distribution de Saint-Imier et du Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable (SEF) va bon train. Le dernier tronçon de conduite menant au réservoir des Philosophes sera posé début mai.

Ces travaux conséquents prévoient le creusage de fouilles de plus de trois mètres de profondeur par endroits et la création d'une chambre de purge au-dessous de la route. La future alimentation de l'Hôpital du Jura bernois induira également des creusages à la lisière de la forêt.

Secteur déconseillé aux promeneurs

La Municipalité de Saint-Imier se voit ainsi contrainte de fermer la route de Mont-Soleil depuis le 6 mai à 8 heures et pour trois semaines environ. Une signalisation spéciale sera mise en place.

L'accès au parking de l'hôpital n'est pas touché par cette fermeture. En raison des perturbations auxquelles il faut s'attendre, il est par contre conseillé aux promeneurs d'éviter le secteur.

Le Conseil municipal rappelle que le meilleur moyen de transport pour accéder

à Mont-Soleil en tout temps est le funiculaire. Il insiste par ailleurs sur l'importance de respecter strictement le dispositif mis en place. Il remercie les riverains et les automobilistes de leur patience. Le temps de mener le chantier à son terme, ces derniers devront se montrer philosophes... | cm

Conseil de ville

Ordre du jour de la séance du jeudi 9 mai à 19h30

- Appel régionale de la sous-région Bienne – Jura bernois pour la période 2020-2023: décision
- Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2019
- Communications du président et du maire
- Renouvellement des contrats de prestations dans le cadre de la LEAC (Loi sur l'encouragement des activités culturelles) pour la période 2020-2023 des trois institutions culturelles de Saint-Imier reconnues d'intérêt régional:
 - Crédit d'engagement de 520 800 francs (soit 130 200 francs par an) pour la subvention annuelle au Musée de Saint-Imier pour la période 2020-2023: décision
 - Crédit d'engagement de 540 980 francs (soit 135 245 francs par an) pour la subvention annuelle au Centre de Culture et de Loisirs (CCL) pour la période 2020-2023: décision
 - Crédit d'engagement de 537 600 francs (soit 134 400 francs par an) pour la subvention annuelle à la Bibliothèque régionale de Saint-Imier pour la période 2020-2023: décision
- Crédit d'engagement de 690 000 francs, figurant au budget des investissements, pour l'aménagement des parkings est et ouest de la ClientisArena (Patinoire d'Erguël) – décider du mode de financement: décision
- Modification de l'état des faits: crédit d'engagement de 375 000 francs (250 000 francs voté par le CV en date du 13 décembre 2018), prévu partiellement au plan financier, pour la réalisation d'un monte-personnes (auparavant un ascenseur) intérieur à la Salle de spectacles et divers travaux à réaliser, dont l'aménagement d'un bloc WC supplémentaire au 1^{er} étage – décider du mode de financement: décision
- Nomination de 6 membres au sein de la commission temporaire «Votations communales: constat, une faible participation du Corps électoral»
- Nomination d'un membre au sein de la Commission urbanisme et mobilité, en remplacement de Cornelio Fontana, inéligible suite à quatre mandats consécutifs (art. 22 RO)
- Motions et interpellations
- Petites questions
- Divers et imprévus.

LUDOTHÈQUE DE SAINT-IMIER

COMMUNIQUÉ DU BPA

Le jeu pour tous !

Le jeu n'est pas qu'un moyen de récréation, c'est avant tout un moyen d'éducation.

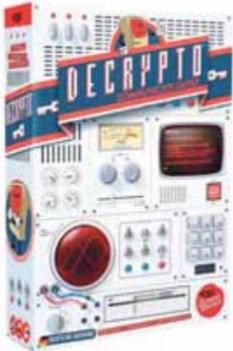
NOUVEAUTÉS POUR LE PRINTEMPS

CODENAMES! IMAGES



Un jeu de règles et d'expression à partir de 10 ans. Deux équipes de joueurs s'affrontent pour deviner le plus rapidement leurs mots codés dans une grille. Chacune aura un maître espion chargé de leur donner des mots indices pour identifier les bons endroits.

DECRYPTO



Communiquez en toute sécurité ! Rejoignez les plus grandes équipes d'encrypteurs de la planète. Votre mission : transmettre des codes secrets à vos coéquipiers sans que vos adversaires ne puissent les intercepter. Decrypto est un jeu de communication brouillée : il faut donner des indices suffisamment clairs à votre équipe pour qu'elle vous comprenne, mais qui n'en révèlent pas trop à vos adversaires. A partir de 12 ans.

UNLOCK 4! EXOTIC ADVENTURES AS DOR CANNES 2017



Jeu de réflexion et de stratégie à partir de 10 ans, inspiré des escape rooms.

Prêt de jeux dès 18 mois

Abonnement annuel:
1^{er} enfant: 30 francs
2^e enfant: 15 francs
3^e enfant: gratuit

032 941 51 41
ludotheque@saint-imier.ch

www.saint-imier.ch/ludotheque

Jeunes adultes particulièrement touchés

Chaque année, en moyenne, 32 jeunes adultes perdent la vie sur les routes suisses et 450 autres sont grièvement blessés, le plus souvent alors qu'ils se trouvaient à bord d'une voiture de tourisme ou qu'ils conduisaient une moto. Dans son nouveau dossier de sécurité, le BPA décrit les aspects déterminants en matière de formation à la conduite et souligne l'importance de rendre les véhicules et les infrastructures routières encore plus sûrs.

Comme automobilistes et comme motards, les jeunes adultes entre 18 et 24 ans subissent bien plus d'accidents graves sur les routes que les autres tranches d'âge. Après avoir analysé les facteurs de risque de ces usagers de la route, le BPA a dégagé des mesures de prévention potentielles. Ainsi, son dossier de sécurité paru aujourd'hui montre comment agir face au grand nombre de victimes recensées chaque année (32 tués, 450 blessés graves).

Les raisons qui expliquent le fort risque d'accident au début de l'âge adulte sont plurielles. D'une part, ces usagers manquent initialement (et en toute logique) de l'expérience et de la routine si importantes pour la sécurité. D'autre part, les 18-24 ans ne sont qu'en phase de devenir adultes, d'où une certaine tendance à se surestimer, à adopter des

comportements à risque et à consommer de l'alcool.

Distractions au volant

À cela s'ajoutent d'autres risques liés à l'âge. Comme beaucoup de jeunes conducteurs n'ont pas encore complètement assimilé la conduite, les distractions – à commencer par l'utilisation du téléphone portable au volant – sont d'autant plus dangereuses pour eux. De même, la présence de passagers du même âge, la pression de groupe ou la recherche de sensations fortes peuvent contribuer aux accidents, tout particulièrement chez les jeunes hommes.

Optimisation de la formation à la conduite

Il y a quatre mois, le Conseil fédéral a décidé de réduire d'un jour les cours de perfectionnement pour les nouveaux conducteurs. En revanche, il

n'a pas précisé les mesures permettant d'atteindre les améliorations nécessaires en la matière, notamment une meilleure formation quant à la prise de conscience des dangers. À l'avenir, les courses d'exercice privées au volant d'une voiture de tourisme seront autorisées dès 17 ans. Et l'âge minimal d'accès à certaines catégories de motos a été abaissé. Dans les années à venir, il s'agira d'examiner l'impact de ces changements sur l'accidentalité.

La formation à la conduite a un rôle essentiel à jouer dans la réduction de l'accidentalité routière grave des jeunes adultes. Il est tout d'abord fondamental de sensibiliser ces usagers de la route à des thèmes tels que la vitesse, l'alcool, les distractions au volant ou encore l'influence des passagers. Il y a ensuite lieu de leur montrer l'utilité de différents systèmes d'assistance à



la conduite dès la formation à la conduite.

Il est en outre important de promouvoir les nouvelles technologies de sécurité, et tout particulièrement l'assistant au freinage d'urgence. Les nouveaux véhicules de toutes marques devraient en

être équipés; pareille obligation fait d'ailleurs l'objet d'un débat au niveau européen. Des infrastructures routières modernes et sûres seraient par ailleurs profitables à l'ensemble des usagers de la route, et donc également aux jeunes conducteurs.

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS CCL

Plus qu'une semaine !

Exposition de François Schneider et Laurent Guenat

Il ne reste qu'une semaine pour visiter l'exposition SOUCHES, deux façons originales de réinventer le geste et la matière, d'explorer la notion d'enracinement par sa partie émergée, témoin symbolique d'un mouvement de la nature, d'un passage, trace d'une origine supposée. Si ce n'est déjà fait, ne manquez pas de visiter cette exposition avant le 12 mai prochain.



Charon et Psyche Laurent Guenat

CCL, Marché 6, Saint-Imier
Mercredi à vendredi de 14h à 18h

Samedi et dimanche de 14h à 17h
Entrée libre

Cocktail de musiques du monde

Dernier concert de la saison

Qui ne s'est pas éclaté sur l'électro-swing de Caravan Palace ou de Parovoz Stelar? Le Gypsy Sound System Orchestra (GSSO) emploie aussi des machines, mais il est inspiré par toutes les musiques du monde.

Un saxophone, une guitare, un piano, une DJ, des chanteurs, une basse, des machines, un accordéon, une batterie, un rappeur: c'est quoi ce foutoir? Le Gypsy Sound System Orchestra a été formé par le couple suisse de musiciens et producteurs d'exception DJ Olga et Dr Schnaps.

En douze ans de carrière, ils sont devenus une référence incontournable sur la scène internationale des musiques

du monde fusionnées avec les rythmes contemporains. Les membres du GSSO créent en s'inspirant des mélodies et des sons trouvés ou enregistrés pendant leurs tournées dans les quatre coins de la planète. Leurs concerts ne sont jamais pareils, ils sont créés sur mesure en interaction avec le public, constitué souvent de générations et de cultures très variées. La salle du CCL sera pour l'occasion préparée de manière à pouvoir bouger, fêter, rire et danser!

Samedi 11 mai, 20h 30
CCL, Marché 6, Saint-Imier

Réservations au 032 941 44 30
www.gypsysoundsystem.com



BIBLIOTHÈQUE DE DE SAINT-IMIER

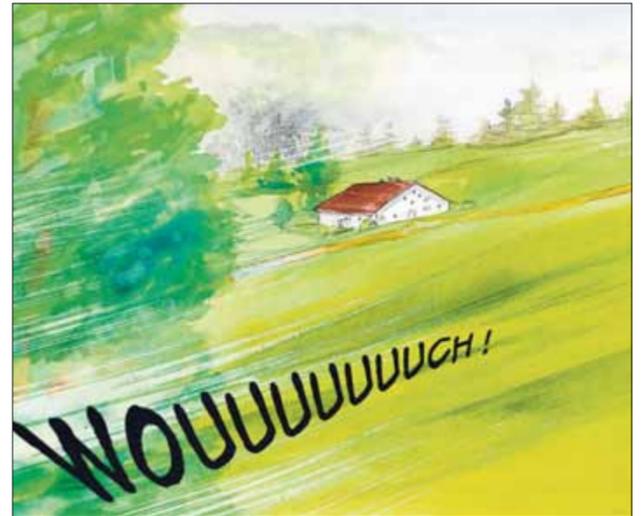
Du nouveau !

La bibliothèque régionale de Saint-Imier étend son horaire le vendredi jusqu'à 19h afin de permettre aux personnes qui travaillent de venir emprunter des livres, des films, des bandes-dessinées ou même des disques, comme à l'époque!

Tous les premiers jeudis du mois à 19h, une rencontre littéraire se déroule dans ses locaux. Le litterama du 6 juin, nous aurons la joie d'accueillir Myriam Wahli pour une lecture d'extraits de *Venir grands sans virgules*, après avoir reçu Dunia Miralles et Bernadette Richard en mars, Christophe Meyer en avril et les auteurs de la bande-dessinée *L'or des sapins*, Raoul Cop et Maoro Frascotti en mai.

Nous vous rappelons que tous les premiers vendredis du mois à 9h45 est organisé *Né pour lire*, un moment de lecture pour les petits jusqu'à 5 ans.

Dès le mois de septembre, notre rendez-vous dédié aux enfants entre 7 et 12 ans se déroulera tous les premiers mercredis du mois à 16h30 pour un club de lecture ou des



Maoro Frascotti

contes en musique kilira. Quant au litterama, il deviendra lecturama, une rencontre pour parler de nos coups de cœur de lecture dans un esprit confidentiel, toujours le premier jeudi du mois à 19h.

Pour nous suivre sur les réseaux sociaux, il suffit de

taper «Bibliothèque de Saint-Imier» pour trouver notre page facebook ou «bibliothequede-sainti» pour être au courant de toutes les nouveautés en rayon sur Instagram!

Au plaisir de vous rencontrer...
|l'équipe de la bibliothèque

Le clin d'œil

GRÈVE DES FEMMES
La ville de La Chaux-de-Fonds offre à ses grévistes les heures de mobilisation



Tony

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Crêt-Besson en travaux !



Les creusages pour la réfection de Crêt Besson débuteront lundi 6 mai pour une durée estimée entre deux et trois mois.

Afin de maintenir l'accès aux riverains et au quartier Derrière l'Eglise, la circulation fera l'objet d'une déviation selon les besoins du chantier. Le Conseil

municipal demande aux usagers de la route de bien vouloir prêter une attention particulière à la signalisation et de se conformer aux règles. Le tronçon reliant la Place du Collège à la rue de la Cure sera placé en circulation bidirectionnelle.

La route devant rester accessible pour les machines

de chantier, les riverains sont priés de stationner leur véhicule à la Place du Collège. Les garages et places de stationnement privés ne seront plus accessibles dès lundi 6 mai. La Municipalité vous remercie de votre compréhension ainsi que de votre collaboration.

La commission d'école recherche des membres pour la patrouille scolaire

La commission d'école de Sonvilier est à la recherche de patrouilleurs/patrouilleuses scolaires pour la rentrée d'août. Si vous êtes intéressé ou avez des questions, vous pouvez contacter Nadia Jenzer au 032 941 61 49. La patrouille scolaire fonctionne grâce aux bénévoles. Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent pour la sécurité des enfants.



PARTI SOCIALISTE DU HAUT VALLON

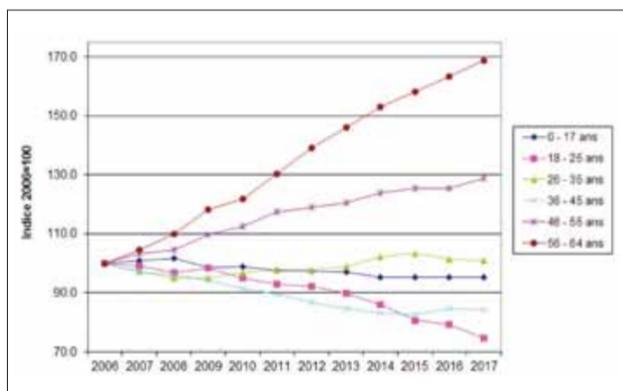
La révision de la Loi sur l'aide sociale dans le canton de Berne

L'aide sociale est une réalité quotidienne pour plus de 3% de la population suisse. Le marché du travail n'a plus de place pour les plus de 50 ans qui se retrouvent sans emploi, par exemple. Cette aide est le dernier recours de celles et ceux qui n'ont plus droit à l'assurance chômage ou à l'assurance invalidité. Elle dépend des cantons et en partie aussi des communes notamment concernant les loyers et les charges locatives. Le nombre de bénéficiaires n'a que très faiblement augmenté dans le canton de Berne. La catégorie ayant fortement diminué est celle des 15-18 ans avec une baisse de près de 30%. Ce sont surtout les hausses des primes d'assurance maladie et des loyers qui poussent les gens à l'aide sociale.

Le 19 mai, pourquoi dire «non» à la révision de la Loi sur l'aide sociale ?

1. Parce que tous les bénéficiaires subiraient au minimum une baisse de 8% du forfait pour l'entretien (nourriture, frais de transport, électricité/téléphone, vêtements, soins corporels, entretien du ménage et autres frais de la vie courante). Les bénéficiaires de l'aide sociale n'ont pas choisi cette situation. Un tiers d'entre eux, 15 500, sont des enfants et des adolescents. On compte 31% de familles monoparentales.

Beaucoup sont malades et ne bénéficient d'aucune aide de l'AI. Les 46 à 65 ans sont 26,6%, soit environ 12 000 personnes se trouvant pratiquement sans chance de retrouver un emploi. Ces personnes se retrouveraient ainsi en dessous du minimum vital, déjà très restrictif. En 2003, une baisse du forfait déjà importante a été faite suite à la révision des normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale.



Démonstration de l'augmentation des personnes de plus de 50 ans

2. Parce que les bénéficiaires ne sont ni des profiteurs ni des flemmards!

La vérité est que pour beaucoup d'entre eux, les salaires ne leur permettent pas de vivre sans recourir à l'aide sociale! Une personne sur trois à l'aide sociale se trouve dans cette situation. Est-il normal que l'Etat doive soutenir les entreprises qui payent le plus mal en complétant des salaires lamentables?

La révision de la loi telle que proposée punit sans distinction les membres les plus faibles de la société. Toute personne, quelle que soit sa situation, a pourtant droit au respect et à la protection.

Le 19 mai 2019, pourquoi est-il très important de dire «oui» au projet populaire ?

1. Parce qu'il inscrit dans la Loi l'obligation d'offrir des formations et une hausse des qualifications personnelles. Investir dans la formation, c'est empêcher l'augmentation incontrôlée des coûts: 45% des bénéficiaires entre 25 et 64 ans du canton n'ont suivi que l'école obligatoire et 50% la formation minimale de l'apprentissage.

2. Parce que, pour une personne plus âgée qui a tra-

vaillé durant de longues années, mais qui perd son travail à cause de cotisations trop élevées à la caisse de retraite, le projet propose une solution qui sauvegarde sa dignité.

Et finalement, à celles et ceux qui ne comprennent pas pourquoi le taux de bénéficiaires est plus haut à Saint-Imier ou à Biemme, en voici les raisons principales: l'anonymat est mieux garanti dans une grande localité plutôt que dans un petit village où tout le monde se connaît; une proximité des commerces, des transports publics et du service social limitent les frais de déplacement; des loyers plus bas permettent aux bénéficiaires de ne pas devoir payer un supplément par rapport à la somme qu'ils ont à disposition.

Le projet populaire considère que l'aide sociale doit assurer une vie digne aux plus démunis et maintenir la paix dans notre pays en mettant en place des solutions réalistes et en agissant de manière solidaire. Ce projet a besoin d'être soutenu le 19 mai. Dites «oui» au projet populaire et «non» à la révision de la Loi sur l'aide sociale! A la question subsidiaire, votez «oui» au projet populaire. |parti Socialiste du Haut-Vallon

Prochaine permanence du bureau communal

La prochaine permanence du bureau communal aura lieu le lundi 6 mai. Rosemarie Jeanneret, Maire de Sonvilier, et Pauline Grosjean, Secrétaire municipale, se tiennent à votre disposition de 17 h 30 à 19 h.

La doyenne du village a soufflé ses 101 bougies

Difficile de croire que Madeleine Corti a célébré ses 101 ans le 17 avril tant elle affiche une forme déconcertante. Notre doyenne vit à Sonvilier depuis 1921. Elle est née aux Convers à Renan et sa maison a été la dernière du village à être raccordée à l'électricité en 1947.

Madeleine aime jouer aux cartes en famille, regarder les jeux télévisés comme Slam et

tricoter pour des œuvres de bienfaisance. Sa mémoire est incroyable. Les récits de sa jeunesse qui nous sont contés sont nets et précis.

La doyenne a suivi l'école obligatoire à Sonvilier qui durait, en ce temps-là, huit ans. Elle a également fait partie de la commission d'école des dames et s'occupait des ouvrages de couture des écolières.



FANFARE DE LA FERRIÈRE

Concert annuel

Après des semaines d'apprentissage, c'est toujours avec impatience qu'une fanfare se donne le plaisir d'offrir au public le fruit de son travail. C'est ainsi que la Fanfare de La Ferrière se produira sur scène samedi 4 mai sous la baguette de son directeur Jacques Geiser.

Au programme se trouvent des airs contemporains tels que *Perfect* de Ed Sheeran, *Pirates des Caraïbes*, *Despacito* ou *I'll stand by you* du groupe Pretenders mais également des classiques, du romantique parsemé de marche et polka; un cocktail qui ravira les cœurs de l'assistance.

L'apparition sur scène du groupe de tambours est devenue un moment très attendu du public et la chorégraphie préparée par Céline Widmer fera vibrer les murs loin à la ronde.

Ce sera l'occasion de féliciter des musiciens médaillés, soit 25 ans d'activité pour Marcel Isler et 35 ans de sociétariat pour Philippe Treuthardt et Patrick Fruttschi.

La fanfare évolue sous la présidence de Patrick Wiedmer depuis le début de cette année et elle peut compter sur un effectif de vingt-huit membres -la porte reste toujours ouverte à de nouveaux musiciens, soit dit en passant!

Des repas chauds seront servis dès 18 h 30 et après le concert, c'est une ambiance DISCO qui règnera autour du BAR jusqu'au petit matin. Un programme réjouissant qui mérite le déplacement. La fanfare vous y attend nombreux! | Jocelyne Perucchini

Concert samedi 4 mai dès 20 h 15
Halle polyvalente de La Ferrière



VoteInfo

La nouvelle application pour les votations

«VoteInfo» est la nouvelle application de la Confédération et des cantons. Les dimanches de votation, dès midi, elle permet de suivre en continu les résultats des objets fédéraux et cantonaux. Elle propose aussi les explications et vidéos relatives à ces objets. L'application peut être téléchargée gratuitement depuis l'App Store et Google Play.



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE DE SONVILIER



Après-midi lecture et gourmandise...

Nous vous proposons de passer un moment convivial en notre compagnie

Venez découvrir nos dernières nouveautés et nous faire part des ouvrages que vous souhaiteriez trouver dans votre bibliothèque. Le thé/café et les pâtisseries vous seront offerts...

Mercredi 29 mai de 16 h à 18 h ainsi que le mercredi 26 juin.

ROMANS ADULTES

Qui a tué l'homme-homard
| J. M. Erre

Le saut de l'ange
| Lisa Gardner

Trente-trois fois mon amour
| Nicolas Barreau

Le brasier
| Vincent Hauuy

La cerise sur le gâteau
| Aurélie Valognes

L'aigle de sang
| Max Voltenauer

Les sept sœurs, tome 5:
La sœur de la lune
| Lucinda Riley

ENFANTS

La tresse ou le voyage de Lalita
| Laetitia Colombani

Coup de foudre
| Grégoire Solotareff

Walter enquête à la bibliothèque
| Fabienne Blanchut

Doudou poussin joue à l'astronaute
| Benjamin Leduc

RÉCIT ENFANTS

Chien pourri et sa bande / Chien pourri millionnaire / Joyeux anniversaire Chien pourri!!
| Colas Gutman
Max et Lili disent que c'est pas de leur faute!
| Dominique Saint-Mars

BD

Glouton, tome 1
| B-Gnet
Les grands-parents en BD, tome 1 et 2
| Goupil
Miss Pipelette, tome 1
| Maxe L'Herminier

MAGAZINES

GEO – GEO Ado
La Salamandre
Revue Intervalles
La Gazette du Têt-Art

... et bien d'autres encore.

CIP HISTOIRES DE GARE

A la découverte des friches ferroviaires

Dans le cadre de la rencontre photographique qui se déroule actuellement au CIP, une conférence sur les friches ferroviaires aura lieu le 9 mai prochain. En France notamment, de très nombreuses lignes ont été abandonnées, laissant un patrimoine bâti et des terrains en friche. Le Tavannois Jean-Marc Waeger les parcourt à pied et photographie les traces du passé.

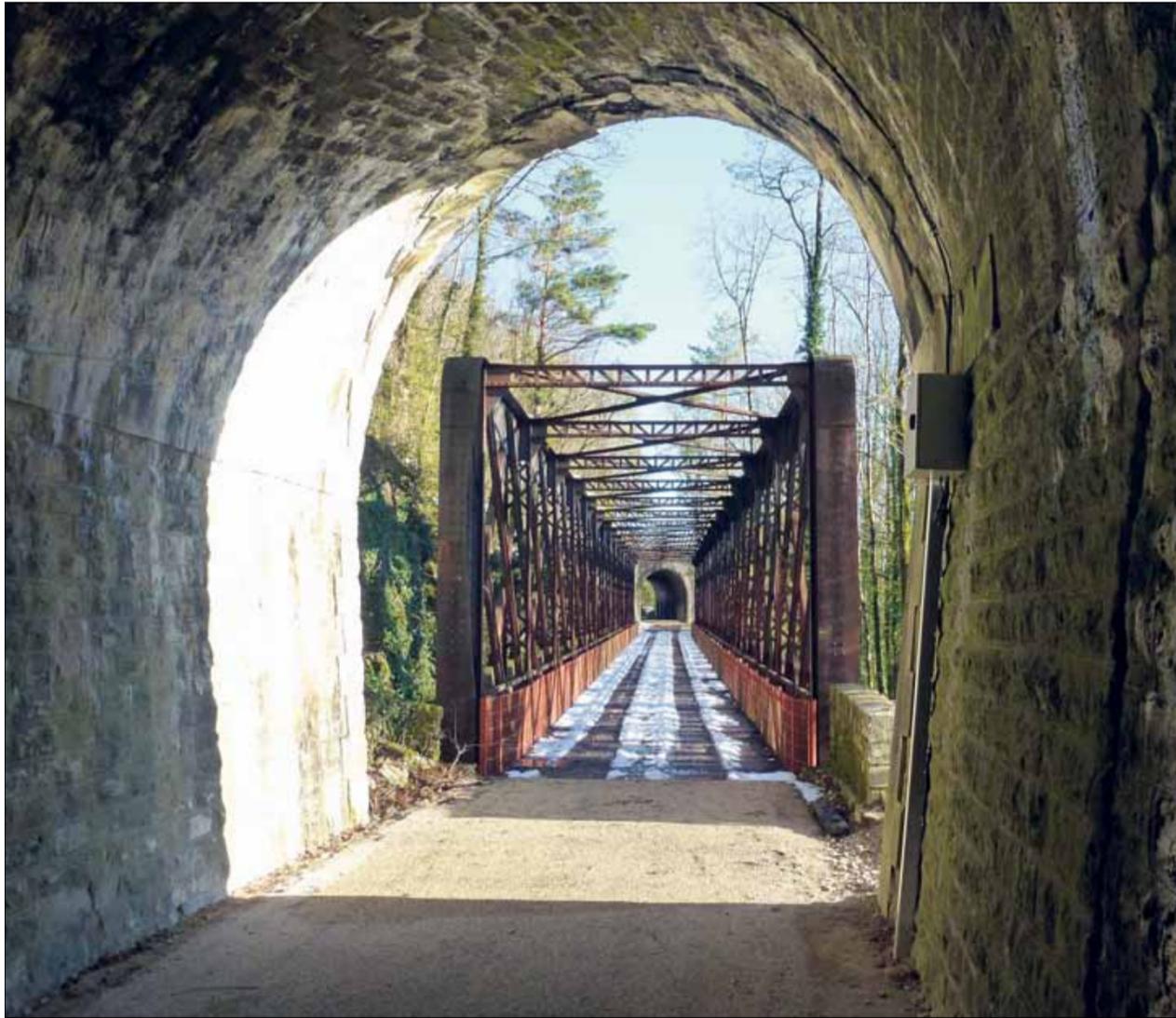
Jean-Marc Waeger vit le jour à Maidstone (GB), bourgade dans le Kent, disposant de 3 gares réparties sur 2 lignes différentes. Pour aller en ville, il fallait forcément passer par une gare! A ses 2 ans, toute la famille émigra en Suisse, plus précisément en Argovie, où Jean-Marc suivit son parcours scolaire et 2 ans d'école administrative des transports.

En 1985, il débuta sa carrière comme agent du mouvement aux CFF en gare de Wynigen. Par la suite, il eut l'occasion de travailler dans différentes régions de Suisse, comme à Hitzkirch en tant que chef de gare et à Nyon comme responsable de l'agence de voyage CFF avant de reprendre des activités dans la circulation des trains dans la vallée de Tavannes.

Sa passion pour les trains, et en particulier pour l'histoire des lignes de chemin de fer disparues se développa grâce à des visites à la famille en France. Avec son autre passion, la randonnée pédestre, pourquoi ne pas explorer ces anciennes voies ferrées à pied?

La conférence-diapositives se focalisera sur le patrimoine fantastique des chemins de fer français. Après une introduction expliquant sa démarche, le conférencier prendra comme exemple une ligne oubliée dans le Jura français, ainsi que sur la Petite Ceinture de Paris.

Jeudi 9 mai, 19h30
CIP, Tramelan
Entrée libre, collecte



TRAMELAN
AVIS OFFICIELS

Délégations officielles

Le Conseil municipal a nommé un représentant à la manifestation suivante: Jodleur-Club Tramelan, concert annuel, Tramelan (Salle de la Marelle, samedi 4 mai, 18h30: Pierre Sommer. | *le chancelier*

Service social, un nouveau responsable

Le Conseil municipal a nommé un nouveau responsable du Service social de Tramelan. Guillaume Breton, assistant social, prendra sa fonction à 80% dès le 1^{er} juin. Responsable adjoint d'un service similaire, M. Breton occupera le siège laissé vacant depuis la fin de l'an passé. Le Conseil municipal se réjouit de cette nomination et lui souhaite la bienvenue. | *le chancelier*

Votations du 19 mai

Le Conseil municipal a nommé les personnes suivantes pour tenir le prochain bureau de vote en vue des votations fédérales et cantonales du 19 mai: président: Juillard Jean Charles; membres: Kipfer Danael, Knütti Catherine, Kohler Alizée, Kämpf Fridolin, Känel Elias, Kaplan Koray, Kastrati Idriz, Kistler Jasmine, Kneubühler Rega Carola; suppléants: Klötzli Marcel, Kohli Catherine, Kolly Christoph. | *le chancelier*

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

NOUS FINIRONS ENSEMBLE

VENDREDI 3 MAI, 17 H 45
SAMEDI 4 MAI, 21 H
DIMANCHE 5 MAI, 20 H
MARDI 7 MAI, 20 H

de Guillaume Canet, avec François Cluzet, Marion Cotillard, Gilles Lellouche. Préoccupé, Max est parti dans sa maison au bord de la mer pour se ressourcer. Sa bande de potes, qu'il n'a pas vue depuis plus de 3 ans débarque par surprise pour lui fêter son anniversaire! En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2h15.

SHAZAM!

VENDREDI 3 MAI, 20 H 30
DIMANCHE 5 MAI, 17 H

de David F. Sandberg, avec Zachary Levi, Mark Strong, Billy Batson, un adolescent, devient le super-héros Captain Marvel lorsqu'il prononce ce mot magique: Shazam! En français. 10 ans. Durée 2h12.

AVENGERS: ENDGAME

SAMEDI 4 MAI, 14 H
DIMANCHE 5 MAI, 14 H

d'Anthony et Joe Russo, avec Robert Downey Jr., Chris Evans, Chris Hemsworth, Scarlett Johansson. Les Avengers sont dévastés après les claquements de doigts de Thanos: alors que Ironman dérive seul dans l'espace, au quartier général de Avengers, Black Widow, Captain America et Thor ne savent plus quoi faire. Comment se sortir de là? En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 3h01.

BIRDS OF PASSAGE

SAMEDI 4 MAI, 18 H
LUNDI 6 MAI, 20 H

reprise.

ROYAL CORGI

DIMANCHE 5 MAI, 10 H

de Ben Stassen et Vincent Kesteloot. Depuis son arrivée à Buckingham, Rex mène la vie de palace. Royal favori, il a supplanté les trois autres Corgis dans le cœur de Sa Majesté. Son arrogance hérisse le poil de certains. En français. 6 ans (4 acc.). Durée 1h22.

RAOUL TABURIN

MERCREDI 8 MAI, 20 H

de Pierre Godeau, avec Benoit Poelvoorde, Suzanne Clement. Si quelqu'un s'y connaît en roulements à billes, pignons, dérailleurs, c'est bien Raoul Taburin, marchand de cycles à Saint-Céron. Sa réputation est telle qu'en ville on ne dit plus un vélo, mais un taburin. Il a la chance d'être également heureux en ménage avec Madeleine. En français. 6 ans. Durée 1h30.

ASTRID

JEUDI 9 MAI, 20 H

de Pernille Fischer Christensen, avec Alba August, Trine Dyrholm. Fifi Brindacier, Ronya, fille de brigand, ou encore Zozo la tornade: aucun autre romancier ne peut se targuer d'avoir donné naissance à autant de grands héros de jeunesse. Les histoires d'Astrid Lindgren ont marqué l'enfance de millions de personnes à travers le monde. En VO s.-t. 6 ans (sugg. 12). Durée 2h03.

CŒURS ENNEMIS

THE AFTERMATH
JEUDI 2 MAI, 20 H
VENDREDI 3 MAI, 20 H
SAMEDI 4 MAI, 21 H
DIMANCHE 5 MAI, 17 H

de James Kent, avec Alexander Skarsgård, Keira Knightley, Jason Clarke. Hambourg, 1946. Au sortir de la guerre, Rachel rejoint son mari Lewis, officier anglais en charge de la reconstruction de la ville dévastée. En emménageant dans leur nouvelle demeure, elle découvre qu'ils devront cohabiter avec les anciens propriétaires, un architecte allemand et sa fille. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1h49.

WHAT THEY HAD
DIMANCHE 5 MAI, 20 H
MARDI 7 MAI, 20 H

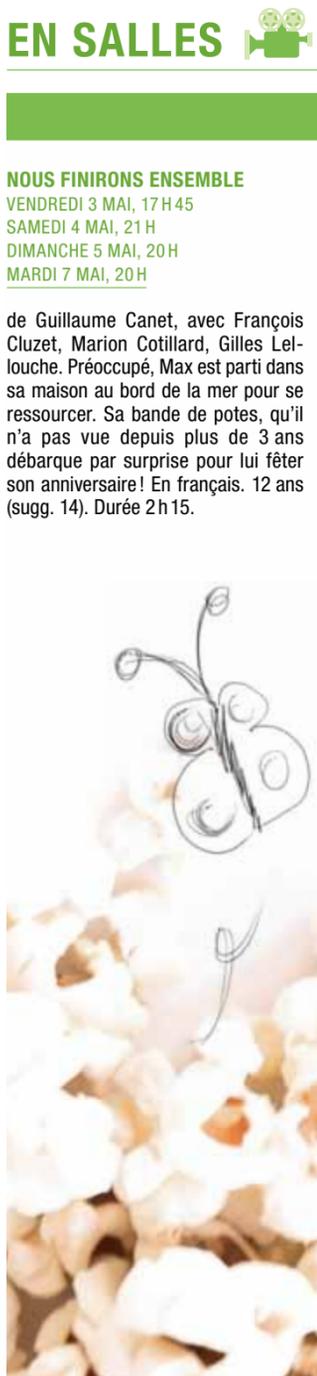
d'Elizabeth Chomko, avec Hilary Swank, Michael Shannon. Le film est un récit intergénérationnel sur l'amour, la perte et le lâcher-prise. Bridget a passé son enfance à veiller sur sa famille avant de se marier jeune et de s'occuper de ses deux filles et de son époux très absorbé par son travail. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 1h38.

M^R LINK
MERCREDI 8 MAI, 17 H

de Chris Butler. Monsieur Link est une créature surprenante, étonnamment intelligente et surtout incroyablement attachante. Dernier vestige de l'évolution humaine et unique représentant de son espèce, Monsieur Link se sent seul... En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1h35.

NOUS FINIRONS ENSEMBLE
JEUDI 9 MAI, 20 H

voir ci-contre.



Des vaches de bois et des Appenzellois pour fêter la Tête de Moine

Délices, ambiance, découvertes dès aujourd'hui 17h pile à Bellelay

La 4^e Fête de la Tête de Moine démarre ce soir par une innovation qui pourrait faire date : un apéro gourmand «afterwork», de 17h à 21h, avec boissons et plats originaux concoctés par les animateurs du marché artisanal. Le mariage de la Tête de Moine avec du chocolat Camille Bloch, des crêpes ou des choux farcis à la Tête de Moine (par les fromageries Spielhofer et de La Suze respectivement), dégustés avec les bières artisanales de

Corgémont et avant une glace de La Chaux-de-Tramelan : un tout petit exemple parmi quantité de propositions plus sympathiques et alléchantes les unes que les autres ! De quoi régaler tous ceux qui choisiront d'enterrer joyeusement une semaine de travail, avec animation musicale et bar évidemment.

En direct d'Appenzell

Hôte d'honneur cette année, le fromage Appenzeller ne

se contentera pas de faire déguster ses quatre variétés. Dimanche en effet, l'invité surprise de cette édition sera Nicolas Senn, un virtuose du hackbrett, cet instrument à cordes frappées typique du pays d'Appenzell, de la famille des cithares. A 10h30, il donnera un concert gratuit à l'Abbatiale, qui permettra de découvrir les plus belles sonorités de cet instrument certainement débarqué en terre germanique dans les valises des conquérants ottomans.

Un chœur traditionnel du pays d'Appenzell fera le déplacement à Bellelay également, qui animera toute la journée dominicale.

Un Jurassien face à l'Europe

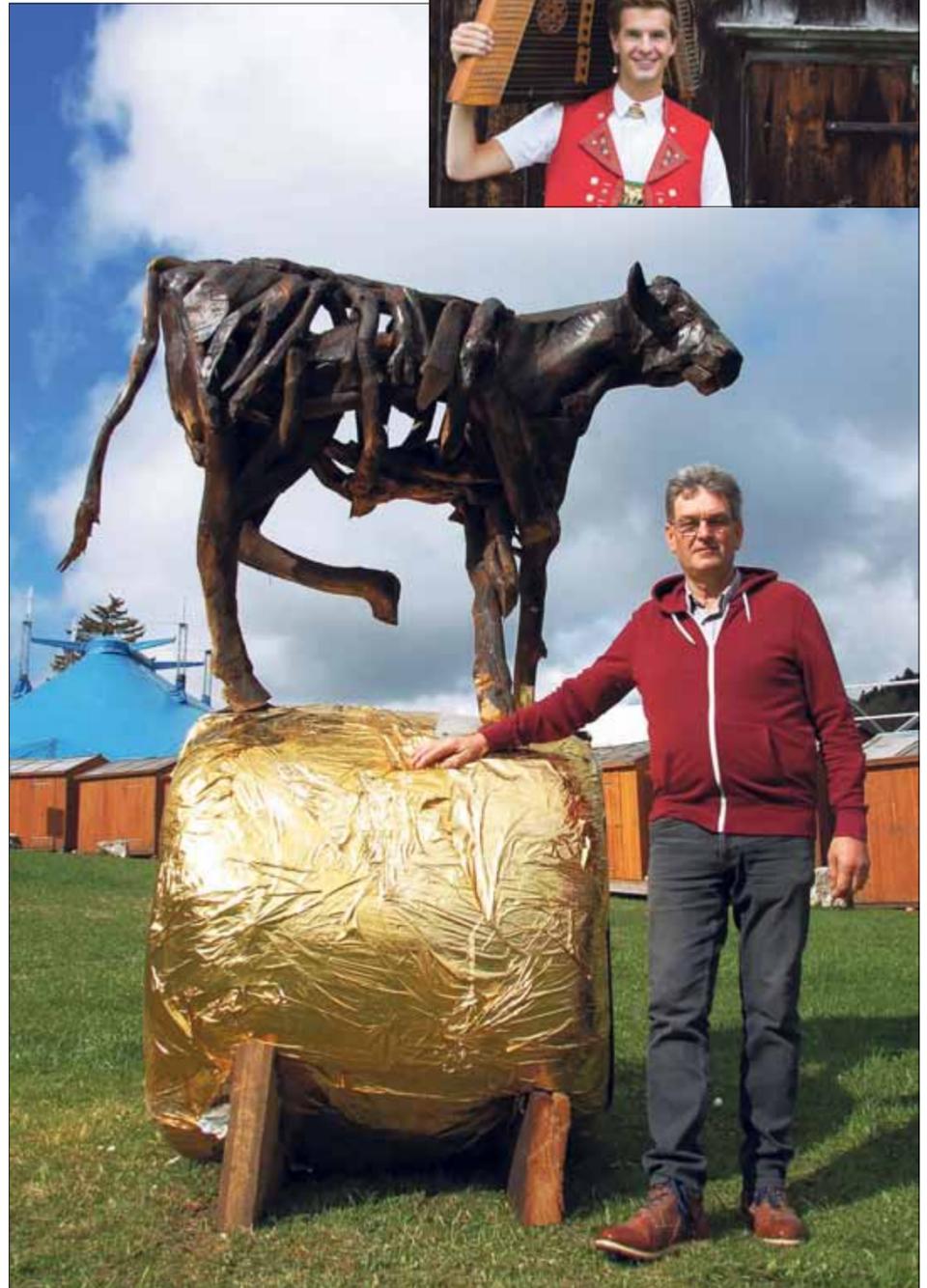
Douze candidats sont inscrits au concours international de plateau de fromage, en provenance de toute l'Europe. Deux spécialistes représenteront l'Helvétie fromagère, dont Romain Bürki, de Delémont.

Comme de coutume, le public participera au jugement de ces plateaux, tout comme il sera invité à choisir la Girolle d'or parmi les six principaux producteurs, évidemment régionaux, de Tête de Moine.

A vos paniers !

C'est au marché du fromage et des produits artisanaux que se ruera un très nombreux public, samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 17h. Avec pas moins de 39 inscriptions, ce marché battra une nouvelle fois son record de diversité, la qualité étant garantie depuis toujours.

Visites guidées de l'Abbatiale, balades en char attelés, démonstrations de cirque, espaces et activités dédiées aux enfants, interventions musicales multiples, ferme vivante, démonstrations de fabrication de Tête de Moine : l'ambiance sera une nouvelle fois



L'invité surprise : Nicolas Senn, véritable vedette du hackbrett

Le volet artistique de la fête est signé Jean-Pierre Froidevaux, ici aux côtés de sa vachette juchée sur une Tête de Moine

incroyable cette fin de semaine à Bellelay, où l'on rappellera qu'avaient afflué quelque 15 000 visiteurs le printemps dernier. | de

Toutes les informations horaires et les possibilités éventuelles de réserver encore, pour le brunch dominical en particulier, sur www.tetedemoine.ch

Les organisateurs incitent chacun à privilégier les transports publics, en sachant que des cars spéciaux rallieront Bellelay durant toute la fête

Oh la vache !

Thème de cette édition 2019, la vache y sera présente sous diverses formes, à commencer par les plus calmes : les sculptures de Jean-Pierre Froidevaux, un agriculteur des Emibois tombé dans la sculpture voici une douzaine d'années, un peu par hasard et surtout par goût de l'imaginaire. Avec des branches et des racines récupérées au gré de ses balades, le Franc-Montagnard crée habituellement des chevaux. Mais pour la Fête de la Tête de Moine, il n'a reculé devant aucun sacrifice, réalisant quatre remarquables œuvres bovines : deux vaches en combat, une paire de bœufs attelés à une charrue, une vachette juchée sur une tête de moine et une autre... sur un tricycle « Cette dernière m'a donné bien du fil à retordre au niveau de la statique... »

Vivantes, les vaches seront évidemment les vedettes de l'exposition d'animaux – Mirette la mascotte en tête cela va de soi ! –, où elles représenteront les six races différentes qui produisent du lait sur le territoire de la Tête de Moine.

Vache à lait

Des démonstrations de traite seront présentées samedi à 11h, 13h, 15h et 17h, dimanche à 10h, 12h, 14h et 15h. Pour les plus jeunes, un concours de traite est organisé, mais sur une vache de polyester.

Vaches toujours, celles du photographe Robert Spaderna seront exposées aux cimaises de la Maison de la Tête de Moine. | de



En voilà deux qui ne dépareilleraient pas sur un alpage valaisan

INSIEME CEREBRAL JURA BERNOIS

Un cœur en chocolat pour la bonne cause

La traditionnelle vente de cœurs en chocolat à l'occasion de la Fête des mères organisée par Insieme Cerebral Jura bernois aura lieu les 10 et 11 mai prochains.

L'Association s'investit tout au long de l'année pour le bien-être des enfants et des adultes ayant un handicap physique, mental ou IMC, en organisant diverses activités tout au long de l'année. Un grand merci à vous tous de prendre la peine de vous arrêter aux stands présents dans plusieurs villages du Jura bernois.

insieme Cerebral Jura bernois
www.insiemecerebral-jurabernois.ch

PRO SENECTUTE 032 886 83 80

Randonnées

La Gruère, mardi-rando

Rendez-vous : mardi 7 mai, 14h, Le Cernil (Les Reussilles). Temps de marche : env. 3h15. Dénivellation : 137 m. Responsable : Maryvonne Wermeille, 079 672 36 92.

Les Prés d'Orvin

Rendez-vous : jeudi 9 mai, 9h15 à la cantine sous les Roches à Orvin. Temps de marche : env. 5h30. Dénivellation : 550 m. Pique-nique tiré du sac. Moniteur : Michel Bourquin, 079 771 22 44.

PARTI SOCIALISTE DU JURA BERNOIS

« Oui au projet populaire »

Le 19 mai prochain, les ayants-droit au vote du canton devront se prononcer sur deux objets, la révision de la Loi sur l'aide sociale ainsi que sur le projet populaire « Pour une aide sociale efficace ». La question subsidiaire départagera les deux objets si ceux-ci sont acceptés en votation.

Le projet populaire « Pour une aide sociale efficace » est une alternative crédible à la révision de la Loi sur l'aide sociale soutenue par la majorité du Grand Conseil. Tout d'abord, il propose d'inscrire dans la loi le respect strict et inconditionnel des normes CSIAS, recommandations en matière d'aide sociale conçues par les cantons, les communes et les professionnels du monde social, desquels le Conseil exécutif à majorité bourgeoise tente de s'affranchir.

Le canton de Berne, en renonçant aux normes CSIAS, enverrait un signal négatif aux autres cantons et alimenterait ainsi le tourisme social.

Le projet populaire rend leur dignité aux personnes de plus de 55 ans qui éprouvent de nombreuses difficultés à retrouver du travail et, par une spirale infernale, sont condamnées à l'aide sociale. Il propose de les soutenir par des prestations complémentaires sur le mode de l'AVS et de l'AI, plus avantageuses financièrement.

Même si les plus de 55 ans ne représentent « que » 9,7% des personnes qui perçoivent l'aide sociale, leur nombre augmente d'année en année et la tranche d'âge suivante des 46-54 ans atteint déjà un pourcentage inquiétant de 15,9% !

Finalement, le projet populaire inscrit dans la Loi l'obligation d'offrir des formations et une hausse des qualifications personnelles. Investir dans la formation, dépenser un peu plus aujourd'hui dans des bourses par exemple, c'est sortir demain de l'ornière de la hausse incontrôlée des coûts.

Le 19 mai, soutenez le projet populaire en votant « oui », rejetez la révision de la Loi sur l'aide sociale en votant « non ». Si les deux variantes sont acceptées, à la question subsidiaire votez « oui » au projet populaire. | parti socialiste du Jura bernois

UNION DES CHANTEURS JURASSIENS

Quatre nouveaux ensembles ajoutés

L'Union des chanteurs Jurassiens était en assemblée samedi dernier sous la présidence de Cédric Meier, de Tramelan. En guise d'ouverture, l'assemblée a interprété un chant de Marie-Thérèse Robin harmonisé par Etienne Daniel. Après avoir salué les membres présents, les invités, membres d'honneur et jubilaires tout en retraçant l'année 2018, le président a passé la parole à Adrienne Chagnat, trésorière ; l'exercice 2018 fait état d'une bonne santé.

Jean-Daniel Lécureux, président de la commission de musique, a quant à lui tiré la sonnette d'alarme concernant le manque de renouveau dans les rangs de l'UCJ. Brandissant avec le sourire une liste d'ad-

mission, Cédric Meier a transmis à l'assemblée les noms de quatre nouveaux jeunes ensembles : Ecole de Culture de Delémont, Le Groupe Harlem de Courroux, Les Enfants du Chœur de Bassecourt et Les Jeunes de l'Ecole Centrale de Delémont. C'est avec une très grande ovation que ces sociétés ont été acceptées dans l'UCJ. Avant de clore l'assemblée, Cédric Meier a honoré les jubilaires suivants :

25 ans

– Michel Surdez, L'Echo des Montagnes, Les Breuleux
– Alain Jeannerat, L'Echo de Sommètre, Le Noirmont
– Alexandre Gagnebin et Francis Monnier, La Chorale Ouvrière, Tramelan

35 ans

– Françoise Taillard, L'Echo des Montagnes, Les Breuleux
– Damiano Currado, La Chorale de Bienne
– Gérard Guenin, La Chorale Ouvrière, Tramelan

50 ans

– Frédéric WeinGart, L'Espérance, Fahy

Cédric a également remercié les personnes âgées de plus de 50 ans qui sont restées fidèles. C'est sur les paroles de *Terre jurassienne* de Johann-Friedrich Gueisbühler mis en musique par Paule Miche que l'assemblée s'est terminée dans la bonne humeur.

| jc/



Les jubilaires ont été honorés, de gauche à droite : Gérard Guenin, Alain Jeannerat, Cédric Meier (président de l'UCJ), Frédéric Weingart, Michel Surdez, Françoise Taillard et Damiano Currado



JOYEUSE

Fête des Mères

C'est un travail à temps plein
Elles le deviennent pour la vie
C'est un cœur lié au mien
N'est-il pas temps de lui dire merci ?
Un jour pour fêter mille et un jours
Un temps pour célébrer celles de tous les temps
Elles donnent sans compter, elles aiment malgré tout
Un hymne à nos mères ne suffirait pas,
Un simple bec serait bien trop faible
Pourquoi ne pas le lui dire autrement cette année ?

Le garage des papis

**LE TEMPS DES BALADES EST REVENU !
ET POURQUOI PAS À L'ANCIENNE ?**

Prix très corrects

Renseignements contact@legaragedespapis.ch ou 079 460 69 56

restaurant Menu de la Fête des Mamans
golf les bois **Dimanche 12 mai**

Carpaccio de saumon d'Écosse aux pétales de fleurs de soucis et bleuets
Huile d'olive artisanale du Portugal, citron et rucola

Escalope de foie gras de canard grillée au fruit de la passion
Mousseline aux saveurs d'Italie et sa chips

Filet de bœuf du village rôti entier aux pignons de pin
Jus au Sangiovese, risotto du chef et légumes de saison

Cœur des Mamans glacé au chocolat et fraises d'Italie
Coulis rhubarbe des Franches-Montagnes, biscuit de notre pâtissier

62 francs, réservez, buvez et mangez heureux

Fabian et Keunhyung ADAM, 2336 les Bois, 032 961 18 26
info@restaurantdugolflesbois.ch, www.restaurantdugolflesbois.ch

Line Hair

Portable 078 635 49 25
Tél. salon 032 940 17 23

Place du Marché 1
2610 Saint-Imier

Ouvert le lundi - Fermé le mardi

Bon cadeau

Coiffure Nuance
Ella & Co

Bonne fête des mamans!

Pensez à offrir un bon cadeau...

Grand-Rue 12
Corgémont
032 489 12 44

Toute l'équipe
vous souhaite une belle
fête des Mères!

imprimerie bechtel sa

www.bechteli-imprimerie.ch

2608 Courtelary - 032 944 18 18

Restaurant-Métairie du
Bois-Raiguel

Fête des mères en musique

Dimanche 12 mai

Tél. 032 489 19 53
ou 032 489 27 67
bois-raiguel@hotmail.com



Jardinerie du Vallon
Sur l'Eau 9 - 2615 Sonvilier

Invitation portes ouvertes de printemps

Samedi 4 mai 2019 de 9h à 18h
Dimanche 5 mai 2019 de 10h à 18h

Venez découvrir

notre **grand choix de plantes**... fleurs vivaces et annuelles, arbres et arbustes (toujours plus de choix - plus de 600 variétés sur 1600 m² de surface)

notre boutique **cadeaux et décoration** d'intérieur et d'extérieur cache-pot, vases, tapis, coussins, plaids, lampes, petit mobilier, etc. tout pour faire de votre intérieur et de votre extérieur un petit nid chaleureux et douillet aux tendances et couleurs actuelles

Tout au long du week-end

10% de rabais sur toutes les plantes et fleurs

Vous avez des questions sur la plantation, l'entretien ou la taille des plantes, nous serons à votre disposition pour vous conseiller!

Possibilité de rempotage!
Apportez vos jardinières, bacs, pots ou profitez de notre bel assortiment! Nous repotons pour vous!

Café, croissants, et dès 11h verre de l'amitié offert.
Et si le soleil est avec nous... saucisses grillées

Information : ouvert tous les dimanches de mai de 10h à 17h

Tél. 032 941 23 57 ou 079 469 42 36
info@jardinerieduvallon.ch

Brasserie de la Place

Bonne fête à toutes les mamans

Place du Marché 4
Saint-Imier
Tél. 032 941 40 80

RESTAURANT-PIZZERIA

LE FÉDÉRAL

2613 Villeret

2 menus
FÊTE DES MÈRES
à choix

Renseignements et réservations
Rue Principale 30
2613 Villeret
032 941 72 16

Paranthèse Détente
Institut de beauté
homme et femme

Venez profiter de nos offres uniquement du 7 au 11 mai 2019!

- Un soin du corps de 1h15 comprenant un gommage et un massage à 100 francs au lieu de 130 francs
- Toute notre gamme de produits Sothys et Déesse à moins 15 %

Nous vous invitons également à participer à notre concours Facebook « Institut Paranthèse Détente » pour tenter de remporter une beauté des pieds avec pose de vernis semi permanent d'une valeur de 55 francs. Pour toute prise de rendez-vous ou renseignement, vous pouvez nous joindre au 032 487 35 12!

Amélie Grosjean et Maléa Voumard



FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Le focus changera-t-il ?



Tout nouvellement vêtus en orange, les Juniors A du Team Erguël ont fêté par un succès leur nouvelle couleur

Alors qu'on les voyait nettement favoris en accueillant la lanterne rouge Neuchâtel Xamax FCS II, les Imériens de la première phalange se sont fourvoyés sur leurs terres. Incapable de forcer la décision durant la première mi-temps, alors qu'ils s'étaient octroyés de belles opportunités, les jaunes et noirs ont mangé du gazon en s'avouant vaincus sur un contre des Neuchâtelois à un peu moins d'un quart d'heure de la fin. Durant les quinze minutes suivantes, les joueurs locaux ont bien tenté de chercher l'égalisation, en vain. Une grosse désillusion donc pour les gars de Cédric De Souza qui s'installent ainsi dans le ventre mou du classement.

De l'intérêt pour Saint-Imier II Sonvilier

Saint-Imier II Sonvilier fait durer le suspense dans son

championnat, où les Erguéliens jouent une partie très serrée à distance avec les Neuchâtelois d'Helvetia. Au jeu des matches en retard, l'équipe du littoral compte quatre points d'avance sur les pensionnaires du terrain du stand de Sonvilier; un adversaire que les hommes de Sébastien Farine doivent encore rencontrer. L'équation est donc claire, Saint-Imier II Sonvilier n'a pas droit au faux pas.

Le week-end passé, les rouges et blancs ont parfaitement rempli leur mission en s'imposant nettement face à une formation de milieu de classement. Un but lumineux de Emir Omerbegovic a donné le ton après un peu plus de dix minutes de jeu. Quatre à rien après moins de la demi-heure et l'affaire était déjà classée. L'intérêt subsiste autour de

cette formation généreuse d'effort.

L'orange clignote

Les Juniors A du Team Erguël font parler d'eux. Tout d'abord parce qu'ils affichent fièrement de nouveaux maillots généreusement sponsorisés par l'entreprise Lanz construction métallique à La Ferrière; un orange qui rappelle la Hollande. Ensuite parce que les jeunes Erguéliens qui évoluent à Saint-Imier mais dans le cadre de l'association Berne Jura, ont inauguré de manière gagnante leur nouvelle parure. Face à leurs homonymes des Franches-Montagnes, les protégés de Raphaël Bovy se sont imposés sur le tard; les filets des Taignons n'ont tremblé que dans les vingt dernières minutes de jeu. Il n'en reste pas moins que le job a été fait.

Les Juniors A, une équipe à suivre avec tous les soucis et les satisfactions que peuvent comporter l'adolescence. | gde

St-Imier I – Neuch. Xamax FCS II 0-1
St-Imier II (Sonvi.) – Corc. Cormon. II 7-1
Sen. Aurore Bienne – Saint-Imier 3-1
JA Erguël – Franches-Montagnes 2-1
JD Le Locle – Erguël St-Imier I 0-4

Vendredi 3 mai
Sen. 19h45: Saint-Imier – Courtételle

Samedi 4 mai
18h30: Coffrane – Saint-Imier I
18h: Floria I – Saint-Imier II Sonvilier
JC 17h: Chx-de-Fds – Erguël St-Imier I
JC 16h: Erguël St-Imier II – Hauterive II
JD 13h30: Erg. St-I – Neuch. Xam. FCS I
JD 9h: Erguël St-I II – Val-de-Ruz III
JD 11h: Erg. St-I III – Litt. Colombier II

Mercredi 8 mai
JD 18h15: BBC Cortaillod – Erg. St-I I
JA 19h30: US Mtfaucon – Team Erguël

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Amertume et désolation en Prévôté

En se rendant en Prévôté, le FCC se devait de ramener quelque chose de positif contre un adversaire clairement à son niveau mais voilà, entre les poteaux, la malchance et la maladresse, Courtelary est revenu de son déplacement abattu mais pas encore officiellement à terre. La première mi-temps peut être qualifiée de nulle car les deux équipes ont joué avec la peur au ventre et rien ne s'est passé, si ce n'est que les locaux ont réussi à ouvrir la marque sur un tir anodin qui a surpris le gardien Muhheim.

Le FCC tétanisé a repris confiance après de grosses colères dans le vestiaire durant la pause. Une fois libéré, le FCC a démontré un résultat différent, mais pas encore au tableau d'affichage. Si la météo capricieuse a été valable pour les deux équipes, les dieux du football avaient quant à eux clairement choisi leur camp. Autant Girardier, que Vallat à deux reprises, que Vuitel ou encore Olives n'ont

pas été récompensés. Quand le gardien était battu, ses montants le sauvaient. Et que dire de Stan Girardin, seul à un mètre du but totalement vide, qui a tout de même réussi à envoyer le ballon dans les sapins ?

A la fin du match, la désolation et l'amertume se lisaient sur le visage de Courtelary, qui ne méritait pas de perdre ce match. Le match de demain sera donc capital avec la venue de La Courtine qui se bat aussi pour son maintien. Un match à six points; tant qu'il y a de l'espoir, il y a de la vie.

CS Belprahon – Courtelary 1-0

Samedi 4 mai
16h30: Courtelary – La Courtine

Tous à La Praye!

Rendez-vous demain samedi à 16h30 à La Praye pour le match entre le FCC et le FC Courtine.

FOOTBALL CLUB ORVIN

Semaine anglaise face aux leaders

Lors du match de mardi dernier contre les leaders du groupe, le SC Belprahon, le FC Orvin est passé près de l'exploit. Après une difficile première mi-temps, le score était de 4 à 1 pour Belprahon. Orvin s'est repris et a dominé la 2^e partie du match en revenant à 4 à 3. Les locaux ont surpris sur un contre en scellant le score à 5 à 3.

Lors de son 2^e match de la semaine face à La Neuveville-Lamboing, 2^e du groupe, le FCO savait qu'il pouvait réaliser quelque chose suite à sa prestation face au leader. Cette fois-ci, le match a bien débuté grâce à un but de Marcelo. Malheureusement, sur l'occa-

sion qui a suivi le but, les visiteurs ont égalisé. Un généreux penalty a néanmoins permis à Orvin de reprendre la main. Lors de la seconde mi-temps, le FCO a pris deux longueurs d'avance grâce à Ali. Mais une fois encore, La Neuveville-Lamboing est revenu au score. Malgré la pression, Orvin a tenu bon jusqu'au bout du match; 2^e victoire du tour. Le score final s'est élevé à 3 à 2.

Le prochain match aura lieu samedi à Rütli b. Büren à 16h. Le repas du jeudi soir 9 mai à la buvette sera composé d'une fricassée et de saucisses de porc à la sauce tomate avec fusilli, salade et chou à la crème pour le dessert.

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Victoire aisée

Le FC Saint-Imier II (Sonvilier) a remporté une victoire facile 7 à 1 contre la seconde équipe de Corcelles-Cormondrèche. Tout était dit après vingt-six minutes de jeu et quatre buts marqués. Il n'y a pas de changement en tête du classement, mais il s'agira de faire attention au prochain déplacement contre Floria, qui avait obtenu un match nul lors du premier tour à Sonvilier. Pour les seniors, la semaine a été mauvaise avec deux défaites, la 1^{re} en coupe neuchâteloise et la seconde à Reconvilier.

Saint-Imier II (Sonvi.) – Corc.-C. II 7-1
Sen. Sonvilier – Neuveville-Lamb. 2-4
Sen. Reconvilier – Sonvilier 4-1

Vendredi 3 mai
Sen. 19h30: Sonvi. – Bévillard-Malleray
JB 20h: Corcelles-C. – Erguël Sonvilier

Samedi 4 mai
JE 9h: Neuch. Xam.FCS II – Erg. Sonvi. II
JE 9h: VDR V – Team Erguël Sonvilier III
JE 10h: Erguël Sonvilier I – Boudry I
18h: Floria I – Saint-Imier II (Sonvilier)

Mercredi 8 mai
Sen. 20h: Sonvilier – Court

FOOTBALL CLUB PLAGNE

Défaite contre Bosjnak

Lors de son dernier match de championnat, Plagne a été battu 6 à 2 par Bosjnak (deux buts de Frédéric Monnier). Le prochain match aura lieu ce dimanche 5 mai à 14h30, contre Besa. Au menu, steak de porc salade ou saucisse de veau salade.

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Un camp de Pâques dynamique et motivant

Comme chaque année, les athlètes du CA Courtelary sont partis en camp d'entraînement durant les vacances de Pâques. C'est la troisième année consécutive qu'ils se rendent à Oyonnax, dans le département de l'Ain, en France. Même si peu d'athlètes ont participé à ce camp, la bonne ambiance, les entraîneurs et les accompagnants ont permis de passer un bon moment. De plus, le beau temps était au rendez-vous durant tout le séjour.

Les athlètes ont pu profiter de la qualité des installations du stade Christophe Lemaître et de la très bonne organisation d'entraînements variés et adaptés. Toute l'équipe a également participé à un laser game qui a été apprécié tant par les athlètes que par les accompagnants.

Le club souhaite grandement remercier toutes les personnes sans qui ce camp n'aurait pas été possible, en commençant par les trois entraîneurs (Laurent Pantet, Bastien Paratte et Xavier Pantet), les accompagnants qui ont été présents durant le séjour et bien évidemment les athlètes présents et motivés pour attaquer la saison 2019. Nous remercions également les sponsors qui nous soutiennent dans les différentes activités du club, ce dernier étant impatient de repartir l'année prochaine en espérant avoir les mêmes conditions que cette année! | bc



Debout, de gauche à droite: Simon Vorpe, David Grosjean, Xavier Pantet, Samuel Grosjean, Laurent Pantet, Sarah Schindelholz et Yohannah Aufranc, devant, de gauche à droite: Bastien Paratte et Bryan Camilotto

Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

FÊTE DE LUTTE DU JURA BERNOIS

La lutte sera reine dans deux semaines à Péry



Le compte à rebours commence, plus que deux semaines avant que le village de Péry ne devienne une capitale du sport, de la musique et de la fête. En plus des nombreuses prestations musicales gratuites proposées tout au long du week-end, des activités sportives seront également à disposition.

La marche annuelle des Nordik'N se déroulera dans le village. Elle aura pour but d'en présenter les différents artisans. Le rendez-vous est fixé à 13h30 devant la maison communale. Vous irez ensuite à la découverte d'un atelier de poterie et de céramique chez Ari Hannapel, visiterez la forge d'André Bessire, l'huilerie chez Huissoud et terminerez votre périple par la visite des vitraux de la chapelle catholique où un apéritif vous sera offert par

ladite paroisse. Lors de votre visite chez nos artisans locaux, vous aurez le plaisir de découvrir leur métier.

Trois tournois de Beach-Volley seront organisés sur le week-end. Le vendredi soir 17 mai de 18h à 22h un tournoi «FUN» par équipe de trois personnes moyennant une inscription de 20 francs est au programme.

Le samedi matin 18 mai un tournoi pour les enfants par équipe de deux personnes moyennant une inscription de 15 francs.

Le samedi après-midi, un tournoi pour les compétiteurs par équipe de deux personnes est prévu, moyennant une inscription de 20 francs.

Les frais d'inscriptions sont à payer sur place et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au

5 mai. Pour vous inscrire, adressez-vous à Marie Rollier au 079 940 97 82 ou à tournoi.popvbp@gmail.com en indiquant votre nom d'équipe, une personne responsable et votre adresse mail.

Après la lutte, la marche, et le beach-volley, le samedi 18 mai dès 9h30, un tournoi populaire de pétanque en triplette aura lieu. L'équipe doit être formée, les frais d'inscription s'élèvent à 20 francs par équipe. Les premiers inscrits seront les premiers servis donc n'hésitez pas à contacter Jean-Yves Leuenberger par mail lunch56@gmail.com ou par SMS au 079 408 73 19 pour vous inscrire. Le dimanche 19 mai sera le jour de la 92^e fête de lutte du Jura bernois avec la venue de belles têtes d'affiche. Sur les 170 lutteurs inscrits, nous pou-

vons compter sur 8 couronnés fédéraux dont Wenger Kilian ancien roi de la lutte, Schenk Patrick, Gnägi Florian, Sempach Thomas, Kämpf Bernhard, Zenger Niklaus, Käser Remo et Roth Philipp.

Notre région sera bien représentée avec la participation de Renfer Lukas, finaliste de la dernière fête du Jura bernois à Orvin, ainsi que Staub Maël de Corgémont.

Les invités de cette 92^e édition seront les lutteurs lucernois du Wiggertal.

Toutes les informations concernant le programme détaillé de la manifestation ainsi que la prévente de billets pour la fête de lutte du dimanche se trouvent sur le site internet: www.fetedeluttedujurabernois.ch. N'hésitez pas et allez visiter notre site | cb

SOCIÉTÉ DE TIR AU PISTOLET LA VIGNEROLE

Bientôt un quart de siècle à fêter!



Vainqueurs de challenges 2018, de g. à d.: Yann Schindler, Christophe Hazard, Cédric Mathez, Vreni Mathez, Henri Mathez, Patrick Weber, Deolinda Valente

Le vendredi 26 avril, en présence de 36 membres sur les 102 qui constituent la société, ainsi que des représentants de la commune et de la bourgeoisie, le Président Henri Mathez a ouvert la 25^e assemblée générale de la société de tir au pistolet La Vignerole de Sonceboz-Sombeval.

Pas moins de 16 points ont tenu en haleine les membres présents. La société fêtera cette année son 25^e anniversaire. Fondée en 1994, elle n'a fait que grandir pour devenir une société connue dans le milieu dans toute la Suisse. Il est possible de voir l'historique de la société sur le site internet. Pour fêter cela comme il se doit, un tir sera organisé le 24 août prochain. Le détail de cette manifestation sera communiqué en temps utile dès que le programme sera définitif.

Au niveau des finances, la société se porte bien avec un bénéfice qui réjouit. Il faut signaler que les cibles sont à présent conformes aux normes. Les pièges à balles sont en place, l'assainissement des buttes de tirs est terminé. Par la même occasion, après le rapport du responsable de la commission des pièges à balles Michel Jacos-Descombes, cette commission est dissoute et remerciée par l'assemblée. Ceci clôt un dossier de plusieurs années qui a demandé beaucoup de réflexions, de temps et d'argent.

A noter encore que les cotisations 2019 restent inchangées. Au niveau du comité, le caissier Jean-Marc Dufour a désiré quitter le comité. Il sera remplacé par Mesdames Mathez et Valente en attendant de trouver la perle rare. Stéphane Glauser est quant à lui nommé au comité en tant que Webmaster. Pour le reste du comité, les membres et les fonctions restent inchangés.

Concernant les tirs 2019, voici les quelques dates à réserver. Tirs obligatoires: 30 avril, 11 juin

et 27 août de 19h à 19h45. Tir en campagne: 24, 25 et 26 mai avec deux tirs préalables les 7 et 8 mai. La société, pour sa sortie de section, se déplacera au tir cantonal appenzellois les 22 et 23 juin.

Le tir du 25^e anniversaire de la société se déroulera le 24 août. Le tir de nuit, qui rencontre un succès extraordinaire avec des tireurs qui viennent de loin à la ronde, aura lieu les vendredis 25 octobre et 1^{er} novembre ainsi que le samedi 2 novembre avec un préalable le mardi 15 octobre. Le tir de clôture de la saison d'été aura lieu le samedi 19 octobre.

Divers résultats et remise des challenges

Le palmarès des 100 coups PAC: 1^{er} Yann Schindler qui reçoit le challenge, 2^e Laurent Tièche, 3^e Henri Mathez. **Tir Postal International Vancouver:** 1^{er} Henri Mathez, 2^e Vreni Mathez et Christophe Hazard, 3^e Deolinda Valente et Bernard Grosjean. Pour la 1^{re} fois le vitrail est venu chez nous.

Le palmarès des 100 coups Été: 1^{er} Deolinda Valente, 2^e Christophe Hazard. **Cible campagne:** 1^{er} Bernard Grosjean, 2^e Deolinda Valente, 3^e Henri Mathez. **Tir de nuit:** le challenge va chez Deolinda Valente

Challenge «Paronitti» Coupe PAC: Patrick Weber le gagne définitivement.

Tir de clôture le challenge: Deux nouveaux challenges offerts par Michel Jacot-Descombes et Christian Grossenbacher sont désormais en jeu pour le tir de clôture. Le 1^{er} a été remporté par Vreni Mathez et le 2^e par Christophe Hazard. Le challenge des jeunes est remporté par Cédric Mathez.

A la fin de l'assemblée, un apéro ainsi qu'un souper ont été partagés dans la bonne humeur. Tous les photos et résultats sont disponibles sur le site internet de la société www.lavignerole.ch.

CROSS CLUB TRAMELAN

Ils courent par tous les temps



Les membres du CCT prêts au départ à Nidau

Invités par le Cross Club de Nidau, douze membres ont participé à une course de onze kilomètres superbement organisée le 27 avril et qui a attiré plus de 400 participants (un record) malgré une météo capricieuse. Un membre a gagné le prix principal au tirage au sort et Marie-Claude Chatelain a terminé 1^{re} de sa catégorie.

Résultats

Marie-Claude Chatelain, 1^{re} de sa catégorie en 54'50; Gérald Cossavella en 1h02'07. **Nordic-Walking:** Kurt Wyss 1h33'43; Laurence Habegger 1h37'02; Monique Paupe 1h39'49; Yolande Humair 1h41'23; Corinne Vuilleumier et Cédrine Cuenin 1h42'08; Anne Paroz 1h58'28; Nazmiue Smajli, Mérita Rudaj et Jean-Louis Leblois 1h58'36.

Trois courses différentes

Les 13 et 14 avril ont eu lieu les courses du Mont-Terrible à Fontenais. Les 3 membres qui ont participé ont toutes choisi une distance différente. Marie-Myrtille Rosset a opté pour «Le trail de Pietchiesson» de 36 km et un dénivelé positif de 1360 m. Elle a terminé au 16^e rang sur 41 dans sa catégorie et 23^e rang scratch Dames en 4h23'52; Marie-Claude Chatelain a parcouru les 25 km de «La Terrible» avec un dénivelé positif de 900 m et a terminé 7^e sur 47 dans sa catégorie et 22^e scratch Dames en 2h33'50; Meryl Mathez a opté pour «La Brère», parcours de 15,2 km et 540 m de dénivelé positif et a terminé en 1h52'36. Félicitations à toutes et à tous!



Marie-Claude Chatelain s'est hissée sur le sommet du podium à Nidau

Intéressés?

Le CCT est ouvert à toute personne désirant bouger au grand air dans les environs de Tramelan en équipe et dans une ambiance conviviale. Les entraî-

nements de Nordic-Walking ont lieu les jeudis soir à 18h15 et les entraînements de course à pied les mercredis soir à 18h. Alors rendez-vous à la Halle de l'Ouest!

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER

Du vendredi 3 mai au 10 mai: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94.
Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30.

TRAMELAN

Du vendredi 3 mai au 10 mai: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50.
Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h 15 à 19 h 30.

Changement de service: le vendredi à 18 h 30. Cas particulier: changement de service le lundi 21 janvier, mardi 23 avril et jeudi 29 mai à 16 h. Les éventuelles modifications, de dernière minute, du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT

24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabineturgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55

En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER

0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD

VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile,
soins en diabétologie

079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER

rue de Jonnières 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON

032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasbasvallon.ch
www.sasbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN

rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE

Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE

SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER

rue du Marché 1

Mardi: 16h-18h,
accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses
selon programme
(à voir sur le site internet)
Jeudi: 15h15-18h,
accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h15-18h,
accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17

espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch

espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare

Mardi 7 mai: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune

Samedi 11 mai: 9h45-11h45

FRINVILLIER

Mardi 21 mai: 16h30-17h15

ORVIN centre du village

Mardi 7 mai: 17h45-19h30
*En cas de route fermée ou de travaux,
le bibliobus peut s'arrêter à la rue des
Longchamps, derrière le Temple.*

PLAGNE ancienne école primaire

Vendredi 24 mai: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village

Vendredi 24 mai: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune

Mardi 28 mai: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village

Vendredi 24 mai: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET

collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT

école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY

collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi: 14h-18h
Jeudi et vendredi: 9h-11h et 14h-18h
1^{er} samedi du mois: 10h-11h30
Située dans le bâtiment
du Relais culturel d'Erguël,
la Bibliothèque régionale
vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER

collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège

Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET

rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH
LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10h-18h
(dernière entrée à 17h)
24 et 31 décembre: 10h-16h

LE SHOP ET LE BISTROT

Mardi-dimanche: 9h30-18h
2^{es} jeudis du mois: jusqu'à 22h
24 et 31 décembre: 9h30-16h

Lundis ouverts: vacances scolaires
et jours fériés régionaux.
Fermures annuelles: 25-26 déc.,
1-2 janvier et du 7 au 18 janvier 2019.

032 945 13 13

welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT

halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 9h-9h55
Gym Seniors: mercredi 10h-10h55

Si vous avez 55 ans et plus, dames et
messieurs, les leçons sont ouvertes
à tout le monde. L'expérience vous
tente? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle

Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry

Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER

rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15h-18h

Maria Concetta Houriet, responsable
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/
ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN

Chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06

cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES

ANABAPTISTES

chapelle
Sur réservation.
079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES

SAINT-IMIER

Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS

ORVIN, au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1

Lu: 18h-19h ^{140 cm}, 19h-21h ^{190 cm}
Mardi: 18h-20h ^{190 cm}
Mercredi: 16h30-17h30 ^{120 cm},
17h30-19h15 ^{140 cm}
Je: 18h-20h ^{190 cm}, 20h-21h ^{140 cm}
Vendredi: 18h-21h ^{190 cm}
Samedi: 9h-11h ^{140 cm}

Dès 19h (18h30 le mercredi), les
enfants, même accompagnés, ne sont
plus admis.

Fermures annuelles

De mi-mai à mi-septembre 2019, ainsi
que du 20 décembre 2019 au 6 janvier
2020. Pâques, Ascension, Pentecôte,
Jeûne fédéral, Noël, Nouvel-An.

032 942 44 31

www.saint-imier.ch/index.php/fr/
decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-
de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux
de se désaltérer!

Gardiennage: week-end des 4 et
5 mai assuré par Marcel Walther. Pour
profiter du chalet durant les week-
ends où il n'y a pas de gardiennage,
s'adresser à Daniel Isler au
078 713 77 08.

Ass. générale: vendredi 24 mai
Corvée de bois: samedi 25 mai
WE Pentecôte: du 8 au 10 juin

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehdreich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT

Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET

Lundi: 15h-18h
Mardi: 9h30-11h45
Mercredi: 9h30-11h45, 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 940 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT

Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch

COURTELARY

Lundi et mercredi: 8h-12h
Mardi: 8h-12h, 14h-17h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE

Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN

Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN

Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charrière 6, 2534 Orvin
Case postale 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN

Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT

Mardi: 16h-18h **Jeudi:** 10h-12h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER

Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
Case postale 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE

Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
Case postale 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET

Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h

Place du Collège 1, 2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

- Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
- Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
- Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN

Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET

Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

IMPRESSUM

JOURNAL D'ANNONCES ET D'INFORMATIONS

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens,
Coraline Bolle
et Claudia Lopes

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

Heures d'ouverture
Lundi-jeudi: 7h30-12h, 13h30-17h
Vendredi: 7h30-12h

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédac. et annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

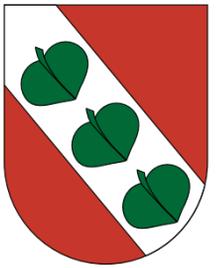
Ne jetez pas vos machines
et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

Délai
page utile
LUNDI SOIR

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT SCOLAIRE SECONDAIRE
DU BAS-VALLON

Assemblée des délégué(e)s

Mercredi 5 juin 2019, à 19h

Ordre du jour

1. Salutations
2. Procès-verbal de la séance du 14 novembre 2018
3. Election de la vice-Présidente
4. Election de l'organe de vérification des comptes
5. Ratification du décompte final de la rénovation des bâtiments
6. Ratification des comptes 2018
7. Divers et imprévus

Corgémont, le 30 avril 2019

*Au nom de la Commission d'école
La Présidente: P. Evalet Worni
La Secrétaire: V. Renfer*

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
DU VALLON DE SAINT-IMIER

Assemblée générale

Mardi 4 juin 2019, 20h,
Centre paroissial Saint-Georges,
Saint-Imier

Ordre du jour

1. Appel – Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Comptes 2018: votation d'un crédit additionnel de 313 721 francs en dépréciation complémentaire du patrimoine administratif
4. Comptes 2018
5. Nouvelle Constitution ecclésiastique – Approbation
6. Informations du Conseil de paroisse
7. Informations de l'Equipe pastorale
8. Divers

Le message et les explications relatifs à la nouvelle Constitution ecclésiastique sont à disposition: dans les églises, sur www.cathberne.ch/eglise-nationale (rubrique downloads), ou auprès du secrétariat – 032 941 21 39; catholiqueromaine@bluewin.ch.

Le Conseil de paroisse

SEBV - SYNDICAT DES COMMUNES POUR
UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DU BAS-VALLON DE SAINT-IMIER

Assemblée des délégués

du mercredi 5 juin 2019 à 20h,
Salle des Sociétés, rez-de-chaussée
de la halle de gym - Cortébert

Ordre du jour

1. PV de l'assemblée du 24 octobre 2018
2. Rapport du Président
3. Présentation et approbation des comptes 2018
4. Dossiers en cours
5. Arrêté de compte «bassins et dégrilleur»
6. Divers

Sonceboz, le 29 avril 2019

SEBV

Corgémont



Assemblée municipale ordinaire

du lundi 3 juin 2019 à 20h,
à la salle de spectacles

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2018. Conformément à l'article 57 du règlement d'organisation, le PV est déposé publiquement au bureau municipal 30 jours avant l'assemblée.
2. Approuver le compte municipal 2018.
3. Prendre connaissance de l'arrêté de compte de la rénovation des bâtiments de l'école secondaire du Bas-Vallon.
4. Divers et imprévus.

Au plus tard 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès du Préfet du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Corgémont, le 3 mai 2019

Le Conseil municipal

Désaffectation de tombes au cimetière de Corgémont

Le secteur où sont déposées les urnes des défunts incinérés ne comprend plus qu'une douzaine de places.

Afin de pouvoir disposer d'endroits adéquats le moment venu pour recueillir les futures urnes, le Conseil municipal a décidé de désaffecter:

Secteur Sud-Est partie incinérée - tombes du N° 1 au N° 77

Selon l'art. 30, ch. 4 du règlement du cimetière: «Lors de la désaffectation de la tombe, les urnes de moins de 30 ans pourront être déposées dans la partie du cimetière aménagée à cet effet ou remises aux familles qui en font la demande pour autant que l'urne ne soit pas détériorée.»

Cependant, les urnes déposées ultérieurement sur une tombe de proches parents ou sur une autre tombe ne prolonge pas le délai de désaffectation (art. 30, ch. 3, al. 3 du règlement).

Les familles ou les proches qui désirent récupérer leur monument peuvent le faire jusqu'au 31 juillet 2019 au plus tard.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à l'administration communale, Grand'Rue 15, 2606 Corgémont, tél. 032 488 10 30, courriel admin@corgemont.ch ou au conseiller municipal en charge du dicastère Hermann Liechti, tél. 032 489 22 73.

Le Conseil municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Patricia Racine et Fabio Carbone, Grand'Rue 7, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Deco & Architecture, Jean-Pierre Gerber, Rue de l'Euchette 2a, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: construction d'une maison familiale avec garage intégré et pompe à chaleur (PAC), sur parcelle N° 230 au lieu-dit «rue des Fléoles» (zone de construction H2).

Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la step.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: crépi anthracite et toit plat.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 3 juin 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 3 mai 2019

Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Stefanie et Luca Magnolo, rue de Boujean 5, 2502 Bienne.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Deco & Architecture, Jean-Pierre Gerber, Rue de l'Euchette 2a, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: construction d'une maison familiale avec garage intégré et pompe à chaleur (PAC), sur parcelle N° 229 au lieu-dit «Rue des Fléoles» (zone de construction H2).
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la step.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: crépi anthracite et toit plat.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 3 juin 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 3 mai 2019

Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Danijela et Marc Gyger, Lyss-Strasse 3, 2560 Nidau.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Villatype SA, M. Fleury, Le Champat 2, 2744 Belprahon.
Projet: construction d'une maison familiale avec garage séparé, panneaux solaires et pompe à chaleur (PAC), sur parcelle N° 1143 au lieu-dit «rue des Fléoles» (zone de construction H2).
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la step.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: crépi ciment blanc cassé et toit plat.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 3 juin 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 3 mai 2019

Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Wirz Immobilier SA, Chemin des Celliers 33, 2520 La Neuveville.
Propriétaire foncier: idem
Auteur du projet: W&M architectes Sàrl, Verger de l'Ecuyer 4, 2068 Hauterive (NE).
Projet: construction d'une maison familiale avec garage et pompe à chaleur (PAC), sur parcelle N° 1144 au lieu-dit «Rue des Fléoles» (zone de construction H2).

Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la step.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: béton, crépis gris et toit plat végétalisé.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 20 mai 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 19 avril 2019

Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Wirz Immobilier SA, Chemin des Celliers 33, 2520 La Neuveville.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: W&M architectes Sàrl, Verger de l'Ecuyer 4, 2068 Hauterive (NE).
Projet: construction d'une maison familiale avec garage et pompe à chaleur (PAC), sur parcelle N° 1145 au lieu-dit «Rue des Fléoles» (zone de construction H2).
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la step.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: béton, crépis gris et toit plat végétalisé.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 20 mai 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 19 avril 2019

Secrétariat municipal

Cormoret



Avis de construction

Maîtres d'ouvrage: Dany Wittwer, rue Saint-Gothard 52, 2300 La Chaux-de-Fonds et David Hermida Hernandez, chemin des Prés-Verts 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Propriétaire foncier: Dany Wittwer, rue Saint-Gothard 52, 2300 La Chaux-de-Fonds et David Hermida Hernandez, chemin des Prés-Verts 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Auteur du projet: Juan Hermida, Vieille-Route 34, 2612 Cormoret.
Projet: travaux de rénovation comprenant une nouvelle toiture et façade, réouverture au sud d'une fenêtre, création d'une porte d'accès au Nord. Ajout de volets et de velux. Aménagements intérieurs. Assainissement de l'installation à mazout existante.

Emplacement: Vieille-Route 34, 2612 Cormoret, parcelle N° 98, zone village ancien.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: façades en pierre et crépi nuances sable-gris. Toit en tuiles de couleur rouge.
Evacuation des eaux: le bâtiment est raccordé aux conduites et canalisations.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 26 mai 2019 au secrétariat municipal ou les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 26 avril 2019

Le Conseil municipal

Si l'on ne s'y met pas, alors qui le fera ?

Pour la défense des droits humains
 Passe aux actes sur amnesty.ch

AMNESTY
INTERNATIONAL 

Cortébert



Avis de construction

Requérant: Bessire Chantal, Cour d'Agibert 1, 2607 Cortébert

Auteur du projet: Lorton Benoit, Cour d'Agibert 4, 2607 Cortébert.

Propriétaire foncier: Bessire Chantal, Cour d'Agibert 1, 2607 Cortébert.

Projet: isolation du sol et des murs d'une pièce au rez-de-chaussée et isolation des murs de trois pièces au 1^{er} étage.

Lieu-dit: Cour d'Agibert n°1.

Parcelle: 14.

Zone: C.

Dimensions: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zones/périmètres protégés: ensemble bâti A.

Objets protégés: objet digne de protection. Objet cantonal.

Zone de dangers: zone de dangers naturels - inondations.

Zone de protection des eaux: Au.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle D'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 3 mai 2019

Secrétariat municipal

Courtelary



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Société Coopérative EMS Hébron, Mont-Soleil 112, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelles N°s 75, 1181, 1361, au lieu-dit: «Grand-Rue», commune de Courtelary.

Projet: démolition des bâtiments existants (N°s 48c, 52a et 52b), déplacement du grenier jurassien sur la parcelle N° 25 à Courtelary (faisant l'objet d'une autre demande de permis de construire), construction d'une nouvelle route communale débouchant sur la route cantonale, réalisation d'une viabilisation comprenant un éclairage public (pose de 2 candélabres), une conduite de distribution d'eau potable, des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées résiduelles, des conduites électriques et des conduites de chauffage à distance, construction d'un home pour personnes âgées comprenant un parking semi-enterré (10 places de stationnement), installation de panneaux photovoltaïques et de deux monoblocs de ventilation en toiture, pose d'un conteneur semi-enterré et aménagement de 9 places de stationnement à l'extérieur et d'un jardin thérapeutique au Sud-Est du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA.

Dérogations: art. 30 al. 2 RAC et 80 LR.

Recensement architectural: objet C, digne de protection (grenier).

Reclame



Pour ceux qui n'ont pas de chez-soi.



Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 mai 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Bühler Pierre, Grand'Rue 68, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Langel Baptiste, Passage de L'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Propriétaire foncier: idem que requérant. + Dubois Jérôme, Bretin 7, 2608 Courtelary.

Projet de construction: déplacement du grenier protégé de la parcelle N° 1361 sur la parcelle N° 24, du ban de Courtelary. (Zone d'affectation: HA/village ancien)

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: en bois, couleur brun, toit à 2 pans (inclinaison: env. 15°) recouvert de tuiles plates couleur naturelles vieilli.

Protection des eaux: sans raccordement.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 30 avril 2019

Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Société de tir «Armes-Réunies», p. adr. Michel Cudré-Mauroux, Bretin 3, 2608 Courtelary.

Emplacement: parcelles N°s 783 et 785, au lieu-dit: «Pâturage de l'Envers 203», commune de Courtelary.

Projet: construction d'un local non chauffé sécurisé servant à l'entreposage de matériel, aménagement d'un bureau et d'un vestiaire non chauffés + installation de 10 récupérateurs de balles à la cible.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 mai 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 avril 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

COMMUNE BOURGEOISE
DE COURTELARY

Convocation à l'assemblée ordinaire

qui aura lieu le

**vendredi 7 juin 2019 à 18h30
à la cabane de Piémont**

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 décembre 2018
2. Comptes 2018
3. Rapport du président
4. Divers et imprévus

Courtelary, le 3 mai 2019

Le Conseil de bourgeoisie

La Ferrière



PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Assemblée de paroisse ordinaire

Mercredi 5 juin 2019 à 20h 15 à la Cure

Ordre du jour

1. Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2018
4. Comptes 2018:
 - a) présentation des comptes
 - b) rapport des vérificateurs
 - c) approbation des comptes
5. Informations sur la vie paroissiale et du Syndicat des Paroisses
6. Divers et imprévus

La Ferrière, 3 mai 2019

Le Conseil de paroisse

Péry-La Heutte



Elections communales par l'Assemblée municipale ordinaire du 24 juin 2019

Lors de la prochaine assemblée municipale du 24 juin 2019, les citoyennes et citoyens avant le droit de vote en matière communale sont convoqués pour procéder aux élections suivantes:

1. **du/de la vice-président/e de l'Assemblée municipale**
2. **du/de la secrétaire de l'Assemblée municipale.**

Vice-président/e de l'Assemblée municipale

Pour la vice-présidence de l'Assemblée municipale, le poste est vacant depuis le 31.12.2018. De ce fait, le poste de vice-président/e de l'assemblée municipale est à repourvoir pour la nouvelle période de législature qui va du 1.1.2019 au 31.12.2022.

Secrétaire de l'Assemblée municipale

Pour le secrétariat de l'Assemblée municipale, Aurélie Hadorn a émis son désir de renoncer à ce mandat au 31 décembre 2018. Alexandra Buraglio a manifesté son intérêt pour le poste, après la date butoir de dépôt des listes. De ce fait, elle n'était pas éligible pour l'assemblée de décembre 2018. Une liste sera présentée par M^{me} Buraglio dans les délais impartis. Le poste de secrétaire de l'assemblée municipale est à repourvoir pour la nouvelle période de législature qui va du 1.1.2019 au 31.12.2022.

Dépôt des listes

Les listes de candidatures, munie d'au moins 10 signatures d'ayants droit au vote en matière communale, en plus de la signature obligatoire des candidats, doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au vendredi 24 mai 2019, 12h.

Les listes y relatives sont à disposition au secrétariat municipal.

Péry, le 29 avril 2019

Le Conseil municipal

OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS PUBLICS
ET DE LA COORDINATION DES TRANSPORTS

Mise à l'enquête publique des plans

Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire ordinaire

Projet de construction des Chemins de fer fédéraux suisses CFF SA concernant Halte de La Heutte: mise en conformité du quai LHand

Requérante: Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Infrastructure Projets, 1003 Lausanne.

Commune: Péry-La Heutte.

Objet: Halte de La Heutte, ligne 225, km 43.750. Le projet comprend essentiellement:

- la mise en conformité du quai par rapport à la thématique LHand
- une adaptation du mobilier d'accès au train aux besoins actuels
- une adaptation aux besoins actuels de la salle d'attente
- la sécurisation de l'accès au quai par rapport à la présence du passage à niveau
- la suppression d'une partie du quai existant qui n'est actuellement plus utilisé
- la mise en place, dans un nouveau bâtiment à construire, des installations de comptage et des tableaux de distribution de courant de basse tension
- la mise en conformité des installations techniques de basse tension et de télécommunication ainsi que des installations inhérentes de câbles
- le remplacement d'un transformateur à huile en rapport à l'installation de ligne de contact.

Pour les détails, il sera renvoyé aux plans mis à l'enquête publique pour consultation.

Procédure: la procédure est régie par les articles 18ss de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101), par l'ordonnance sur la procédure d'approbation des plans des installations ferroviaires (OPAFIF; RS 742.142.1) et par la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711). L'Office fédéral des transports (OFT) conduit la procédure.

Mise à l'enquête: les plans du projet peuvent être consultés du 6 mai 2019 au 4 juin 2019 à la commune de Péry - La Heutte, Grand'Rue 54, 2603 Péry.

Piquetage: avant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit marquer sur le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits, les modifications requises par l'ouvrage projeté (modifications de terrains, défrichage, acquisition de droits, etc.).

Oppositions: Quiconque a la qualité de partie au sens des dispositions de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut, pendant le délai de mise à l'enquête, faire opposition au projet auprès de l'autorité d'approbation. Les oppositions, écrites et motivées, seront adressées à l'Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations I, 3003 Berne. Celui qui n'a pas formé opposition est exclu de la suite de la procédure (art. 18f al. 1 LCdF). Toutes les objections en matière d'expropriation et les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai (art. 18f al. 2 LCdF, en liaison avec les art. 35 à 37 LEX). Les demandes d'indemnité ultérieures sont régies par l'art. 41 LEX.

Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'OFT, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c al. 2 LCdF).

Ban d'expropriation: A partir du dépôt public des plans et, dans la procédure abrégée, dès la remise de l'avis à l'exproprié, il n'est plus permis à celui-ci de faire, sans le consentement de l'expropriant, des actes de disposition, de droit ou de fait, susceptibles de rendre l'expropriation plus onéreuse (cf. art. 42 LEX).

Berne, le 3 mai 2019

*Office fédéral des transports, 3003 Berne
Office des transports publics
et de la coordination des transports,
3011 Berne*

COMMUNE BOURGEOISE DE PERY

Assemblée ordinaire de la Commune bourgeoise

**le mercredi 12 juin 2019 à 20h
à la salle N° 1 du Centre communal
à Péry.**

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2018
3. Informations du Président
4. Divers

Péry, le 26 avril 2018

Le Conseil de bourgeoisie

Renan



Avis de construction

Requérant: Müller Martin, rue des Puits 2, 2616 Renan

Auteur du projet: Müller Martin, rue des Puits 2, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 52, rue des Puits 2, 2616 Renan.

Descriptif du projet: transformation d'une fenêtre en porte d'entrée et construction d'une passerelle pour l'accès.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone centre.

Dérogations: –

Zones/périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 26 avril 2019 au 27 mai 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 26 avril 2019

Le Conseil municipal

PAROISSE RÉFORMÉE DE RENAN

Assemblée de Paroisse

Jeuudi 6 juin 2019, à 20h à l'Ancre

Ordre du jour

- Accueil du président des Assemblées de Paroisse
- Nomination d'un scrutateur
- Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 28 novembre 2018
- Comptes 2019
- Attribution d'un 10 % de poste pastoral
- Rapport de la commission des bâtiments
- Rapport de la présidente du Conseil de Paroisse
- Rapport du pasteur
- Divers et imprévus.

Saint-Imier



Permis de construire 19-36

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Fabien Glassey, Les Savagnières 83, 2610 Les Pontins.

Auteur du projet: Swiss 3000, Le Gigot 31, 2414 Le Cerneux-Péquignot.

Adresse du projet: BF 2056, Les Savagnières 83, 2610 Les Pontins.

Description du projet: extension d'une habitation existante aux dépens d'une terrasse attenante.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: PQ Les Savagnières.

Dérogations: –

Zones/périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 26 avril 2019 au 27 mai 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le même délai, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai

et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 18 avril 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 19-31

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Office des immeubles et construction, Reiterstrasse 11, 3011 Bern.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 325, rue de la Clef 42-44, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: implantation de deux enseignes «ceff santé-social» en façade ouest (Clef 42) et en façade nord (Clef 44).

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZUPC.

Dérogations: –

Zones/périmètres protégés: PC 5.

Objets protégés: immeuble digne de conservation, situation importante.

Dépôt public: du 26 avril 2019 au 27 mai 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le même délai, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 avril 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 16-95

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Interterritorial AG, Mittelstrasse 8, 3012 Bern.

Auteur du projet: Soder & Partner, Bergacher 14, 3325 Hettiswil.

Adresse du projet: BF 128, rue du Docteur-Schwab 8, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: réfection des façades et application d'un nouveau concept couleur.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: M1 C4b.

Dérogations: –

Zones/périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objets protégés: –

Dépôt public: du 26 avril 2019 au 27 mai 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le même délai, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 avril 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 19-15

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Roberto et Christine Piazza, rue Champ de la Pierre 24, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Nikles Toiture SA, rue de la Gare 24, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 1909, rue Champ de la Pierre 24, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: pose d'un nouveau

revêtement de façade type alu PREFA (gris).
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.

Dérogations: –

Zones/périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 26 avril 2019 au 27 mai 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 avril 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 19-33

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Serge Rohrer, Pascale Rohrer, rue des Planches 13, 2613 Villeret.

Auteur du projet: Idem MO.

Adresse du projet: BF 744, route de Tramelan 36, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: reconstruction d'un mur de soutènement effondré et création d'un escalier intégré au mur.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: Zhfmd C3a.

Dérogations: –

Zones/périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 26 avril 2019 au 27 mai 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 avril 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE SAINT-IMIÉ

Assemblée de paroisse de printemps

du lundi 3 juin 2019 à 19h30 à la Cure

Ordre du jour

1. Méditation
2. PV de l'assemblée d'automne du 10 décembre 2018
3. Nomination des scrutateurs
4. Comptes 2018
5. Nomination d'une vérificatrice des comptes
6. Syndicat des paroisses réformées de l'Erguël
7. Synode, informations
8. Info des pasteurs
9. Info du conseil
10. Divers et imprévus

L'assemblée se conclura comme de coutume par un verre de l'amitié.

Saint-Imier, le 29 avril 2019

Le Conseil de paroisse

Sauge



Avis de construction

Requérant: Marc-Henri Progin, Jakob-Stämpflistr. 118a, 2502 Bienne.

Auteur du projet: Héritage Rénovations Sàrl, Fritz-Oppliger 5, 2504 Bienne.

Propriétaire foncier: Commune bourgeoise de Plagne, route de Bienne 9, 2536 Plagne.

Projet: construction d'une maison individuelle, chauffage avec pompe à chaleur air-eau, accès et aménagements extérieurs, sur parcelle N° 1074, chemin des Montes 6, Plagne, zone de construction H2.

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: fondations: béton / façades: bois, crépi blanc/gris / toit: forme deux pans à 22°, matériel tuiles terre-cuite gris foncé.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au conseil municipal de Sauge. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Plagne, le 23 avril 2019

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE PLAGNE

Assemblée de la Commune bourgeoise

Tous les ayants droits sont invités à participer à l'assemblée de la commune bourgeoise de Plagne, qui aura lieu le

**lundi 3 juin 2019 à 20h
au Centre communal à Plagne.**

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 6 décembre 2018.
2. Discuter et approuver les comptes de l'exercice 2018.
3. Divers et imprévus.

Plagne, le 3 mai 2019

Le Conseil bourgeois

Réclame

SIMPLEMENT! MIEUX
LIRE. ÉCRIRE. CALCULER. ORDINATEUR.

Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français

0800 47 47 47
www.lire-et-ecrire.ch

Association Lire et Ecrire

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant: Campagnari Pierluigi et Emmanuelle, Chemin des Faulx 2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Campagnari Pierluigi et Emmanuelle, Chemin des Faulx 2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Deco & Architecture Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet de construction: construction d'un double garage, annexé au sud du bâtiment existant. Lieu-dit: Chemin des Faulx 2, parcelle N° 973, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Dimensions principales: selon plans déposés.
Genre de construction: radier: béton armé; façades: murs en briques; toiture: plat 1%, béton.
Protection des eaux: le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP:

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille officielle du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 3 mai 2019

Bureau communal

Sonvilier



Convocation à l'Assemblée municipale ordinaire

le jeudi 6 juin 2019, 20h,
à la salle communale de Sonvilier

Ordre du jour

1. Nomination d'un(e) Président(e) et d'un(e) vice-président(e) des assemblées communales
2. Discussion et approbation des comptes 2018
3. Arrêté de compte du crédit d'engagement de 230 000 francs pour l'achat d'un tracteur et son équipement pour la voirie
4. Arrêté de compte pour le crédit d'engagement de 140 000 francs pour l'assainissement de l'éclairage public
5. Discussion et approbation d'un crédit d'engagement de 80 000 francs pour les travaux de transformation d'une classe à l'école primaire
6. Discussion et approbation d'un crédit d'engagement de 985 000 francs pour le remplacement de la conduite de transport et la réfection de la Rue de la Gare, partie est
7. Discussion et approbation du règlement scolaire communal
8. Discussion et approbation de la modification du règlement du personnel
9. Discussion et choix du mode de déneigement de la route du Stand
10. Informations du Conseil municipal
11. Divers et imprévus

Les règlements des points 7 et 8 ainsi que les comptes 2018 seront déposés publiquement au

Reclame

Reconnaître l'attaque cérébrale, réagir vite et bien



Chaque minute compte



Paralysie



Troubles de la vue



Troubles de la parole



144
Numéro d'urgence

www.attaqueducerebrale.ch



Fondation Suisse de Cardiologie

Téléphone 031 388 80 80
CP dons 10-65-0

bureau communal 30 jours avant l'Assemblée où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Au plus tard 30 jours après l'Assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Sonvilier, le 3 mai 2019

Le Conseil municipal

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE,
SONVILIER

Assemblée générale

Vendredi 7 juin 2019 à 20h
Maison de paroisse

Ordre du jour

- 1) Accueil-méditation
2. Élection scrutateur
3. Lecture du PV N° 37 du 7 décembre 2018
4. Présentation et acceptation des comptes 2018
5. Ratification de la nomination d'un ou d'une pasteur(e)
6. Admission – démission
7. Nomination d'un conseiller/d'une conseillère
8. Information syndicat des paroisses d'Erguël
9. Rapport de la présidente
10. Rapport pastoral
11. Divers

Sonvilier, le 27 avril 2019

Le Conseil de paroisse

Villeret



Assemblée communale ordinaire

du lundi 3 juin 2019 à 19h30
à la salle des assemblées

Sont convoqués les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale.

Ordre du jour:

1. Passation et approbation des comptes communaux 2018.
2. Discuter et voter le cautionnement d'un prêt NPR d'un montant maximum de 600 000 francs en faveur de la société de chauffage à distance Villeret Energie SA.
3. Prendre connaissance du décompte final des travaux d'assainissement de la route des Raimbœufs.
4. Information concernant l'évolution du projet scolaire.
5. Information à propos de l'extinction de l'éclairage public et définition d'une stratégie.
6. Divers et imprévus.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Villeret, le 29 avril 2019

Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE VILLERET

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire

Mercredi 5 juin 2019 à 19h
Au pavillon de la Fanfare de Villeret
(Facile d'accès pour les personnes à mobilité réduite.)

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2018
2. Comptes 2018
3. Divers et imprévus

Comme de coutume, l'assemblée sera suivie d'une verrée conviviale, alors à bientôt!

Le Conseil de bourgeoisie

Jura bernois

SESTER
SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU
DES COMMUNES MUNICIPALES
DE SONCEBOZ, TAVANNES ET RECONVILIER

Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués du SESTER est convoquée le

Jeudi 6 juin 2019 à 20h, à Tavannes,
Centrale de commande de la Birse

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 15 novembre 2018
3. Nomination d'un membre du comité
4. Reconduction de l'organe de vérification des comptes
5. Comptes 2018
 - Approbation de la répartition des revenus aux communes
 - Rapport des vérificateurs des comptes
6. Divers

Sonceboz, le 15 avril 2019

SESTER

Président: René Rimaz
Secrétaire: Christiane Chapuis Munoz

Canton de Berne



OFFICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE,
DU SPORT ET DES AFFAIRES MILITAIRES
DU CANTON DE BERNE (OSSM)
AGENCE JURA BERNOIS, 2520 LA NEUVEVILLE

Inscription militaire de la classe d'âge 2002

Les conscrits suisses recrutés de la classe d'âge 2002 seront enregistrés cette année au contrôle militaire.

Les conscrits recrutés qui n'ont reçu aucune lettre jusqu'à maintenant concernant leur inscription dans les contrôles militaires sont invités à prendre contact avec l'OSSM, agence Jura bernois, rue des Fossés 1, 2520 La Neuveville (e-mail: jurabernois.ossm@pom.be.ch, téléphone: 031 635 49 50).

La Neuveville, mai 2019

Chef de l'unité affaires militaires (f)
/ suppl cdt ar BE
Romain Sunier

Nous
produisons
tous genres
d'imprimés.

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18,
info@bechtel-imprimerie.ch

www.bechtels-imprimerie.ch

Canton de Berne



MISE EN ŒUVRE DE LA RESTRUCTURATION DU DOMAINE DE L'ASILE ET DES RÉFUGIÉS

Les mandats ont été attribués aux partenaires régionaux

Les partenaires qui auront la responsabilité opérationnelle globale des tâches du domaine de l'asile et des réfugiés dans cinq régions du canton de Berne sont connus. L'Office des affaires sociales a désigné des organisations qui connaissent très bien le domaine et y justifient de compétences très larges. Le canton entend insérer sur le marché du travail le plus grand nombre possible de personnes admises à titre provisoire et de réfugiés reconnus, afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins sans dépendre de l'aide sociale.

Le canton de Berne n'accomplit pas lui-même l'ensemble des tâches relevant du domaine de l'asile et des réfugiés. Il délègue la responsabilité opérationnelle globale à des partenaires locaux, qui se chargent d'encourager l'intégration et d'assurer l'hébergement, la gestion des cas, l'encadrement et l'aide sociale pour les personnes admises à titre provisoire et les réfugiés reconnus. L'Office des affaires sociales a lancé un appel d'offres le 6 novembre 2018 afin de trouver ces partenaires et il a retenu les suivants:

- région Jura bernois – Seeland: Croix-Rouge suisse Canton de Berne (CRS Canton de Berne)
- région Ville de Berne et agglomération: Ville de Berne, Direction de l'éducation, des affaires sociales et du sport [sous-traitant: Fondation Armée du Salut]
- région Berne – Mittelland: CRS Canton de Berne
- région Emmental – Haute-Argovie: ORS Service AG
- région Oberland bernois: Asyl Berner Oberland

Sept prestataires et 21 offres

Dans chaque région, l'Office des affaires sociales a attribué le mandat au prestataire dont l'offre présentait le meilleur rapport qualité-prix, conformément aux critères figurant dans l'appel. Au-delà du prix, il a été tenu compte des concepts d'insertion professionnelle et d'apprentissage de la langue, du réseau local et des expériences faites dans des tâches similaires. Sept prestataires ont soumis 21 offres. Quatre offres au minimum ont été examinées pour chaque région. Tous les prestataires retenus travaillent ou ont déjà travaillé pour le canton de Berne.

Démarrage le 1^{er} juillet 2020

Les partenaires régionaux débiteront leurs activités le 1^{er} juillet 2020. Ils auront donc suffisamment de temps pour se conformer aux exigences, pour mettre en place les nouvelles structures et pour se préparer à coopérer avec les autorités compétentes.

Nouvelle répartition des tâches

Le canton de Berne adaptera les structures du domaine de l'asile et des réfugiés aux nouvelles structures fédérales d'ici au milieu de l'an prochain. Il compte ainsi profiter des procédures d'asile accélérées en vigueur à l'échelon fédéral. Ce n'est plus la Direction de la police et des affaires militaires qui aura la compétence de l'aide sociale dans le domaine de l'asile, mais la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale. La première continuera néanmoins à exécuter les renvois. Le Grand Conseil débattera des dispositions juridiques de cette restructuration à l'été 2019.

Office des affaires sociales